



308w6

A

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2001.

La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Je demande à Stéphanie BOCQUET de faire l'appel.

(Madame BOCQUET procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mmes BOCQUET, BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LENGLET, LESERRE. Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, Mme MERLIN, MM. MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, MM. RICHIR. ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : MM. FALISE, SINAGRA (pouvoir).

Merci beaucoup.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, cette séance publique est pour moi l'occasion de saluer en votre présence Monsieur Claude SERRE, Trésorier Principal de Lille Municipale, qui va quitter ses fonctions dans quelques jours, et lui témoigner en votre nom à tous notre gratitude pour l'excellente coopération qu'il a établie entre les services de la Ville de Lille depuis son entrée en fonction le 1er juillet 1996.

Monsieur SERRE a exercé la plus grande partie de sa carrière dans une activité, j'allais dire hautement risquée, celle de Trésorier Principal. Les Français ne le savent pas toujours, mais Monsieur SERRE, en tant que Trésorier Principal était responsable des comptes publics sur ses propres deniers... C'est dire si c'est un métier risqué, et pour pouvoir l'exercer, il faut être particulièrement rigoureux, et c'est ce que nous avons pu percevoir et apprécier en permanence de votre part.

Il est vrai que vous êtes vous-même fils de percepteur et que vous avez donc non seulement le sens du service public, mais également le sens des finances publiques depuis longtemps en vous.

Vous avez en quelque sorte accompli un tour de France puisque vous êtes originaire du Puy de Dôme et que votre carrière s'est déroulée en Charente Maritime, en Loire Atlantique, avant votre première nomination en 1986 dans le Nord/Pas-de-Calais, à Liévin, où vous avez travaillé cinq ans près de Jean-Pierre KUCHEIDA avant de rejoindre Calais en 1991 et Lille en 1996.

Depuis 1996, avec la confiance de Pierre MAUROY, vous avez engagé une étroite collaboration avec les services municipaux, particulièrement avec nos élus successifs aux Finances, Raymond VAILLANT et Bernard ROMAN, mais aussi bien évidemment avec les hauts fonctionnaires de cette Ville, Régis CAILLAU, Directeur Général des Services, et Jean-Jacques TREELS, notre Directeur Général des Finances, votre interlocuteur quotidien. Mais on peut dire que, par définition, tous les élus de la Ville et tous les services ont travaillé avec les services de la Trésorerie Principale puisque

.../...

son rôle est d'être garante de la rigueur budgétaire dans le cadre des lois sur la décentralisation, pour faire en sorte que nos décisions soient de bonnes décisions, qu'elles correspondent à la loi. Il s'agit pour nous, dans un dialogue fructueux, d'obtenir cette certitude que les dépenses votées sont garanties et que les contrôles ultérieurs, nous l'espérons, seront les plus formels possibles.

Mais je voudrais dire aussi que votre mission ne s'est pas limitée aux finances municipales puisque vous avez également travaillé sur les budgets des équipements sociaux, des régies et des syndicats intercommunaux. Je voudrais citer la Caisse des écoles, le C.C.A.S., les résidences pour personnes âgées, mais aussi la chancellerie des Universités, les Réseaux Câblés, etc...

Parallèlement, vous avez assuré auprès de nous une mission de conseil sur des dossiers stratégiques. Je pense au refinancement d'Euralille ou à la réouverture du Palais des Beaux-Arts.

Vous quittez vos fonctions au moment où l'amélioration des finances municipales à la sortie de la crise de notre région nous permet de dégager de nouvelles marges de manœuvre dans un contexte de diminution de la dette publique, mais aussi, nous le savons bien, avec l'enjeu de la suppression de la taxe professionnelle.

Au moment de vous saluer, je voudrais parler un peu de l'homme, celui qu'on connaît moins puisque vous êtes un homme relativement original, si je puis me permettre ces termes.

Vous êtes en effet Président de l'harmonie batterie fanfare municipale de Liévin où vous résidez et vous avez été à plusieurs reprises chef d'orchestre dans des bals populaires où vous jouez régulièrement du saxophone. On avait le Sous-Préfet aux champs, on a aujourd'hui le Trésorier Principal saxophoniste... C'est plus original et nous nous en réjouissons.

Vous avez aussi été militant syndical, conseiller de quartier à Liévin, membre du Comité des écoles de la ville, très investi dans l'éducation populaire, et notamment dans la formation des fonctionnaires étrangers. Vous serez d'ailleurs fait demain pour l'ensemble de ce travail, Officier des Palmes Académiques par Monsieur le Recteur, Jean-Claude FORTIER.

Enfin, peut-on dire que vous êtes un esprit curieux du monde puisque, depuis des années, vous parcourez le monde avec votre famille, et c'est pour moi l'occasion de saluer votre épouse. Vous avez même partagé la vie des Lapons au Cap Nord et été reçu par des tribus indiennes d'Amérique. Inutile de vous dire que nous avons là un Trésorier Principal qui avait l'esprit ouvert et large ! C'est le moins qu'on puisse dire !

Nous n'avons donc pas de soucis, cher Monsieur SERRE, pour votre retraite. Nous savons que vous allez bien l'occuper sans doute encore à des découvertes partout dans le monde.

Donc, je souhaiterais, avec Pierre MAUROY parce que je crois pouvoir largement l'associer à cette distinction, et au nom de la Ville de Lille et de l'ensemble du Conseil Municipal, vous exprimer nos remerciements, ainsi qu'à l'ensemble des services de l'Etat, Pierre MAUROY et moi-même, dans quelques instants, qui sont placés sous votre responsabilité, et vous remettre en signe de reconnaissance la Grande Médaille d'Or de la Ville de Lille.

Si vous voulez bien vous approcher...

(applaudissements et remise de la médaille)

Mes chers collègues, vous avez trouvé sur vos tables une enveloppe que vous avez peut-être déjà ouverte. Je vois que Christian DECOCQ est en admiration... Il s'agit d'une plaquette, un

.../...

véritable livre sur la métamorphose que Lille a accomplie depuis près de trente ans. Nous le savons, c'est Pierre MAUROY, notre Maire honoraire, qui a été le maître de cette métamorphose avec plusieurs élus, avec de grands fonctionnaires municipaux, mais également avec de nombreuses personnalités lilloises. Cher Pierre MAUROY, vous avez changé, je crois qu'il faut le dire, le destin d'une ville qui se cherchait fortement, comme l'ensemble de notre région, dans le début des années 70.

Pendant trente ans, d'abord comme Premier Adjoint auprès d'Augustin LAURENT, puis comme Maire, vous avez saisi toutes les possibilités qui vous étaient offertes pour transformer la ville de Lille en profondeur. Vous avez d'ailleurs dit à plusieurs reprises que, de toutes les fonctions que vous avez remplies, (je ne les citerai pas toutes parce que nous irions très loin dans le Conseil Municipal) et alors même que vous avez été Premier Ministre de la France, celle qui pour vous a été la plus importante dans votre cœur, c'est celle de Maire, et au cas où on l'oublierait, vous dites « de Maire de Lille » comme si à Lille, on pouvait ignorer que votre nom est profondément identifié à notre ville.

Ce que je voudrais dire ce soir, c'est que ce que Pierre MAUROY a apporté à notre ville, et c'est peut-être cela le plus important parmi tellement de choses, ce sont d'abord des utopies, la volonté de ne pas se laisser déborder par la fatalité, par la crise, de montrer à tout moment que la volonté d'un homme entouré d'une équipe d'hommes et de femmes peut être plus forte que des éléments extérieurs.

C'est ce message extrêmement fort que vous avez voulu nous apporter, ce message que je retrouve d'ailleurs un peu dans la philosophie de l'Europe, celle qui est née des philosophes du XVIIIème siècle qui nous ont dit qu'avec du volontarisme on pouvait transformer la société, et que des hommes et des femmes pouvaient effectivement rêver d'une société, et puis la faire.

Ce qui est formidable chez Pierre MAUROY, chacun le sait, c'est qu'il ne s'est pas contenté de rêver pour sa ville, il l'a fait, et je pense que cet ouvrage est un témoignage de tout ce que nous lui devons. Inutile de parler de la ville d'aujourd'hui, chacun la connaît, elle vibre, elle est pleine d'énergie, remplie de touristes, elle va de mieux en mieux, même s'il y a encore des difficultés. Elle a été reconnue comme ville touristique, elle sera capitale européenne de la Culture dans deux ans. Qui aurait pu penser cela il y a vingt ans et même il y a dix ans, cher Pierre, quand vous portiez le destin de cette ville.

Je crois qu'on peut dire simplement que l'homme qui a changé la ville, vous-même, a permis à Lille de retrouver un destin et un avenir, ce livre le montre, extraordinaire. C'est le propos de cette plaquette qui a été éditée à 5000 exemplaires, dans laquelle il y a beaucoup de photos, des archives personnelles aussi de notre Maire honoraire.

Je voudrais, à l'occasion de la sortie de ce livre, te redire, cher Pierre, tout ce que nous savons te devoir, et redire aussi devant tous que nous essayons de poursuivre en mettant nos pas dans les tiens.

Comme je l'ai déjà dit, tu as de grands pas... alors nous essayons de les remplir, et j'espère que nous y parviendrons. En tout cas, merci. C'est un témoignage de la Ville de Lille, un témoignage de ce que nous te devons, de ce que nous vous devons, Monsieur le Maire honoraire.

(applaudissements)

.../...

M. MAUROY - Je ne vais pas faire de discours, chère Martine. Je reçois ce cadeau, et je remercie tous ceux qui ont permis de le réaliser, comme une marque d'estime, de gratitude, mais surtout venant de toi, comme une marque d'amitié et d'affection. Et c'est vrai que, de tout ce que j'ai fait, c'est Lille que j'ai préférée...

Merci.

(applaudissements)

Madame le Maire - Mes chers collègues, malheureusement, l'ensemble de l'actualité n'est pas aussi réjouissante que ce dont nous venons de parler.

Nous avons tous appris hier le décès de Bernard FLOTIN, ancien Secrétaire Général Adjoint de la Ville de Lille, chargé des Finances.

Pour beaucoup d'élus et de fonctionnaires de notre Ville, pour beaucoup d'acteurs de notre cité, Bernard FLOTIN était d'abord un ami, un ami dont la personnalité originale et chaleureuse ne pouvait pas laisser insensible. Et c'est d'abord à eux tous, et je me mets dans ceux-là bien évidemment, que je pense, avant, bien évidemment avec Pierre MAUROY et avec le Conseil Municipal, de rendre hommage publiquement à sa mémoire et dire notre émotion sincère car nous ne le savions pas malade, et ceci a été extrêmement rapide.

Dire donc toute notre émotion et notre compassion à sa famille, et notamment à sa maman que j'ai eue ce matin longuement, Madame Paulette FLOTIN, à sa sœur Elisabeth, et à ses trois enfants, Xavier, Audrey et Julie.

Je ne fais pas partie de ceux qui l'ont le plus connu, mais je dois dire qu'en tant que Première Adjointe auprès de Pierre MAUROY, j'ai toujours beaucoup apprécié les qualités professionnelles de Bernard FLOTIN et toujours eu avec lui des relations extrêmement amicales.

Je crois qu'il faut le dire aussi, parce que ce sont dans ces moments que l'on peut dire ce que l'on pense profondément, Bernard FLOTIN a vécu ces dernières années des épreuves extrêmement douloureuses. Je n'y reviendrai pas, chacun les connaît. Je voudrais simplement dire, parce que je le pense ainsi, que la présomption d'innocence et la discrétion ne lui ont pas été accordées dans une affaire dont je voudrais rappeler qu'elle n'est toujours pas jugée, après plusieurs années d'instruction alors qu'il a été meurtri physiquement, moralement, dans les conditions que chacun sait.

Je voudrais simplement dire ici que toutes celles et tous ceux qui ont aimé et apprécié Bernard FLOTIN, et ils sont très nombreux, attendent désormais avec impatience que la justice se prononce définitivement. Je le dis parce que c'est ce que je pense profondément même si ce n'est pas toujours naturel en de telles circonstances de tenir de tels propos.

Je voudrais maintenant parler de Bernard FLOTIN.

C'était, je crois, un être entier, un être qui embrassait la vie résolument. C'est d'ailleurs ce qui le rendait si attachant et si profondément humain, et c'est pourquoi il comptait de nombreux amis. Beaucoup sont ici, car sous le masque d'une rudesse, d'une certaine arrogance, chacun savait, tous ceux qui le connaissaient, qu'il avait une très grande sensibilité et une très grande attention aux autres.

Je souhaite donc qu'à l'occasion de cette séance publique du Conseil Municipal, en présence des élus de la Ville, en présence de la Direction Générale à laquelle il a appartenu pendant vingt ans, et des Lillois qui connaissaient son visage familier, rappeler les principales étapes de sa carrière au service de la Municipalité.

.../...

Il était Inspecteur du Trésor, il est rentré en 1978 à la Direction des Finances de la Ville de Lille, à la demande de Pierre MAUROY qui lui a toujours manifesté sa confiance et la lui a renouvelée en le nommant Directeur Général Adjoint des Services de la Communauté Urbaine de Lille vingt ans plus tard, en 1998.

Pendant vingt ans, dans un contexte exigeant pour les finances municipales, marquées par la crise économique que la région a vécue, mais aussi par les décisions exceptionnelles d'investissement que Pierre MAUROY a prises pour relancer notre ville, Bernard FLOTIN a tenu ferme la barre des finances municipales avec le soutien successivement de Marceau FRISON, de Raymond VAILLANT, de Bernard ROMAN, les trois adjoints avec lesquels il a successivement travaillé ; et puis de Jeannine INGLEBERT, de Michel DELEBARRE, d'Augustin AUFFRAY, de Jean-Claude FONTA, et de Régis CAILLAU, qui se sont succédé au poste de Secrétaire Général.

Au-delà de ce que nous lui devons dans notre ville, je voudrais le redire aujourd'hui, notamment pour ceux qui ont parlé de lui ce matin dans la presse, nous lui devons beaucoup, nous le savons, notamment à un moment, je l'ai dit, où le contexte financier s'améliore dans notre ville, en particulier parce qu'il a fait le travail qu'il a fait auprès de Bernard ROMAN qui parlera justement tout à l'heure du budget.

Je voudrais dire aussi que Bernard FLOTIN s'est attaché avec succès à informatiser les services de notre Ville, et il l'a tellement bien fait qu'il a été élu Président du COTER Club, le Club des Informaticiens des Collectivités Territoriales. Si j'en parle, c'est parce qu'il était très heureux d'avoir accompli ce travail et il aimait beaucoup ce club.

Je n'oublie pas son rôle dans la régularisation des comptes du LOSC, et dans la création de la Société d'Economie Mixte de Lille Grand Palais.

Telle est trop rapidement retracée la carrière d'un homme qui a beaucoup compté dans cette maison pendant de nombreuses années, et c'est vrai que lorsque l'adversité est trop grande, parfois on ne le supporte plus, et on n'a peut-être même plus la capacité de vouloir rester en vie.

Je ne sais pas exactement ce qu'ont été les circonstances de sa mort, ce que je sais en tout cas, c'est qu'il a été profondément touché par ce qui s'est passé ces derniers mois et ces dernières années. Il a subi ce destin avec une très grande dignité, il faut, là aussi, le saluer. J'ai la certitude que, dans quelque temps, lorsque les passions et les controverses se seront apaisées, il restera de lui l'essentiel, c'est-à-dire ce que ceux qui l'aimaient et l'appréciaient veulent garder aujourd'hui : sa personnalité, sa sensibilité qui ne laissait personne indifférent.

Nous allons passer à d'autres communications d'ordre personnel qui n'ont pas du tout la même tonalité. Je voudrais saluer les nouveaux cadres qui sont venus nous rejoindre dans les rangs du personnel municipal. Je pense notamment à la responsable du service Enfance, Madame le Docteur Catherine CAPELLE, qui travaille auprès de Madame BOCQUET à la Petite Enfance, et qui a assuré pendant des années la direction de structures petite enfance, comme la crèche « à petits pas » et la halte garderie « les lionceaux ». Cet équipement vient d'ailleurs d'être remis au goût du jour et inauguré par Stéphanie BOCQUET il y a quelques jours.

Je voudrais aussi annoncer, nous en avons déjà parlé, l'arrivée de Caroline SONRIER qui prendra, dès le 1er janvier 2002, la direction de l'Opéra. C'est une brillante musicienne, licenciée en musicologie, qui a voué toute sa carrière à la culture et qui a occupé dernièrement le poste de directrice de l'Association Ile-de-France Opéra et Ballet. Elle a présenté pour notre Opéra un projet qui vise à la fois à en faire un haut lieu en matière lyrique, mais aussi à ouvrir notre opéra à d'autres arts, je pense à la danse, y réaliser des créations de haut niveau, mais aussi permettre à des troupes importantes dans notre région de pouvoir s'y montrer.

.../...

Il s'agit donc d'un très beau projet qui verra le jour juste avant Lille Capitale Culturelle 2004, et je voulais souhaiter la bienvenue à Caroline SONRIER.

Je veux aussi vous dire, mais chacun l'a déjà aperçu, que Pascal PERCQ a rejoint notre équipe. On le connaît bien dans notre ville. Il s'occupe aujourd'hui de tout ce que sont les nouvelles formes d'expression et de participation des habitants dans notre ville, notamment des forums citoyens, des ateliers urbains de proximité. Donc, je voulais vous dire aussi, mais chacun le connaît, qu'il est à nouveau, si je puis dire, dans notre région, et parmi nous.

Je signalerai également -nous l'avions évoqué lors du dernier Conseil Municipal- que nous avons versé une somme à destination des sinistrés de Toulouse, et envoyé deux menuisiers des services municipaux pour venir en aide aux Toulousains. Je souhaite en votre nom féliciter ce soir Messieurs Joël LAFFEZ et Francis BENNEL qui ont travaillé pendant quinze jours avec acharnement sur place à Toulouse pour essayer, avec d'autres, d'aider les Toulousains à retrouver une vie à peu près normale, ce qui n'est pas encore totalement le cas, nous le savons.

Nous avons reçu dans notre ville deux visites ministérielles.

D'abord, celle de Madame GUIGOU, le 26 novembre dernier, qui est venue à Lille pour vérifier ce qu'elle savait déjà, à savoir que les emplois jeunes étaient bien nés dans notre ville, et pour que nous puissions signer avec l'Etat un programme de pérennisation de ce dispositif « nouveaux services nouveaux emplois » pour les jeunes.

Madame GUIGOU a pu apprécier par les interventions des jeunes et de leurs employeurs à la fois l'utilité sociale de ces emplois, la pérennisation qui est déjà en cours pour un grand nombre d'entre eux, et les services qu'ils rendent à nos concitoyens.

Nous avons par ailleurs reçu Madame Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Secrétaire d'Etat aux personnes âgées...

M. DECOCQ - De France !...

Madame le Maire - Oui...

La présentant à Monsieur DECOCQ, puisque nous avons eu la chance d'inaugurer ensemble le marché de Noël, vu son nom, Monsieur DECOCQ ne savait pas de quel pays elle venait... donc je lui confirme que Madame GUINCHARD KUNSTLER est Secrétaire d'Etat aux personnes âgées de France...

M. DECOCQ - Elle est d'ailleurs très gentille et elle aime les personnes âgées...

Madame le Maire - Eh bien voilà, je n'ai plus rien à dire puisque Christian DECOCQ a dit l'essentiel...

Madame GUINCHARD KUNSTLER était venue présenter la loi relative à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour les personnes âgées. Nous savons, notamment Patrick KANNER en tant que vice-Président du Conseil Général, et Marie-Christine STANIEC, combien cette loi était attendue par les personnes âgées de notre ville. Notre Département à lui seul va faire bénéficier de cette allocation 30.000 personnes alors que seuls 6.200 recevaient la Prestation Spécifique Dépendance, donc quasiment cinq fois plus et avec des montants beaucoup plus élevés. Je crois que ceci permettra à beaucoup de personnes âgées de choisir leur mode de vie, à domicile ou en établissement, et de pouvoir vivre dans de meilleures conditions.

.../...

Je souhaite aussi féliciter en notre nom à tous, Madame Danielle POLIAUTRE, Adjointe à la Qualité de Vie et au Développement Durable, et à l'Agenda 21, qui a reçu à Paris le Premier prix de la catégorie politique environnementale globale pour la campagne « eau » menée dans notre ville, avec le label « merci dit la planète ». Là aussi, cela fera plaisir à Christian DECOCQ, qui, comme chacun sait, est passionné par les problèmes d'eau.

Cette distinction attribuée par l'association des éco-maires vient couronner un travail qui a été mis en œuvre dès cette année et qui va être poursuivi en 2002, associant de nombreux acteurs et partenaires. Je n'interviendrai pas plus longtemps sur ce sujet puisque Madame POLIAUTRE elle-même nous fera le point sur la campagne d'eau tout à l'heure.

Je voudrais seulement dire que la Société des Eaux du Nord, que j'avais sollicitée, nous a confirmé un programme qui s'accélère de suppression des canalisations en plomb dans notre ville, et je me réjouis qu'il en soit ainsi. Car, chacun le sait, il s'agit d'un risque non pas lourd et permanent, mais d'un risque potentiel, et je me réjouis vivement que la Société des Eaux du Nord, à notre sollicitation, ait souhaité accélérer le processus de réduction de ces canalisations dans notre ville.

Madame POLIAUTRE nous parlera plus globalement de la campagne « eau » tout à l'heure, mais je voulais d'ores et déjà la féliciter.

Un petit mot aussi pour vous dire que nous avons eu une bonne nouvelle en ce qui concerne les salariés de Marks & Spencer de notre ville. Vous savez que nous avons suivi ces derniers mois de manière extrêmement forte, et notamment Pierre de SAINTIGNON, le sujet de la fermeture du magasin Marks & Spencer de Lille. Nous avons assuré dès le départ le personnel de notre soutien. Nous avons suivi les discussions du plan social et du reclassement, et nous avons appris, par une lettre que m'a adressée le P-D.G. de Marks & Spencer le 29 novembre que l'ensemble des salariés recevront une proposition d'emploi dès les prochains jours dans le groupe Galeries Lafayette, ou par les entreprises partenaires, repreneur de l'ancien établissement.

Les contacts que nous avons eus avec les organisations syndicales nous montrent que celles-ci sont satisfaites de la façon dont nous sortons d'un dossier extrêmement difficile.

J'en viens maintenant, et c'est le dernier point de ces communications, aux résultats sportifs.

Tout d'abord, le Tennis Club Lillois qui porte maintenant glorieusement le titre de champion de France interclub en division nationale 1A. C'est la première fois qu'un titre est remporté par un club nordiste dans le tennis en équipe.

A ses joueurs, et j'ai une pensée particulière pour nos jeunes espoirs lillois, Thomas DUPRE, Julien VARLET, et Franck BEUN, et bien sûr pour le Président du T.C.L. Henri MAGNANT, nous adressons nos vives félicitations et nous espérons qu'ils poursuivront ce brillant parcours.

En ce qui concerne le LOSC, vous savez que nous avons été malheureusement éliminés de la Ligue des Champions. Je dis « nous » parce que nous nous sentons tous concernés, mais le LOSC a battu la Fiorentina 2 buts à 0, et s'est ainsi qualifié pour disputer les huitièmes de finale de la coupe U.E.F.A.. Nous savons que le prochain adversaire du LOSC est un très difficile adversaire, le club Borussia de Dortmund, deuxième actuellement du championnat d'Allemagne, mais nous faisons confiance là aussi à la qualité de nos joueurs et de l'entraîneur.

.../...

Voilà ce que je voulais vous dire, ce qui me permet de faire le lien avec le choix du stade Grimonprez Jooris pour lequel je laisserai la parole dans quelques instants à Pierre MAUROY. Je voudrais simplement rappeler, en ce qui me concerne, la procédure. Vous rappeler que, finalement, le choix du cœur et de la raison, si je puis dire, fait que sur l'extension du stade Grimonprez Jooris la décision a été prise par nous-mêmes lors de notre séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2001, et, je crois, avec l'accord de tous.

Nous avons alors lancé l'enquête publique prévue par la loi pour l'extension du stade après une étude d'impact qui a lieu actuellement, et nous avons lancé le concours européen de maîtrise d'œuvre selon le code des marchés publics, en incluant une exigence de compétence haute qualité environnementale pour un stade qui va se situer aux abords de la Citadelle.

Pour sa part, Lille Métropole Communauté Urbaine a pris la compétence en matière d'équipement sportif au 1er janvier 2002, et a validé ce choix lors du Conseil Communautaire du 16 novembre dernier. J'en remercie Pierre MAUROY.

Ce matin, le jury que vous avez désigné s'est réuni, et je laisse donc Pierre MAUROY vous donner les résultats de ce jury et vous faire tous les commentaires qu'il souhaitera sur le choix que nous avons réalisé.

M. MAUROY - Madame le Maire, mes chers collègues, vous avez pris une délibération en date du 9 juillet 2001 par laquelle vous avez autorisé l'agrandissement du stade Grimonprez Jooris afin de porter sa capacité de 20.000 à 35.000 places.

De par la qualité du site, nous avons tous souhaité organiser un concours de maîtrise d'œuvre international sur les bases d'une étude de faisabilité réalisée par le service des Etudes de Construction de la Ville, dont l'estimation prévisionnelle du projet fut de 170 M.F. hors taxes (valeur février 2000).

Il y a eu un appel à candidatures qui a permis d'enregistrer 27 candidatures. La présentation de celles-ci à la Commission du jury de concours qui s'est réunie le 26 septembre dernier a permis, après un vote à bulletin secret, de désigner 3 candidats sur leurs compétences et références. Vous les connaissez certainement de réputation.

Le premier projet, c'est l'Atelier de la RISE ; le deuxième, le projet de Dominique PERAUT ; le troisième projet, l'atelier de Jean NOUVEL.

Un dossier programme définissant les ambitions de la Ville tant au niveau de l'intégration dans l'environnement du site historique de la Citadelle qu'au niveau de l'architecture, du sport, de la sécurité -c'est très important- et de la haute qualité environnementale a été remis aux trois candidats, afin que dans un délai de deux mois ils puissent remettre, dans le respect de l'anonymat, un projet sous forme d'esquisse, ainsi que son estimation financière.

Un comité technique constitué des représentants de la DRAC, de la DIREN, du LOSC, de Lille-Métropole, de la Ville de Lille, et de l'Architecte des Bâtiments de France, a analysé ces trois projets, et présenté son rapport à la Commission de jury de concours le 14 décembre, c'est-à-dire ce matin.

J'ai présidé ce jury, ou plutôt à vrai dire, co-présidé, Madame le Maire... Il y avait aussi la maîtrise d'œuvre qui était représentée par Madame DA SILVA.

.../...

3 collèges :

Le collège maîtrise d'ouvrage : Madame AUBRY, Monsieur MARCHAND, Monsieur CUCHEVAL, Madame FOLENS, Monsieur SANTRE, Monsieur LESERRE ;

Le collège Personnalités : moi-même, Madame DEMESSINE, Monsieur PERCHERON.

Le collège maîtrise d'œuvre : Monsieur BRUNEEL, Monsieur CUSENIER, Monsieur SERCOT, Monsieur PHILIPPON, Monsieur BULLERVAL.

Nous avons pris un grand plaisir à voir ces trois projets qui étaient très typés, très différents, et nous avons choisi.

Il y avait un projet de facture académique, mais très fonctionnel, qui s'insérait très bien dans le site, et qui paraissait véritablement vouloir faire un stade tel que les footballeurs, les spectateurs et tous ceux qui s'intéressent au football le souhaitent.

Il y en avait un autre qui était presque une œuvre d'art. On se demandait si l'ambition n'était pas d'effacer la Citadelle pour, finalement, montrer cette œuvre d'art que devait être le stade.

Et puis, il y en avait un troisième qui était original, d'une très grande originalité.

Il y avait deux projets qui étaient très intéressants, mais la difficulté était peut-être de jouer au football dans ces stades... ou tout au moins de les faire fonctionner à la satisfaction générale. Pourtant, ils étaient signés des meilleurs, et ils étaient vraiment de très belle facture.

Mais nous avons préféré, je tiens à vous le dire, le projet que nous vous présentons, qui était le projet n°1, le projet de l'Atelier de la RISE, qui est académique, beau, fonctionnel, qui répond à ce que nous souhaitions sur le plan de la sécurité.

Et puis, on s'est posé une question. Nous savons que beaucoup attendent le stade, et que cette attente va parfois être un peu pénible, un peu dure. Alors, si en plus ils ont l'impression d'attendre pour un stade qu'ils ne reconnaissent pas tout à fait, ou dont ils devinent les défauts, nous avons pensé qu'il était de notre devoir de vous proposer un stade qu'ils pourront attendre avec la satisfaction que, le jour venu, il répondra entièrement à leurs préoccupations.

Deuxièmement, nous avons été très attentifs aux problèmes de sécurité.

Il y avait un projet qui était fait de telle façon que, finalement, on se demandait si les gens ne pouvaient pas grimper sur les structures et superstructures pour se retrouver sur le toit du stade. Cela pouvait être très intéressant d'une certaine manière, mais nous avons préféré que la sécurité soit garantie, je ne dis pas absolument, mais en tout cas que les meilleures conditions de sécurité puissent exister.

Voilà pourquoi notre choix est le premier projet, celui de l'Atelier de la RISE. Vous avez la primeur de l'information, ce qui est bien normal.

J'ajoute qu'après avoir délibéré sur les points forts et les points faibles de chaque projet, tant sur l'aspect architectural, que sportif et financier, la Commission, après un vote secret - nous étions 11- a adopté par 10 bulletins le projet que je vous propose et par 1 bulletin un autre projet. C'était presque parfait. Quelqu'un a eu une autre idée, mais majoritairement, vous voyez dans quelles conditions c'est l'Atelier de la RISE qui l'a emporté.

.../...

Nous avons quand même fait un certain nombre de réserves, réserves que nous allons présenter à ceux qui vont avoir l'ambition et l'honneur de construire ce stade.

C'est la révision des délais de conception et de réalisation. Il faut réaliser bien, mais vite. Vous vous souvenez que j'avais signé une convention pour le 1er janvier 2003. Il faudra attendre davantage, mais le moins possible, et on y sera attentif.

Préserver l'intégrité du mur, qui est un symbole. Un des projets le faisait disparaître, tandis que dans celui que nous avons choisi, on voit le mur, et il n'y a pas de percement, nous a-t-on dit. Nous y veillerons.

Affirmer par les couleurs l'image du LOSC en accord avec les Monuments Historiques. On peut y mettre un peu de couleurs, c'est absolument nécessaire.

Expliciter la démarche qu'est la démarche de haute qualité environnementale, qui est d'ailleurs reprise dans le projet, mais on souhaite que ce soit bien respecté.

Revoir la localisation des locaux d'accueil et administratifs. Sur ce plan-là, nous avons un certain nombre de suggestions à faire.

Et enfin, faire de ce projet une exemplarité au niveau de la sécurité.

Voilà quelles ont été nos réserves. Cela veut dire que nous allons veiller à ce que ceux qui vont construire le stade puissent véritablement tenir compte de ce que nous souhaitons, des améliorations que nous souhaitons apporter à leur projet.

Ce projet, que vous nous présentons, est celui qui offre le plus de garanties pour passer devant les organismes techniques divers qui pourraient nous arrêter dans notre route. On a la quasi certitude qu'avec un tel projet, nous pourrions mener notre stade à bon port, et que, dans ces conditions, et le plus rapidement possible, vous aurez à Lille un beau stade.

Merci.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur le Président et Monsieur le Maire honoraire.

Je voulais juste ajouter un élément, à savoir que l'Armée avec laquelle nous négocions depuis plusieurs années a accepté le principe selon lequel l'ensemble des terrains aux abords de la Citadelle, et donc autour du stade, puissent nous être libérés progressivement et en concertation. Ce qui va nous permettre, à la suite de ce qu'a dit Pierre MAUROY sur ce stade qui s'intègre bien autour de la Citadelle, qui est fonctionnel, qui remplit toutes les conditions de sécurité, d'avancer en parallèle sur les problèmes de la circulation, du stationnement, des abords du stade, et donc d'avoir un plan de déplacement aussi efficace, nous l'espérons, que le sera le stade.

Nous pouvons remercier l'Armée d'avoir accepté cette longue négociation que Pierre MAUROY avait commencée, et au terme de laquelle nous arrivons aujourd'hui.

Je veux encore dire pour les journalistes que cet architecte est celui qui a conçu Gerland à Lyon, donc il a une grande pratique des stades.

Comme Pierre MAUROY l'a dit, beaucoup de gens dans la ville, tous les supporters du LOSC, dans toute la communauté urbaine d'ailleurs, attendaient cette décision, et nous allons maintenant continuer avec le même pas rapide pour arriver à avoir un beau stade le plus rapidement possible.

.../...

Nous pouvons maintenant poursuivre notre ordre du jour.

Je prends mes dossiers, et je crois qu'il y a une intervention de Monsieur BERNARD.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire

01/893 - Séance du 21 septembre 2001 - Procès-verbal.

M. BERNARD - Madame le Maire, cela concerne l'approbation du procès-verbal du mois de septembre. Dans la précipitation de la fin du Conseil, notre collègue Luc PECHARMAN avait souhaité intervenir sur un dossier, et vous aviez clôturé la séance avant qu'il ne puisse donner une position de vote sur un dossier, le 01/554, la représentation de la Ville dans divers organismes, en particulier la représentation de la Ville dans les écoles primaires.

Evidemment, nous votons contre ce dossier. La raison en est bien simple. Vous avez volontairement exclu notre Groupe de cette représentation, alors que la représentation proportionnelle qui préside normalement à la répartition des élus dans les organismes extérieurs aurait dû nous permettre d'y être présents.

Vous avez fait ce choix, nous le contestons, non seulement par ce vote, mais également par un recours que j'ai déposé devant le tribunal administratif, et nous verrons comment le juge administratif entend se positionner par rapport à ce principe du droit.

Voilà. C'était pour rectifier ce vote sur la délibération 01/554 du 21 septembre.

Merci.

Madame le Maire - Il s'agissait d'une délibération sur la représentation de la Ville au sein des établissements scolaires. J'ai fait examiner le procès-verbal intégral de notre séance, et il ne comporte pas de demande d'intervention pour un vote à bulletin secret de la part de votre Groupe.

Je veux bien le revérifier, mais en tout cas, ce qu'on me dit à l'instant, c'est qu'il n'y avait pas de demande inscrite au procès-verbal. Donc, nous allons le revérifier, et si c'est le cas, nous procéderons à un nouveau vote lors du prochain Conseil Municipal. Je ne pense pas que ce soit le cas, mais nous allons bien évidemment le vérifier.

Adopté.

01/894 - Adhésion de la Ville de Lille au Syndicat mixte, Gens du Voyage Lille Métropole - Désignation des représentants.

01/895 - Stade Grimonprez-Jooris - Travaux de nettoyage - Appel d'offres.

01/896 - Conseils de Quartier - Vacances de sièges - Désignation de membres.

Adoptés.

01/1084 - Subvention à l'Association LOSC Lille Métropole.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. (Madame DEMESSINE, Monsieur DECOCQ et Monsieur de SAINTIGNON ne prenant pas part au vote).

.../...

01/1088 - Extension du stade Grimoprez-Jooris - Choix du maître d'œuvre.

Adopté.

Nous en arrivons au dossier essentiel de notre séance qui est celui du budget.

Je vais laisser notre collègue Bernard ROMAN vous présenter le projet de budget 2002 dans quelques instants. Inutile de dire combien cette présentation est importante puisqu'il s'agit du premier budget de la nouvelle Majorité municipale, et qu'il était essentiel pour nous que les Lillois y retrouvent les priorités sur lesquelles nous nous sommes engagés vis-à-vis d'eux, la qualité de vie, la sécurité, la petite enfance, le sport, la culture, qu'il était essentiel que ce budget soit élaboré collectivement, et qu'il soit présenté aujourd'hui en toute transparence. Je crois que c'est le cas et je voudrais, avant de lui laisser la parole, remercier très chaleureusement Bernard ROMAN car, depuis six mois, nous avons fait, grâce à son implication personnelle et à celle de l'ensemble des Présidents de pôles qui ont travaillé avec tous les élus, un travail pour examiner la totalité des dépenses, et aussi faire en sorte que nos priorités puissent être financées tout en continuant à réduire notre endettement, et en n'augmentant pas les impôts des Lillois.

Je lui laisse tout de suite la parole, en le remerciant très chaleureusement car cela a été un travail très long, très lourd, dans lequel il a pris une place irremplaçable.

Chemise n°8

Rapporteur : Monsieur ROMAN,
Adjoint au Maire

FINANCES

01/936 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 2001 - Décision Modificative n°4

01/937 - Exercice 2001 - Transferts de crédits. --

Adoptés.

01/938 - Budget Primitif 2002 - Programmes d'équipement de la section d'investissement - Autorisations de programme et crédits de paiement.

01/939 - Budget Primitif 2002.

M. ROMAN - Merci, Madame le Maire.

C'est toujours un exercice difficile de présenter un budget et je voudrais essayer de le faire en citant les chiffres essentiels et en insistant sur les grands axes, les grandes priorités que nous avons souhaité collectivement, comme vous venez de le dire, Madame AUBRY, mettre en œuvre à l'occasion du premier réel budget de ce mandat.

Je dis le premier réel budget car, effectivement, nous avons travaillé avec un budget en 2001 mais nous avons souhaité que les Lillois sachent, avant les élections municipales, quelles étaient nos intentions en matière de fiscalité en 2001 et donc les grandes lignes et les grands équilibres du budget 2001 étaient décidés avant les élections municipales.

.../...

Ce budget 2002, ce sera le premier budget voté et réalisé en euros. Comme nous n'y sommes pas encore tout à fait tous habitués, vous me permettrez de vous présenter ce budget en francs, même si je fais allusion aux euros.

C'est ainsi, pour donner quelques chiffres globaux, que ce budget en fonctionnement fera 226 M.€, 1 480 000 000 F, et en investissement dégage au moment du vote du budget primitif des dépenses d'opérations inscrites en crédits de paiement pour un montant de 33 M.€, c'est-à-dire 216 M.F.

Si on regarde l'évolution de 2001 à 2002, on a une évolution globale en fonctionnement qui, en mouvements réels, est de 3,2%. Il y a une masse supplémentaire de 3,2%.

Des dotations qui augmentent, de la part de l'Etat, de 1,6% en moyenne.

Et une dette qui augmente de la même manière, 1,6% alors que les frais de personnel qui constituent avec la dette un poste important du budget de la Ville, augmentent eux de 3,4%. Je le dis parce que lorsque l'on regarde les chiffres les uns à côté des autres, on peut avoir l'impression que cette dépense de personnel évolue plus lourdement, mais c'est uniquement parce que nous avons intégré dans les dépenses de personnel réelles de la Ville de Lille le personnel de la Caisse des Ecoles en 2001 et que le poids du paiement de ces personnels intervenait sur un autre budget alors qu'il intervient aujourd'hui sur ce budget.

C'est la même projection qui est faite pour un certain nombre de postes qui relevaient en 2001 du Centre Communal d'Action Sociale et qui relèveront en 2002 du budget direct de la Ville.

Comment définir ce budget 2002 ?

De quatre points de vue, ce budget est celui des engagements tenus.

Premier point de vue : engagement tenu en matière de fiscalité puisqu'il n'y aura pas de hausse de la fiscalité locale à Lille en 2002. C'est un engagement que nous avons pris de modération fiscale avec Martine AUBRY au moment des élections municipales. C'est un engagement que nous avons confirmé au moment du débat d'orientation budgétaire.

L'ensemble des dépenses du budget qui vous est présenté ont été calibrées en fonction de recettes qui ne sont pas encore certaines aujourd'hui, mais ces recettes ont été estimées soit dans une fourchette moyenne, soit au plancher, de telle manière que nous puissions, au mois de mars, lorsque nous voterons les taux, proposer un maintien voire une petite baisse de la fiscalité.

Cela mérite d'être dit car nous sommes dans la première année de mise en œuvre de la taxe professionnelle unique, la taxe professionnelle d'agglomération, et que, à partir de 2002, les seules ressources fiscales de la Ville de Lille seront les impôts ménages, c'est-à-dire la taxe d'habitation et les taxes foncières, et que la taxe professionnelle que nous touchions jusqu'à présent ira intégralement à la Communauté Urbaine.

Je ne peux pas vous avoir dit depuis des années avec Pierre MAUROY d'abord, puis ensuite avec Martine AUBRY, que le produit intérieur brut de la Ville de Lille augmentait chaque année du fait de l'augmentation de la taxe professionnelle sans vous dire aujourd'hui que si nous avions gardé la taxe professionnelle, nous aurions un enrichissement de la Ville de Lille supérieur à ce qu'il est effectivement.

.../...

Je l'estime aujourd'hui à environ une dizaine de millions de francs. Nous aurions aujourd'hui sans doute 10 M.F. en plus de recettes si nous n'étions pas en taxe professionnelle d'agglomération.

Je crois qu'en constatant cela, il faut se dire que nous n'avons aucun regret, au contraire, à avoir d'être entré dans le dispositif de la taxe professionnelle d'agglomération car l'intérêt de la Métropole, c'est l'intérêt de la Ville, et le fait que la Métropole dispose de plus de moyens pour se développer aura une incidence sur le long terme sur la place de la Ville de Lille dans la métropole.

Mais l'équilibre était d'autant plus difficile à trouver.

10 M.F., non pas de moins, mais de moins par rapport à ce que nous aurions dû attendre, si on le rapporte à la fiscalité, c'est presque deux points de fiscalité puisque, lorsqu'on fait 1% de fiscalité en plus, cela rapporte 6 M.F. à la Ville de Lille.

Je pense qu'il est nécessaire de mesurer que cet objectif de maintenir la fiscalité qui consiste à refuser d'augmenter les impôts locaux à Lille, si cet objectif a été atteint, il l'a été grâce à un effort d'élaboration du budget qui est à saluer.

Deuxième aspect au regard duquel les engagements ont été tenus, et j'y insisterai, ce sont les priorités.

Une équipe municipale n'est pas seulement là pour gérer, elle est là aussi pour mettre en avant un certain nombre de priorités et pas uniquement pour reconduire d'année en année un certain nombre de budgets.

Ces priorités, nous les avons définies au moment du débat d'orientation budgétaire. Nous avons dit l'environnement, avec notamment l'accent sur la politique d'espaces verts de la Ville de Lille et la politique de propreté, nous avons dit la culture, avec la perspective de Lille 2004, mais la nécessité d'accompagner ce grand événement culturel par un appui au foisonnement culturel dans la Ville et dans les quartiers pour que cet événement culturel appartienne non seulement à la Ville mais appartienne aussi à chacun des habitants de cette ville.

Et nous avons dit la proximité, la nécessité d'être proche de la réponse à apporter aux citoyens, qu'il s'agisse du domaine de la petite enfance, du sport, de la sécurité ou de bien d'autres domaines de la gestion municipale.

Ces priorités, nous les affichons et je dirai dans quelle proportion dans le budget que nous proposons aujourd'hui pour 2002.

En évoquant ces priorités, je pourrais les ramasser d'un mot, le budget que nous vous présentons aujourd'hui, c'est naturellement le budget de Lille mais c'est peut-être d'abord le budget des Lillois.

Troisième axe dans lequel les engagements ont été tenus et peut-être même au-delà, à votre demande, Madame le Maire, ce sont les engagements pris vis-à-vis des communes associées puisque nous avons proposé, en cours de débat d'orientation budgétaire, et je crois qu'il est bon de le dire devant le Conseil Municipal de Lille, nous avons proposé qu'au-delà des engagements que nous avons pris sur le niveau du budget de la dotation en investissement aux Communes associées de Lomme et d'Hellemmes; nous prenions en charge le budget général de la Ville de Lille au-delà de l'engagement qui avait été pris, le financement des deux grosses opérations des deux pôles sportifs qui sont prévus dans le programme municipal, l'un à Hellemmes, l'autre à Lomme.

.../...

C'est de 10 à 12 M.F. d'investissement supplémentaire pendant trois ans sur chacune de nos Communes associées.

Et c'est le troisième engagement.

Le quatrième et dernier engagement tenu dans ce budget, c'est celui d'une structure budgétaire, d'une maîtrise budgétaire à la fois pour 2002 mais aussi qui préserve les grands équilibres budgétaires pour l'avenir, avec un désendettement qui est la ligne que nous avons choisie pour la Ville de Lille depuis quelques années. Cette Ville s'était endettée. Elle avait eu raison de le faire, si elle ne l'avait pas fait, elle ne serait pas où elle en est aujourd'hui. Mais nous étions en 1995 à près de 10 000 F d'endettement par habitant. Nous sommes en 2002 à 6 100 F d'endettement par habitant.

Et nous allons poursuivre ce désendettement de telle manière que l'annuité de la dette, ce que nous remboursons chaque année pour rembourser nos emprunts, baissera de 30% durant l'ensemble du mandat.

De ce point de vue, aussi, les engagements sont tenus dans ce budget. Mais ils sont aussi tenus en perspective puisque nous présentons, comme je m'y étais engagé, et comme l'avait souhaité Martine AUBRY lors de l'ouverture du mandat municipal, un programme pluriannuel d'investissement qui reprend intégralement toutes les propositions du mandat municipal et qui organise leur mise en œuvre dans les six ans du mandat municipal.

Ce document qui est joint à la délibération, comme l'avait souhaité très légitimement Monsieur DECOCQ lors du précédent Conseil Municipal, n'est naturellement pas un document sur lequel nous allons voter aujourd'hui, c'est un document qui évoluera mais qui est un tableau de bord qu'il était tout à fait indispensable d'avoir en votant le premier budget du mandat.

Quelques mots sur les priorités.

Je vous l'ai dit, les dépenses générales en matière de fonctionnement augmentent de 3,2%. Si les dépenses générales augmentent de 3,2%, le personnel à peu près dans les mêmes limites, comment mesure-t-on les priorités ?

C'est sur les postes qui augmentent davantage que de 3,2%.

Alors, on pourrait dire qu'on a fait une priorité puisqu'on a fait + 4 sur tel ou tel poste. Ce serait mesquin.

Donc, nous avons défini trois priorités et je veux ici vous dire quels sont les efforts budgétaires que nous avons décidés collectivement sur ces priorités.

Lorsque nous disons, première priorité, l'environnement, le budget de l'environnement, globalement, en matière de fonctionnement, augmente en 2002 de 12% par rapport à ce qu'il était en 2001. Et dans les deux postes à l'intérieur de l'environnement sur lesquels nous avons décidé de faire porter l'effort, les espaces verts augmentent de 30%, nous passons de 11 M.F. à 14,5 M.F. en matière de fonctionnement de la politique d'espaces verts, naturellement hors frais de personnel, et cela permettra à l'équipe municipale de mener une politique ardue en ce qui concerne les plantations d'arbres, le fleurissement de la ville, la création de nouveaux espaces verts dans les quartiers ou le deuxième axe développé par Eric QUIQUET en matière d'espaces verts, la requalification des espaces existants.

.../...

Le deuxième poste environnement qui augmente c'est celui de la propreté : 22% d'augmentation, à côté des 3% d'augmentation moyenne du budget, 30% sur les espaces verts, 22% sur la propreté.

Sur la culture, deuxième priorité, hors programme Lille 2004 sur lequel nous provisionnons, budget après budget, des sommes qui permettront d'éviter un saut de puce en 2004 dans le budget de la Ville, en dehors de Lille 2004, le budget de la culture augmente globalement de 22%, passant, toujours hors frais de personnel, de 27,5 M.F. à 33,5 M.F.

Cet effort est essentiellement orienté vers le développement à la fois des nouvelles formes de culture, ce qu'on appelle quelquefois les cultures urbaines, mais aussi vers le foisonnement associatif culturel de la ville et des quartiers qui doivent à notre sens, c'est en tout cas ce que Martine AUBRY et Catherine CULLEN essaient de développer, qui doivent accompagner la perspective de Lille 2004.

Je dois dire que dans ce domaine, nous allons très concrètement avec la montée en puissance de l'ensemble de la politique du patrimoine qui a été présentée par Dominique PLANCKE il y a maintenant quelques mois, et le démarrage du chantier de la première Maison Folie sur Wazemmes, nous allons concrètement voir mises en place les premières structures solides de Lille 2004.

La troisième priorité, c'est la proximité dans des domaines aussi divers que la petite enfance, par exemple, 40 nouvelles places d'accueil seront créées cette année, 30 en haltes-garderies, 10 en crèches, l'animation, la sécurité avec la création de quatre bureaux de Police dans quatre quartiers différents, l'école avec un effort tout à fait significatif, ou le sport qui n'aura jamais connu avant 2002 un tel programme d'équipement de nos quartiers.

Je dois ajouter d'ailleurs qu'à côté de l'effort d'équipement de nos quartiers, nous avons avec Michelle DEMESSINE, Martine AUBRY et Pierre de SAINTIGNON, rencontré les Présidents des associations sportives de la ville, associations de clubs de football, pour essayer de répondre à une préoccupation à laquelle nous répondons dans ce budget qui est celle de leurs déplacements.

Vous savez que parmi les préoccupations majeures des clubs de quartier figure l'organisation des déplacements.

Après avoir beaucoup travaillé avec l'Adjointe aux Sports, nous avons imaginé de pouvoir offrir à chacun des 7 clubs de football de la ville un moyen propre de déplacement sous forme d'une dotation d'un minibus par club, proposition qui a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par l'ensemble de ces clubs.

Nous avons proposé, Alain CACHEUX et moi-même, que pour les clubs relevant de la circonscription dans laquelle nous étions Députés, le financement de ces minibuses puisse être réalisé en cofinancement entre la Ville et notre réserve parlementaire.

Donc, dans quelques mois, chacun des sept clubs de nos quartiers seront équipés de ce minibus et pourront répondre à cette préoccupation en matière de transport.

La proximité, c'est naturellement le fonctionnement, mais c'est aussi le fait, et je voudrais terminer sur cette présentation, que le budget 2002 est celui de l'année des 35 nouveaux projets dans les quartiers de la ville.

.../...

En rebalayant le budget dans les derniers jours, après les décisions que nous avons prises, j'ai été frappé de constater combien en 2002 nous proposerons aux Lillois en matière de proximité, de lieux de proximité dans les quartiers, un nombre impressionnant d'équipements qui répondent à l'ensemble des préoccupations qui ont été formulées ou qui le sont aujourd'hui à travers les forums citoyens que Madame le Maire a pris l'initiative d'organiser dans la ville.

Je veux les balayer rapidement.

- usine Leclerc, Wazemmes, 2002
 - usine Le Blan, usine Laffont : cela n'a rien à avoir avec la culture, c'est le développement économique aux Bois Blancs,
 - Maison de l'Emploi et de l'Insertion, Lille Centre,
 - Maison de quartier de Saint-Maurice,
 - centre social des expositions à Lille Centre, enfin, Madame ROUGERIE.
 - Maison de quartier, local jeunes à Wazemmes,
 - bureau de Police aux Bois Blancs, bureau de Police à Lille Sud, bureau de Police à Fives, bureau de Police à Euralille, Lille Centre,
 - bibliothèque de quartier, Faubourg de Béthune, 7,5 M.F.
 - restructuration crèche croisette qui va démarrer cette année, 4 M.F.
 - restructuration Fulton-Litré, Vauban,
 - centre de la petite enfance, Vauban,
 - travaux de la Fontaine Roland, Saint-Maurice,
 - restaurant scolaire Victor Duruy, Moulins,
- J'en viens aux équipements sportifs.
- salle de sports au stade Jean Boin, Moulins, 12 M.F.
 - salle de sports Matisse, Saint-Maurice, 6 M.F.
 - salle de sports Louise Michel, Wagner, Lille Sud, 12 M.F.,
 - salle de musculation à côté de la salle de sports Michelet, Lille Sud, 1,5 M.F.,
 - club house stade Jean Boin, Moulins, 1 M.F.
 - vestiaire avenue Duré, stade de l'avenue Duré, Saint-Maurice, 1,5 M.F.
 - club house Bois Blancs, 1 M.F.

.../...

- salle des fêtes de Fives, 7,5 M.F.

Dix nouveaux programmes de nouveaux jardins dans les quartiers, un par quartier, inscrits au budget d'investissement que j'évoquais dans les priorités d'espaces verts tout à l'heure.

Les remparts Porte de Gand, Vieux Lille, 1 M.F.

Quand je balaie l'ensemble de ces projets, d'ailleurs, que je décline par quartier, je me dis que, oui, décidément, ce budget est bien sûr le budget de la Ville, il est le budget de Lille, mais qu'il est d'abord le budget des Lillois.

Trois projets à Wazemmes, cinq aux Bois Blancs, quatre au Centre, cinq à Saint-Maurice, cinq au Sud, trois à Fives, deux au Faubourg de Béthune, deux à Vauban, quatre à Moulins, deux dans le Vieux Lille, l'ensemble des efforts déployés en matière de proximité se verra concrètement, sera ressenti concrètement par chacun des habitants de la ville de Lille.

Bref, c'est vrai que c'est avec une certaine fierté que j'ai, au nom de la Municipalité, à vous présenter ce budget aujourd'hui.

D'abord parce que je crois qu'il correspond à ce que nous avons dit. Il est la traduction budgétaire qui n'était pas facile à trouver des priorités que nous avons proposées aux Lillois.

Ensuite parce qu'il est le résultat d'un exercice que nous avons mené, sous votre autorité, Madame AUBRY, avec Pierre de SAINTIGNON, Premier Adjoint, le Directeur Général, Monsieur CAILLAU, le Directeur Général des Finances, Monsieur TREELS et ses collaborateurs que je voudrais associer, notamment Madame Carole CARRE qui a travaillé avec nous.

C'est un travail que nous avons commencé au mois de juin, que nous avons ponctué d'un certain nombre de rencontres générales. Je pense notamment au séminaire que vous avez organisé au mois de septembre avec l'ensemble de la Majorité municipale. 60 heures de rencontres avec des élus, avec des équipes de fonctionnaires, avec les groupes politiques de la Majorité, pour arriver, non pas à avoir un budget qui satisfasse tout le monde puisqu'il satisfait par définition plus ceux qui portent les priorités que ceux qui n'en portent pas, mais un budget en tout cas qui est porté, je l'espère, avec enthousiasme par l'ensemble des élus qui ont travaillé à ce budget et qui ont une part de responsabilité dans la dynamique, à mon sens, qu'il sous-tend au niveau de la Ville.

Voilà, Madame le Maire, la présentation du budget, qui ne peut pas être exhaustive, que je voulais faire. Je répondrai naturellement à toutes les questions ou demandes de précisions qui pourraient être faites par tel ou tel de nos collègues.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur ROMAN.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Madame le Maire, mes chers collègues, je sens à ce moment précis combien une Opposition est nécessaire pour une démocratie, combien il faut apporter un contrepoint, un point de vue différent, à ce qui vient d'être dit, et j'imagine que la vérité est sans doute au milieu de nos deux points de vue. Et pourtant, nous parlons de chiffres l'un et l'autre !

Alors, je vais reprendre un peu toute cette année, Madame.

.../...

Quand, la première fois, nous vous avons entendue vous exprimer sur les projets de Lille -je veux dire « la première fois en Conseil Municipal »- c'était, je crois, au mois d'avril, et j'ai cru à un moment, l'espace d'un instant, que vous alliez réenchanter la politique...

Nous étions prêts à croire que le Maire de Lille, responsable du projet national du Parti Socialiste, nous en ferait bénéficier ici à Lille, en mettant en pratique ce qu'elle promettait à Paris : « la vie en mieux, la vie ensemble ».

Après tout, nous ne sommes pas sectaires, c'est un beau slogan pour une ville ! Je maintiens d'ailleurs tout à fait sérieusement que c'est à la Ville d'apporter la dimension humaine, la dimension de la vie quotidienne, je l'ai répété souvent, par rapport à la Communauté Urbaine qui ne peut pas le faire. C'est pour cela que vous, et nous, pendant la campagne électorale, et encore maintenant, nous parlons tant, à juste titre, de proximité.

La vie en mieux, dans la ville, c'est plus de sécurité, plus de services de proximité, plus de propreté, un meilleur d'environnement.

Et si vous étiez vraiment allée dans ce sens, nous étions prêts, nous, Groupe d'Opposition, à faire un geste politique significatif totalement inhabituel, c'est-à-dire à laisser passer le budget. Je ne dis pas à le voter, mais à le laisser passer.

C'est pourquoi, tout au long de cette année, je n'ai cessé de vous interpellier pour réclamer un plan pour la sécurité, un plan pour la propreté, un plan pour les espaces verts, un plan pour améliorer la fréquentation des transports en commun.

Pourquoi avons-nous réclamé ces débats ? D'abord, parce que le Conseil Municipal, nous le disons, nous le répétons, doit demeurer le lieu central de la décision politique légitime et que c'est à travers nos débats que les Lillois peuvent identifier clairement vos choix et vos priorités.

Parce que aussi nous étions conscients que vos contraintes financières limiteraient vos marges de manœuvre.

Entre votre obligation politique incontournable de faire baisser la fiscalité, la nécessité de poursuivre le désendettement, et la tutelle financière de l'Etat plus grande chaque année, vous alliez devoir faire des choix, et des choix très fins.

Vous n'avez pas voulu de cette méthode de débat. Elle aurait pourtant constitué un processus politique qui aurait rendu l'approche du budget plus transparente, c'est-à-dire plus citoyenne.

Mais je vais devoir maintenant -je le regrette- faire un peu de technique budgétaire par rapport à ces débats réclamés.

La nouvelle réglementation sur les finances locales -qui a tout de même quelques années- nous impose de faire, en début de mandat, un choix entre un vote dit par fonction et un vote dit par chapitre.

Ce vote par fonction correspondrait plus à notre exercice d'Opposition. Les fonctions, ce sont ces colonnes, fort bien présentées d'ailleurs, de 0 à 12, qui sont intitulées « sécurité », « solidarité », « enseignement », « culture », etc...

.../...

Je comprends bien que la pratique des imputations et la pratique des services ici à Lille, et dans d'autres Villes, inclinent à conserver l'ancien mode, si j'ose dire, le vote par chapitre, ce qui nous est proposé aujourd'hui. Relisez bien la délibération, notre collègue Bernard ROMAN nous propose de voter par chapitre.

Cette écriture par chapitre disperse dans de nombreuses lignes du budget les dépenses qui peuvent concerner un même thème, par exemple la sécurité. C'est pourquoi le vote par chapitre que vous proposez aurait dû être proposé dans le débat que j'ai réclamé. Nous ne l'avons pas eu, cette circonstance ne m'empêche pour autant pas de constater que vous ne vous donnez pas les moyens financiers de vos ambitions ou des besoins des Lillois.

Quel est votre engagement sur la sécurité ?

Vous m'avez répondu, Madame, que la sécurité ne se limitait pas à renforcer les effectifs de la police municipale. J'en suis tout à fait convaincu ! Permettez cependant que je jette un petit coup d'œil sur votre budget 2002 et pendant que j'y suis, normalement, de faire mon travail, c'est-à-dire de le comparer avec le budget 2001.

Comme nous n'allons pas être d'accord sur les chiffres, je vais donner très précisément mes sources et les observateurs qui en ont la patience iront dans le budget vérifier les dires des uns et des autres, qui ne sont pas contradictoires, mais il y a tout de même des traitements des chiffres faits par Bernard ROMAN qui doivent être rectifiés.

Budget 2001, police municipale, chapitre 112 -cela peut se vérifier- : 32.980.000 F section de fonctionnement, soit -on ne nous le dit pas, mais je fais le calcul- 2,32% des dépenses globales de fonctionnement.

Budget 2002 -on est en euros ! - : 5.027.000 euros, soit 32.975.000 F, soit 2,23% de la section de fonctionnement.

Et si je fais la comparaison, votre effort est de -0,02% ! --

Alors, je vois bien que vous êtes logique avec vous-même puisque, sur un effectif budgétaire -dernière page du deuxième tome- de 108 postes, seuls 92 seront pourvus en 2002. C'est votre choix !

J'ai surtout fait porter l'analyse sur le fonctionnement, mais en investissement l'effort n'est pas terrible non plus puisque nous sommes à 38.112.000 euros, encore moins que l'an dernier !

Donc, si la sécurité des Lillois, comme vous le dites, repose sur un ensemble complexe de mesures diverses, éclatées en chapitres, et qui sont transversales au classement en fonctions, autant dire que vous n'êtes pas en mesure de faire le compte des dépenses d'urbanisme, d'aménagement, de service urbain, qui concernent la sécurité des Lillois ! Voilà pourquoi il fallait un plan Sécurité !

J'en viens à un autre exemple, que je vais prendre par hasard ce soir justement, la propreté publique.

Nous avons là aussi réclamé un plan d'ensemble de reconquête. Tout à l'heure, vous présenterez un règlement de propreté qui va permettre, je le dis au passage avec notre approbation totale, de sanctionner les comportements inciviques de Lillois indécents. Mais procédons là aussi au même exercice que celui que je viens de faire sur la sécurité.

.../...

Propreté urbaine, chapitre 813, toujours en fonctionnement.

Budget 2001 : 39.940.000 F, soit 2,77% du total de la section de fonctionnement.

Budget 2002 : 44.743.000 F, soit 3% du total. La progression est de 13,58%. C'est un léger progrès, mais tout de même... 2,77% l'an dernier de la dotation globale, et seulement 3% cette année... Je pense que c'est bien insuffisant pour nous payer les services d'une vraie reconquête de la propreté. C'est tellement vrai qu'à la Commission d'appel d'offres où j'étais cette semaine, j'ai bien vu que nous étions contraints de choisir le moins-disant tant le budget est serré !

Je sais que vous en parlerez tout à l'heure. Le seul commentaire que je fais d'ores et déjà, c'est : rendez-vous dans un an ! Pas de procès d'intention, il y a un nouveau contrat, vous en parlerez, Madame, donc rendez-vous dans un an !

Alors, je pourrais de la même façon multiplier les exemples pour conforter la critique. J'en resterai là...

Quand même, encore un pour la route ! Un qui me tient à cœur, les espaces verts. Toujours la même logique ! Soyez attentifs, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs...

Chapitre 823, budget 2001 : 26.000.000 F, 1,83% du total de la section.

Budget 2002 : 28.580.000 F, 1,93%. Augmentation +9,68%. On est loin des 20% annoncés !

Mais j'entends bien qu'on me dit : oui, mais c'est hors charges de personnel, hors ceci... oui ! Traitement ! Traitement tout cela ! Le chapitre 823 est là, vous pouvez comparer l'an dernier et cette année, et faire un pourcentage d'augmentation !

Alors, ce n'est pas, me semble-t-il, avec cette augmentation très modeste que la révolution verte est en marche. On n'a d'ailleurs pas débattu du tout du schéma des espaces verts. Il a été communiqué en Commission, il n'a pas été débattu, il viendra normalement en Conseil Municipal, alors que Bernard ROMAN nous promet déjà 10 jardins nouveaux !

Je pense qu'il faut tout de même nous respecter un peu, chers collègues, et que nous ne sommes pas là pour gober n'importe quelle ficelle. Je sais bien, ne soyons pas crispés, que c'est Noël, et que vous voudriez bien, pour nous, que le budget soit comme un mystère, croire sans comprendre, cher Père Roman... mais non ! le budget n'est pas un mystère ! Nous voulons le comprendre pour le croire !

En conclusion, nous espérons un budget de reconquête de la qualité de vie, nous avons eu un budget de gestion des opérations en cours ! J'ai été très attentif à ce que vous disiez, cher collègue, car vous craigniez cette critique et vous vouliez vous en prémunir dans votre discours...

Nous attendions un budget politique, nous avons eu un budget de comptable... vous avez compris que nous ne vous suivrons pas dans cette voie parce que les Lillois subiront encore en 2002 beaucoup de désagréments dus à l'absence de qualité urbaine. Eh bien, naturellement, nous voterons contre ce budget !

Je vous remercie.

.../...

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur Philippe BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, c'est vrai que l'exercice budgétaire est un exercice difficile et la technique comptable une technique aride. D'autant plus pour les élus d'Opposition quand ils ont entre leurs mains des documents en euros et qui ne sont pas convertis en francs, ce qui impose donc une comparaison difficile avec les exercices antérieurs.

Mais bon, on fait avec ce qu'on a et j'ai noté un certain nombre d'incohérences par rapport au Débat d'Orientation Budgétaire qu'on a eu il y a quelque temps.

La D.S.U. que la loi de finances prévoyait en baisse, là, on la découvre en hausse de 3 millions.

Les taux qu'on devait voter ce soir, machinalement, on les vote un autre jour.

La grande innovation finalement de ce que l'on nous propose c'est la programmation qu'on réclame depuis un certain nombre d'années mais je reste un peu sur ma faim et à la lecture des tableaux j'ai vraiment l'impression d'une programmation Canada Dry.

Ce plan pluriannuel d'investissement est d'ailleurs en discordance avec le programme d'équipement de la section de fonctionnement, le suivi autorisations de programmes/crédits de paiement. Même si vous prenez la précaution de dire que le P.P.I. n'est qu'un document de travail et non pas un document budgétaire, vous devez reprendre l'ensemble des investissements qui sont liés aux engagements du programme municipal.

Je vais vous donner quelques exemples qui montrent un peu l'incohérence entre ces deux documents.

L'Opéra figure dans votre fiche, Madame le Maire, au P.P.I., pour un montant de 18 MF en 2002. Et quand on regarde le document AP/CP, on le trouve à 28 MF, avec un coût qui oscille entre 75 et 82 MF.

Ce même décalage, il existe pour la Brasserie Desmoulins, le transfert de l'école Saint-Maurice, et c'est normal puisque la gestion des pôles ne coïncide pas avec la gestion des programmes.

Donc, comment voulez-vous que nous puissions comparer les deux documents que vous nous avez fait parvenir ?

Dans le même temps, d'autres travaux, d'autres programmes ne figurent même pas et ne font l'objet d'aucune programmation : le désamiantage, le relogement par exemple de Danse à Lille que nous ne trouvons pas dans le P.P.I.

Avec ces esquisses de programmes, nous avons à faire face aussi à des recettes qui sont peu dynamiques. La Ville dépend de plus en plus de l'Etat, avare de ses aides et sourcilleux de leurs évolutions. Les dotations vont ainsi passer de 877 MF contre 627 MF en 2000 alors que la fiscalité chute de 722 MF contre 916 MF l'année dernière. Ce qui fait que la Ville n'a plus d'autonomie fiscale et dans les chiffres que je viens de vous donner, vous voyez bien le différentiel de 50 MF qui fait que l'on va bien devoir trouver de l'argent quelque part.

.../...

D'ailleurs, je remarque que l'assiette elle-même de la fiscalité pourrait diminuer quand on regarde par exemple l'évolution du nombre d'enfants scolarisés qui baisse quand même de plusieurs centaines.

Quelques remarques sur les différentes politiques et sur les différentes dépenses.

Le concours aux associations. Depuis combien de temps nous demandons d'avoir un équivalent temps plein des mises à disposition de personnel ? Nous ne l'avons pas.

Les emplois jeunes, cela n'a pas été évoqué mais la collectivité, dans votre ville, Madame le Maire, ne bénéficiera d'aucune compensation alors que cela représente un surcoût de l'ordre de 20% pour la collectivité. Ce qui fait que le contribuable paiera, une première fois pour les compensations aux entreprises, et une deuxième fois pour les compensations qui n'existent pas au sein de la Ville de Lille.

Je remarque aussi en matière de personnel un poids de plus en plus prégnant des contractuels par rapport au personnel statutaire. Cela ne me paraît pas de bonne politique.

J'en viens à deux angles d'attaque de votre politique que vous nous proposez, à savoir, la sécurité d'une part et la propreté d'autre part.

Vous, Monsieur ROMAN, disiez qu'il n'y a pas de reconduction en masse mais, moi, c'est ce que je peux observer. Et je remarque que vos marges de manœuvre limitées se concrétisent justement par ces deux politiques.

Christian DECOCQ l'a rappelé, le budget est déjà très modeste et la Ville va finalement voter la construction des murs de commissariats sans que l'on soit sûr véritablement que les moyens en hommes et en matériels suivent dans ces différents commissariats.

En matière de propreté, c'est pareil, l'affichage budgétaire est là, Monsieur FREMAUX attend peut-être des recettes exceptionnelles de son dispositif d'amendes qu'il va nous proposer tout à l'heure.

Alors, finalement, nous restons très en deçà des promesses qui ont été faites et la dernière surprise je crois que c'est le découplage entre le vote du budget et le vote des taux. Là, j'avoue que c'est la première fois que je vois cela, alors même que le vote des taux avait été annoncé par Bernard ROMAN lui-même au mois de décembre. Vous l'aviez dit lors du débat budgétaire. Ce qui fait qu'on a vraiment l'impression d'avoir une carlingue sans carburant.

Avec toutes ces incertitudes, nous doutons fort que le pilote puisse conduire l'avion à bon port.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur Jean-Raymond DEGREVE.

M. DEGREVE - Je ne vais pas laisser comme cela en suspens pendant de longs moments la décision du Groupe Communiste sur ce budget puisque je vais prendre la pédagogie symétrique à celle de l'Opposition, le Groupe Communiste votera ce budget ainsi que les taux qui seront proposés.

Et ce, pour trois raisons fondamentales.

.../...

La première c'est la non évolution des taux. Vous savez sur ce point que nous sommes très réservés à toute évolution des taxes communales puisqu'elles représentent l'impôt en France aujourd'hui qui reste l'impôt le plus injuste puisqu'il n'est pas un impôt de répartition. Il est évident que des décisions qui vont vers une augmentation des taux renforcent la discrimination au regard des vies des familles de la ville.

Donc, cette stabilité va dans le sens que nous souhaitons et nous comprenons que ce n'est pas forcément un exercice toujours facile. Pour autant, il faut s'y tenir tant que la réforme de la fiscalité n'est pas passée au Parlement et qu'elle redonne un caractère juste à cette imposition.

La deuxième raison, c'est le maintien global des investissements et j'en dirai quelques mots tout à l'heure.

La troisième raison, c'est, sur le fond, un maintien de l'enveloppe globale consacrée au personnel de la Ville.

Ce sont les trois éléments constitutifs de notre vote.

Pourquoi ai-je dit que je faisais le symétrique de l'Opposition dans la forme et en commençant par annoncer notre vote ?

Cette fausse discussion sur des problèmes de technique financière pour dire qu'on est dans l'incapacité d'énoncer d'autres propositions de politique budgétaire.

M. DECOCQ - Ce n'est pas à vous, c'est à vous, Madame, de répondre !

Madame le Maire - Monsieur DECOCQ, on vous a écouté sans rien dire. Monsieur DEGREVE a le droit de s'exprimer.

M. DEGREVE - Je parle à l'ensemble des collègues, vous n'êtes pas obligé d'écouter d'ailleurs. Ce qui montrerait que votre capacité à accepter un débat démocratique devient de plus en plus insupportable pour vous, ce que je ne peux imaginer, Monsieur DECOCQ !

Il faut arrêter sur cette question. Je tiens à saluer les services, le Groupe Communiste tient à saluer les services qui ont mis tout le travail et l'intelligence nécessaire pour finir la présentation dans le cadre de la réforme de la comptabilité publique avec la M 14 et qui, de plus, ont dû remettre l'ensemble des éléments en euros, ce qui n'est pas forcément un exercice simple au niveau du nombre d'opérations à réaliser pour constituer ces documents. Il faut donc arrêter.

Par contre, je n'ai pas entendu parler, sauf si le Président de la Commission des Lois à l'Assemblée Nationale l'a fait sans prévenir le peuple, qu'on ait réformé le Code des Communes. Le budget, jusqu'à maintenant, ou bien il se vote dans sa globalité ou bien il se vote article par article. Après, la comptabilité analytique nous donne la vertu aujourd'hui d'avoir des éléments de compréhension avec l'application de la M 14. C'est bien ! Cela améliore notre perception et notre capacité critique et nous permet de donner des réponses de substitution quand on est pas d'accord sur un élément.

Par exemple, les raisons pour lesquelles nous sommes encore inquiets, j'ai dit que nous voterions le budget, cela ne veut pas dire que nous n'avons pas des inquiétudes.

Le personnel, Monsieur ROMAN, c'est une ambiguïté de nous dire en même temps 3,4% d'augmentation et de dire qu'on a intégré le personnel de la Caisse des Ecoles, ce qui ne fait pas 3,4% d'augmentation. On est donc sur une masse consacrée à l'évolution du personnel, que ce soit sur ces

.../...

plans de carrière qui ont tous été intégrés, vous nous avez donné les éléments à la Commission des Finances à partir des questions que nous avons formulées.

Mais reste posé le problème de la fin de parcours des emplois jeunes et de leur intégration, de leur repenser le statut.

Donc, nous vous donnons acte à l'intérieur de ce budget du sens qu'il contient. Mais comptez sur notre vigilance, même si cela doit nous amener à faire des délibérations modificatives budgétaires à la rentrée de septembre pour rendre conforme cette volonté d'intégration statutaire des emplois jeunes avec les chiffres qui nous sont présentés actuellement. Comprenez que nous resterons vigilants sur cette question parce que nous y sommes particulièrement sensibles.

Deuxième point.

Ce qui a été mis en place, et en particulier dans les priorités, bien sûr, nous le partageons. Lorsque vous avez parlé du sport, ce n'est pas seulement parce qu'une Adjointe Communiste est aux sports, et nous nous en félicitons, mais parce que ce que vous faites dans le domaine sportif et dans les A.P. qui sont mises et dans le plan pluriannuel, c'est de rendre égalitaires les accès à la vie sportive sur l'ensemble des quartiers. C'est cela que nous recherchons aujourd'hui parce que nous pensons qu'on a tardé pendant plusieurs années et que tout ce qui va aller dans ce sens, en particulier dans les équipements de proximité, va rendre égalitaires les accès pour les citoyens de la ville, et c'est cela qu'il nous fallait corriger.

Alors, le petit côté non satisfait, et là je ne partage pas du tout le point de vue de l'Opposition -on ne va pas dire Monsieur DECOCQ-

M. DECOCQ - Heureusement ...

M. DEGREVE - Je vais prendre Monsieur ROMAN, cela va aller mieux parce qu'il est plus tolérant que vous ...

Monsieur ROMAN, c'est vrai, de 11 F d'endettement on passe à 6 F, il faut s'en féliciter. On atteindra 4 F en fin de mandat. Je ne suis pas si sûr que ce soit une bonne chose.

Car nous pensons aussi qu'il est de la responsabilité des élus de veiller, par la nature de ces investissements, facteurs de création d'emplois directs, à être un accompagnement, en particulier quand il y a des périodes de ralentissement économique dans le pays, et qu'on ne doit pas accompagner ce ralentissement par frilosité mais qu'il faut au contraire pouvoir utiliser toutes les capacités par l'investissement pour relancer de l'emploi direct.

Oui, Monsieur ROMAN, on se félicite que cet endettement baisse mais ce n'est pas un objectif philosophique et ce n'est pas un objectif politique. Il faut continuer à se donner les moyens et accélérer, y compris dans ces périodes, en particulier les investissements de proximité pour rendre plus rapidement égalitaire la ville dans ses accès et dans son utilisation, même si cela doit maintenir un taux d'endettement par habitant qui soit différent.

Voilà un peu les remarques que nous souhaitons donner et je réaffirme que nous voterons les deux éléments sur le budget.

Madame le Maire - Merci, Monsieur DEGREVE.

Madame VERBRUGGHE.

.../...

Mme VERBRUGGHE - Nous serons, Madame le Maire, très humbles face à ce premier budget.

Sur la forme, malgré l'effort de l'Adjoint aux Finances pour une meilleure lisibilité, notre connaissance encore insuffisante des pratiques municipales, des décisions modificatives, des autorisations de programme, des crédits de paiement, ne nous permet pas d'avoir aujourd'hui une image très limpide de ce budget 2002.

Le budget municipal doit être accessible à tous. Chaque citoyen lillois doit pouvoir s'y retrouver. Cela demande encore quelques efforts, mais cela ira mieux d'année en année en ce qui nous concerne.

Sur le fond, ce budget qui est le premier de cette nouvelle mandature met en application le contrat que nous avons signé conjointement au lendemain des municipales.

Ce budget fait apparaître des engagements nouveaux. Si nous nous félicitons des financements des politiques espaces verts, quelques pas de plus doivent être faits pour la mise en œuvre d'actions concrètes pour la maîtrise de l'énergie, pour la qualité de l'air, pour le développement de la haute qualité environnementale, dans le cadre des grands équipements futurs.

Si l'économie solidaire va bien trouver sa place en 2002 auprès de l'économie traditionnelle, la lecture publique mérite encore quelques efforts.

Je ne m'attarderai pas sur les délégations de chaque élu Vert, l'objectif n'est pas d'être satisfait individuellement, mais bien de faire en sorte que les besoins des Lilloises et des Lillois soient satisfaits.

La volonté de tenir compte de l'équité sociale, des conséquences environnementales et des droits des générations futures constituera le fil conducteur de cette année.

Nous serons donc vigilants sur l'application des choix de ce budget, des choix qui, combinés avec ceux de Lille Métropole Communauté Urbaine, doivent nous permettre des développements attendus en matière de déplacements par exemple, et nous permettre de rendre notre ville moins minérale.

Hier, les élus Verts hellemmois se sont abstenus sur le budget de la commune associée d'Hellemmes pour manque de transparence sur les choix municipaux en matière de financement associatif. Nous n'avons pas ces inquiétudes et nous voterons ce budget, Madame le Maire, parce qu'il traduit de vrais choix politiques. Et bien évidemment, nous nous retrouverons au fil de l'année 2002 et des Décisions Modificatives afin que ce budget réponde bien au contrat que nous avons conclu pour une réelle transformation de la ville.

Merci.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Madame VERBRUGGHE.

Monsieur DURAND.

M. DURAND - Merci, Madame le Maire, de me donner la parole parce que, en effet, c'est la première fois pour la commune associée de Lomme que nous construisons notre budget ensemble dans le cadre de notre association avec Lille et Hellemmes.

.../...

La commune associée de Lomme et ses élus ont examiné leur budget communal il y a quelques jours. Il a été voté par l'unanimité de la Majorité et par la majorité du Conseil, d'abord parce que les grandes priorités que nous avons dégagées pour les Lommois pendant la campagne municipale, mais également avec vous, Lillois et Hellemmois, ont connu dans ce budget la première étape de leur réalisation. Et au-delà, nous avons pu envisager l'utilisation de moyens supplémentaires qui est tout simplement la conséquence de notre démarche associative.

Je voudrais, après Bernard ROMAN, me féliciter que l'une des 4 priorités qu'il a données tout à l'heure, et notamment celle qui concerne les communes associées, ait été scrupuleusement respectée. Mais au-delà de ces chiffres, je voudrais surtout me féliciter de la méthode de travail entre nos administrations et nos élus, par le respect de nos choix, et par la volonté de dégager ensemble nos priorités communes.

Nous avons su apporter, Madame le Maire, avec vous et avec l'ensemble des élus lillois et hellemmois, une possibilité de devenir une nouvelle ville, et Lomme, par le nombre de ses habitants, y a contribué, une ville de plus de 200.000 habitants apportant un certain nombre de bénéfices financiers, mais pas uniquement financiers, également, il me semble important de le dire, politiquement.

Ce premier budget, pour nous, élus lommois, qui avons avec vous pris cette décision d'association, nous y voyons une première étape vers la construction de quelque chose de nouveau, une forme élevée d'intercommunalité au bénéfice des Lommois, mais également des Lillois et des Hellemmois, et l'émergence sereine, certes progressive, mais soyez-en sûre déterminée de la conscience du destin commun des Lommois, des Lillois et des Hellemmois. Et c'est dans cet état d'esprit que la commune associée de Lomme a voté son budget et que les élus lommois voteront le budget de la commune de Lille englobant dans un même destin celles de Lomme et d'Hellemmes.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Monsieur PARGNEAUX.

M. PARGNEAUX - Madame le Maire, mes chers collègues, après le Maire de Lomme, je veux indiquer également qu'après vingt-quatre ans d'association entre Lille et Hellemmes, pour la préparation de ce budget 2002, le premier budget que j'ai préparé en tant que Maire de la Commune associée d'Hellemmes, nous sommes, nous Hellemmois, satisfaits tout d'abord du travail préparatoire que nous avons entrepris avec vous-même, Madame le Maire, avec les services de la Ville de Lille, et bien entendu l'Adjoint aux Finances, Bernard ROMAN.

Il s'agit d'un travail préparatoire qui a été accompli dans la confiance, dans une confiance mutuelle, dans le respect mutuel, mais aussi dans la confrontation de points de vues, compte tenu, le Maire de Lomme le rappelait dans son propos, de l'identité que la commune d'Hellemmes peut avoir dans son association avec Lille et maintenant avec Lomme.

Je crois que cela a été le sens du débat que nous avons eu hier soir au sein de notre Conseil communal à Hellemmes. Une large majorité avec le Groupe Communiste et le Groupe Socialiste et Apparentés a souhaité voter pour le budget 2002 concernant la commune d'Hellemmes. Pourquoi ? Eh bien, parce que ce budget nous a permis de concrétiser les efforts que nous avons entrepris depuis le mois d'avril dernier, date à laquelle une nouvelle équipe a été mise en place au sein de ce Conseil communal, et avec cette nouvelle équipe, nous sommes allés à la rencontre des Hellemmoises et des Hellemmois. Plus de 30 réunions de concertation ont été organisées depuis. Nous sommes dans la préparation d'un schéma global d'aménagement et de développement durable de la commune d'Hellemmes, et nous avons, pour cette première année de mandat, souhaité insister sur les trois grandes priorités de la commune que sont l'amélioration du cadre de vie et de l'esthétique urbaine

.../...

ne, une animation plus conviviale, plus solidaire par rapport à la vie associative hellemmoise, mais aussi la prise en compte au sein de notre commune de celles et de ceux qui restent encore trop souvent sur le bord du chemin, donc une politique solidaire encore plus forte.

Hellemmes est une commune qui est à la croisée des chemins avec une évolution forte par l'apport d'une population nouvelle ces dix dernières années, mais aussi avec une population qui reste ancrée non seulement dans notre mémoire collective, mais aussi dans cette vie industrielle que nous avons pu connaître ces dernières années.

C'est donc ce point d'équilibre que les socialistes et apparentés, et les communistes ont souhaité approuver hier dans notre réunion du Conseil communal.

Comme vient de le rappeler Madame VERBRUGGHE, les élus Verts d'Hellemmes ont souhaité s'abstenir, mais en écoutant hier dans son intervention Martine CARLIER, je n'y ai pas vu une défiance par rapport à la politique que nous avons menée par manque de transparence des financements de la vie associative hellemmoise. Nous avons ensemble depuis le mois d'avril accompli un parcours permettant une plus grande clarté dans le partenariat entre la commune et la vie associative hellemmoise, nous avons d'ores et déjà pris un certain nombre de décisions parfois difficiles concernant notamment la suppression de postes FONGEP vis-à-vis d'une structure nationalement connue en matière de vie associative. Cette réorientation que nous avons souhaitée tous ensemble, nous l'avons voulue avec les élus Verts. Il y a de leur part un souhait de vigilance et une attitude d'attente pour l'instant dans le cadre de ce premier budget, mais je crois que, compte tenu de la bonne volonté que nous avons les uns et les autres et de cette transparence qui me caractérise, qui caractérise également les Groupes de la Majorité que sont les Groupes Communiste et Socialiste, nous allons, à n'en pas douter, nous rejoindre complètement pour les prochaines semaines et les prochains mois pour le bien-être des Hellemmoises et des Hellemmois, Madame le Maire.

Madame le Maire - Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur ROMAN.

M. ROMAN - Je vais très rapidement répondre puisque l'exercice permet à chacun de s'exprimer, et je remercie tous ceux qui se sont exprimés au nom de la majorité d'avoir apporté leur soutien, y compris quelquefois circonstancié, à ce budget.

Remercier Yves DURAND et Gilles PARGNEAUX de ce qu'ils ont dit en leur qualité de Maires des communes associées.

Dire à Madame VERBRUGGHE que j'ai bien entendu la nécessité de toujours évoluer vers une lisibilité, pour nous collectivement, et pour les électeurs naturellement, on va essayer d'année en année d'améliorer le dispositif.

Dire à Monsieur DEGREVE que je pense que nous sommes d'accord tant pour considérer que nous avons en matière de personnel à relever un certain nombre de défis, Monsieur de SAINTIGNON a déjà eu l'occasion de s'exprimer à plusieurs reprises sur cette question de la perspective à offrir à nos personnels en insertion, que sur le fait que le désendettement ne constitue pas une philosophie politique, mais effectivement le moyen de donner à la Ville des choix en matière d'orientation politique tout simplement. C'est plus un moyen qu'une fin.

Enfin, je voudrais dire deux mots à Monsieur DECOCQ, avec lequel j'ai toujours beaucoup d'intérêt à débattre, mais comme le registre évolue chaque année... cela met du piment... mais là qu'est-ce que vous nous dites, Monsieur DECOCQ ?

.../...

Vous nous dites : « nous, l'Opposition, nous avons défini nos priorités, la proximité, l'environnement, la sécurité ». C'est-à-dire les mêmes que les nôtres.

Et puis : « on souhaite moins de fiscalité ». Comme nous !...

« On souhaite le désendettement ». Comme nous !...

Alors, comme vous êtes d'accord sur tout cela, mais que vous ne pouvez pas voter le budget puisque vous êtes l'Opposition, vous dites : « là, je vais faire un peu de technique ». Et vous nous embarquez dans le vote du budget par chapitre ou par fonction.

Et vous nous dites : « vous nous obligez à voter par chapitre, donc il n'y a pas beaucoup de lisibilité ».

Oui, mais il ne faut pas oublier de dire que, dans le beau document que vous avez, c'est présenté par chapitre et par fonction ! Et que, donc la lisibilité existe !

M. DECOCQ - Je l'ai dit...

M. ROMAN - Si tant est que la comptabilité publique peut permettre la lisibilité ! Cela rejoint la préoccupation de Madame VERBRUGGHE.

Mais au-delà de ça, je veux simplement reprendre un seul de vos exemples, Monsieur DECOCQ. Il ne faut pas qu'on se trompe nous-mêmes -et quand je dis cela, ce n'est pas une attaque de l'Opposition vers la Majorité ou de la Majorité vers l'Opposition- dans la manière dont nous devons aborder un certain nombre de questions.

Vous nous dites « sécurité » et vous regrettez qu'il n'y ait que 7 ou 8 M.F. d'investissement dans la sécurité...

M. DECOCQ - Je n'ai parlé que de fonctionnement... --

M. ROMAN - Vous nous avez parlé de la ligne « investissement », et vous avez dit : sur le fonctionnement, 92 postes...

Je vais vous en parler, de l'investissement...

M. DECOCQ - Justement, ce n'est pas par hasard !...

M. ROMAN - Je vais vous en parler parce qu'il ne faut pas qu'on se trompe nous-mêmes en pensant que c'est nous qui allons faire la politique de sécurité sur la ville de Lille ! Et si nous le faisons, nous faisons la même erreur qu'un certain nombre de ceux qui ne sont peut-être pas tout à fait attachés à la mise en œuvre par l'Etat des fonctions régaliennes font en toute connaissance de cause ailleurs.

C'est à l'Etat de mener la politique de sécurité, et il appartient à la Commune d'accompagner cette politique de sécurité.

Je dois dire que lorsqu'on met en œuvre un Contrat Local de Sécurité à Lille, et que la Maire de Lille accompagne ce dispositif mis en place il y a maintenant un an et demi par l'installation de cellules de veille dans les quartiers ;

.../...

lorsque nous articulons notre travail du Contrat Local de Sécurité lillois sur celui de la Communauté Urbaine et notamment des transports dans la communauté urbaine où il y a une vraie préoccupation de sécurité ;

lorsque nous maintenons un niveau d'intervention dans le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, donc en amont de la délinquance, qui est un niveau rarement égalé dans les autres villes de même importance en France ;

ou lorsque -vous allez voir qu'on va sortir des 6 ou 7 M.F. qu'on évoquait tout à l'heure- comme on le fait avec Pierre MAUROY, Martine AUBRY, et moi-même, depuis trois ou quatre ans, on se bat pour obtenir que l'hôtel de police de la métropole lilloise soit installé à Lille-Sud, investissement 260 M.F., installation de 1.700 policiers en bas du pont du Faubourg des Postes, projet arrêté par l'Etat le 13 novembre dernier, entièrement financé dans le budget de l'Etat à hauteur de 260 M.F., et dont la première pierre devrait être posée dans le courant de l'année 2002 ;

on fait bien plus pour la sécurité dans le respect des fonctions de chacun qu'on ne le fait en augmentant un budget de 7 à 8 M.F. au niveau d'une commune ou même de 7 à 14 M.F., 100% d'augmentation, au niveau d'une commune !

Il faut être très attentif à ça. Je suis d'accord pour qu'à l'avenir, on évolue, ou vers une présentation par fonction, ou vers une présentation par nature, par chapitre dans la discussion budgétaire, mais il ne faut pas qu'à travers la technique, on se trompe sur la réalité des enjeux qui nous sont proposés.

Voilà, Madame le Maire, ce que je souhaitais dire très rapidement en réponse à ceux qui se sont exprimés en remerciant vivement les groupes de la Majorité Municipale de leur appui à ce projet de budget.

Un dernier mot sur le vote des taux, si vous le permettez.

Monsieur BERNARD, il me semblait que vous étiez plus averti... Les taux, c'est un pourcentage qui s'applique à des bases, et les bases sont communiquées par les services fiscaux. Or, les services fiscaux ne communiquent les bases, non pas à Lille mais dans toutes les Collectivités de France, que fin février début mars. Si vous connaissez une collectivité locale, parmi les 36.000 communes de France, qui a voté ses taux dans l'histoire de la République, avant de connaître les bases, vous me le dites !

M. BERNARD - La Région Nord/Pas-de-Calais !

M. ROMAN - On est incapable de voter un taux si on ne connaît pas les bases ! La Région Nord/Pas-de-Calais a voté son taux de taxe d'habitation avant de connaître les bases ? Alors là, je veux simplement vous rappeler, Monsieur BERNARD, que la taxe d'habitation est supprimée dans les Régions depuis deux ans !

M. BERNARD - Et le foncier !...

Madame le Maire - Merci, Monsieur ROMAN.

J'ajoute par rapport à l'intervention de Monsieur BERNARD que la relocalisation de Danse à Lille figure page 19 et que le nombre de contractuels qui sont censés augmenter a été divisé par deux de 1998 à 2001. Je tiens ces chiffres à sa disposition ! Tout cela pour dire qu'il ne suffit pas de parler pour dire des choses réelles ! Tout est inscrit à l'inverse de ce que vous venez de dire !

.../...

Je répondrai rapidement à Monsieur DECOCQ en complément de Bernard ROMAN pour lui dire à propos de « la vie en mieux, la vie ensemble », que je suis très heureuse qu'il ait repris ce beau slogan que j'ai présenté au niveau national. Mais ce que je défends à Paris, c'est ce que j'essaie de faire à Lille avec la Majorité Municipale.

La "vie en mieux", c'est justement que chacun vive mieux dans nos quartiers. Je n'y reviendrai pas parce que Bernard ROMAN a très bien expliqué tout à l'heure comment, grâce au Grand Projet de Ville, notamment pour les quartiers en difficultés, grâce aux investissements dans les quartiers, nous souhaitons effectivement que chacun vive mieux dans notre ville, et grâce à cette priorité qui est celle de toute la majorité municipale, celle de la qualité de vie.

Vous nous dites, Monsieur DECOCQ : « nous n'avons pas encore discuté de ces grands projets », mais nous, nous ne savons pas parler sans travailler.

La propreté à Lille, vous le savez très bien, je l'ai annoncée il y a quatre mois. Depuis, nous sommes nombreux à y avoir travaillé, avec la Communauté Urbaine. Nous avons fait un bilan, rue par rue, quartier par quartier, et nous avons regardé l'ensemble des problèmes. J'en parlerai tout à l'heure.

Moi, je ne sais pas parler sans avoir travaillé et sans prendre des engagements qui portent sur une réalité.

Sur les espaces verts, Monsieur QUIQUET a fait un travail remarquable, qu'il nous a présenté en Majorité municipale. Au mois de janvier, il nous présentera un programme sur les espaces verts pour l'ensemble du mandat et vous verrez que tout est précis, et que tout est financé. Vous retrouvez d'ailleurs un certain nombre d'éléments dans le P.P.I., et pour certains dès l'année 2002, comme l'a dit Bernard ROMAN.

Sur la sécurité, Bernard ROMAN a très bien répondu. Je voudrais vous dire que, d'abord, quand vous citez des chiffres, vous nous avez demandé à plusieurs reprises de réfléchir en comptabilité analytique, c'est-à-dire de savoir, pour chaque dépense, ce qui correspond effectivement à cette politique. Par exemple vous avez donné des chiffres sur la sécurité qui sont les dépenses de stationnement... Mais si ! J'ai les chiffres que vous avez cités.

La police municipale, vous dites qu'elle diminue... Vous ne savez pas pour 2002, puisque nous ne l'avons pas encore affecté ! Nous sommes passés de 170 en 2000 à 194 en 2001, d'un budget de 31 M.F. à un budget de 33,6 M.F. ! Comment pouvez-vous dire le contraire ? Sur les agents de médiation locale et sociale, nous en avons 30, nous en aurons 45 ! Nous sommes en phase de recrutement de 15 agents supplémentaires.

Je ne prends que ces exemples-là pour dire que si vous voulez comparer des chiffres et les contredire par rapport à l'explication de Bernard ROMAN, regardez l'ensemble des problèmes. Nous les avons présentés par fonction justement pour cela.

Pour moi, la propreté, les espaces verts, la sécurité font partie des priorités sur lesquelles nous nous sommes tous engagés collectivement, toutes les sensibilités de la majorité, et nous nous y tiendrons. Vous le verrez sur la propreté, et sur les espaces verts, dont je voudrais dire qu'ils augmentent de 30% ! Les espaces verts, ce n'est pas uniquement le financement des opérations de floraisons, c'est aussi le personnel qui travaille à l'entretien des parcs et des jardins dans notre ville ! Or, les chiffres que vous avez donnés ne correspondent pas à cela.

.../...

Donc, regardez les fonctions et vous verrez que l'augmentation de 30% est une réalité absolue. Par ailleurs, je pense qu'au mois de janvier, Eric QUIQUET vous en fera une démonstration sur le fond de la politique.

Mais je reviens un instant sur la sécurité. Nous avons mis en place depuis le mois d'octobre dernier des cellules de veille dans les quartiers. Cela ne coûte pas d'argent. Mais faire en sorte que, dans chaque quartier, se retrouvent une fois par semaine la police, la justice, les commerçants lorsque c'est nécessaire, les proviseurs de collèges, les éducateurs, pour étudier tous les faits du quartier et faire en sorte que, au fur et à mesure que nous avançons, nous soyons capables au plus vite de répondre à chaque acte d'incivilité ou de délinquance. Cela ne coûte pas d'argent, mais en matière de sécurité, je peux vous dire que c'est un peu plus efficace que de mettre 2 ou 3 M.F. de plus pour de la police municipale qui, je le rappelle, n'agit pas sur les problèmes de délinquance et de sécurité pénale !

Quand je vois Madame LEBRANCHU pour lui demander une Maison de Justice afin que des jeunes qui sont arrêtés pour des petits faits mineurs soient jugés très vite avec des tâches d'intérêt général -nous sommes en pleine négociation de ce projet- ce n'est pas dans le budget de la Ville, mais j'agis pour la sécurité dans ma ville !

Lorsque je lui demande un centre de placement immédiat qui permettra de retirer des jeunes délinquants récidivistes des quartiers, là où ils polluent le reste de la population, ce n'est pas dans le budget de la Ville, mais nous l'aurons. Quand il sera construit et que nous pourrons y placer des jeunes, nous aurons travaillé pour la sécurité des Lillois !

Voilà ce que je voulais vous dire. Nous n'avons pas l'habitude de prendre des engagements sans les respecter, ni les uns, ni les autres. Simplement, depuis neuf mois que nous sommes élus, nous travaillons, et nous travaillons pour faire en sorte que, peu à peu, les choses changent dans notre ville. Et nous l'avons vu tout à l'heure, notre ville a déjà énormément changé grâce à Pierre MAUROY, nous savons bien qu'aujourd'hui la qualité de vie est essentielle, et c'est pour cela que nous y travaillons collectivement.

Je terminerai en vous disant, après les maires d'Hellemmes et de Lomme, après Monsieur DEGREVE, et Madame VERBRUGGHE, que les engagements que nous avons pris, nous sommes en train de les tenir, et que « la vie ensemble », c'est aussi ces forums citoyens que nous organisons, ce travail, ces ateliers de proximité avec la population sur ce qui les intéresse directement, l'aménagement d'une place, la mise en place d'un nouvel équipement sportif ou culturel. C'est cela le changement dans la ville, et cela ne se fait pas « comme ça ». Cela se fait en discutant, en se concertant, en marquant des priorités dans le budget. Mais je crois qu'aujourd'hui, comme elles l'ont dit, et je les en remercie, les sensibilités de la majorité ont l'impression de respecter les engagements qu'elles ont pris.

Et vous savez, dans le fond, qui décidera entre ce que vous dites et ce que nous disons ? Ce sont les Lillois ! Quand, dans trois mois, la ville sera plus propre, enfin ! parce qu'ils y auront mis aussi du leur, et parce que nous aurons fait ce que nous avons à faire, quand les espaces verts commenceront à fleurir, quand les places pour la petite enfance seront là, ce ne seront ni vos propos, ni les miens, qui compteront, c'est la réalité de ce que vivront les Lillois ! De même pour la sécurité !

La seule chose qui m'intéresse, c'est que la réalité bouge et c'est pour cela que l'ensemble de l'équipe travaille.

Je mets au vote le budget.

.../...

Qui vote favorablement : les membres de la majorité municipale

Vote contre : l'Intergroupe Union pour Lille et le Groupe Front National

Très bien.

Adoptés à la majorité.

01/1080 - Esquisse de programme pluriannuel d'investissement 2002-2007 - Information.

01/940 - Gestion de la dette - Recours aux instruments de couverture de risque de taux en 2002.

01/941 - Gestion de la trésorerie - Constitution d'une ligne de trésorerie pour l'année 2002.

01/942 - Institut des Relations Internationales et Stratégiques (I.R.I.S.) - Organisation de la 4ème Edition des Journées Européennes de Lille Nord/Pas-de-Calais à Lille le 28 février 2002 - Subvention exceptionnelle.

01/943 - Collège Verlaine - Organisation d'un séjour linguistique à Leeds en Angleterre du 10 au 14 décembre 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/944 - Comité des Fêtes et d'Entraide aux Aînés Long Pot, Fives Lille - Subvention de fonctionnement.

01/945 - Union Nationale des Syndicats de l'Education Nationale C.G.T. Educ'Action - Organisation d'un congrès national à Lille du 28 janvier au 1er février 2002 - Subvention exceptionnelle.

01/946 - Fédération Nationale des Mères pour la Paix - Organisation d'un congrès à Lille du 2 au 4 novembre 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/1087 - Faculté des Sciences du Sport de l'Education Physique de Lille 2 - Organisation d'un colloque les 15 et 16 novembre 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/947 - Taxe sur les spectacles, jeux et divertissements.

01/948 - Droits de licences sur les débits de boissons.

01/949 - Projets de proximité dans les quartiers - Subventions exceptionnelles.

01/950 - Acquisition de véhicules de transport à destination de clubs sportifs - Lancement de l'appel d'offres - Financement.

Adoptés.

DECENTRALISATION

01/1082 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Madame BAERT ne prenant pas part au vote).

.../...

01/1083 - Crédits décentralisés - Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adopté.

Nous passons à une question d'actualité de Monsieur DECOCQ. Pour éviter que les questions d'actualité se situent en fin de séance, il nous a paru souhaitable pour que l'Opposition municipale puisse s'exprimer et être entendue que cela se fasse tôt, après le budget.

Donc, Monsieur DECOCQ, vous avez la parole.

M. DECOCQ - Madame, je vous remercie de me donner la possibilité de m'exprimer en début de séance, ou au premier tiers de la séance, et non pas à la fin.

Cela étant, l'Opposition souhaiterait davantage définir elle-même le champ de son autonomie et le champ de ses initiatives. Très franchement, je pense que nous reparlerons de ce fameux statut de l'Opposition hors des séances du Conseil Municipal, et je vous rappellerai ce que j'ai indiqué tout à l'heure à Pierre de SAINTIGNON.

J'ai dit, Madame, et pardonnez-moi cette sortie, que la première chose que nous voulions, c'était être respectés parce que nous représentons 20.000 électeurs, et quelquefois, dans vos réponses, pardonnez-moi de vous le dire, j'ai le sentiment -je veux bien faire mon autocritique si je vois ce que vous dites dans les dossiers- que vous n'êtes pas d'une entière bonne foi par rapport à la critique que j'ai formulée, par rapport aux chiffres que j'ai cités, et par rapport aux chapitres que j'ai énoncés.

Maintenant, je vous remercie de me laisser poser ma question.

Madame le Maire - Monsieur DECOCQ, si vous permettez, je pense que les faits parlent d'eux-mêmes. Vous venez de dire que ce que j'ai dit n'était pas vrai. Si vous voulez, en dehors du Conseil, nous regarderons cette affaire, et nous porterons ces chiffres à la connaissance des Lillois parce qu'il faut que nous ayons un dialogue clair.

Quant au statut de l'Opposition, Monsieur DECOCQ, à deux reprises déjà je vous ai demandé de faire des propositions, je vous en ai moi-même proposées. Je voudrais que vous reconnaissiez ici -parce qu'on ne peut pas dire des choses qui sont contraires à la vérité- que depuis neuf mois, nous vous demandons des propositions sur le statut de l'Opposition, et pour l'instant, il n'y a que la Majorité qui en a proposées, et nous n'avons toujours pas de réponse.

Donc, je souhaiterais aussi que vous me donniez acte de ce fait parce que je ne peux pas entendre le contraire de la vérité devant le Conseil Municipal.

M. DECOCQ - Je vous donne acte que vous m'avez fait cette proposition, l'une des propositions étant de participer quelque part à l'Exécutif et aux Commissions, j'ai répondu formellement à Pierre de SAINTIGNON, que je ne pouvais pas accepter cette proposition, et je lui ai demandé par contre des moyens techniques d'expression de l'Opposition qui me paraissent tout aussi importants que de participer à l'Exécutif en étant vice-Président de Commission !

Madame le Maire - Bien ! Continuons !

M. DECOCQ - Oui, mais finalement, c'est aussi bien de s'exprimer publiquement, puisque vous le souhaitez !

.../...

Madame le Maire, je vous lis donc la question orale que je vous ai adressée il y a quelques jours, concernant la rénovation du centre de Fives.

Depuis quelques jours, les rues du centre ville sont en fête. Parures de Noël et illuminations attirent d'ailleurs en grand nombre visiteurs et touristes. Cette affluence record génère naturellement des retombées économiques pour les commerces, et le contraste n'en devient que plus saisissant avec d'autres secteurs de la ville.

Parmi ceux-ci, je voudrais attirer votre attention sur le quartier de Fives, sur son centre, et en particulier sur la rue Pierre Legrand, qui bénéficiaient eux aussi d'une animation et d'une prospérité connues dans toute la ville.

C'était à une époque où on venait de toute la ville dans ce quartier apprécié pour son animation et ses commerces.

Aujourd'hui, le constat est terrible ! Fiches commerciales tous les 50 mètres dans la rue Pierre Legrand, rues adjacentes laissées sans entretien, sans parler des véhicules abandonnés, tags, trottoirs malpropres.

Tout ceci constitue un ensemble d'éléments graves, symptomatiques d'une dérive urbaine. Soyons clairs, ce secteur est en danger de mort économique.

Pourtant, la volonté de ses habitants est intacte, le tissu associatif demeure vivace, et l'Union commerciale fait preuve d'un dynamisme et d'une créativité remarquable. Voyez le succès tout récent de l'élection de Miss Fives ! Quant à la mairie de quartier, réhabilitée, elle n'en est que plus accueillante.

Mais le point essentiel de la redynamisation espérée par tous, c'est bien sûr le projet de réaménagement du centre prévu dans le schéma de quartier. Or, même si les divers partenaires se donnent beaucoup de mal au sein du comité de pilotage, on ne voit rien bouger. On sent bien pourtant que, dans ce quartier, le temps compte double. Chaque mois, chaque jour perdu, pèse ainsi sur la perspective d'un renouveau toujours attendu par ses habitants.

C'est précisément pourquoi il faut réagir, et vite, en déclenchant une reconquête immédiate de l'espace urbain dont les maîtres mots bien connus désormais sont : propreté, sécurité, présence des services municipaux, etc...

Dans ce contexte, je vous sollicite donc, Madame le Maire, afin de connaître le calendrier exact de mise en œuvre du schéma d'aménagement du quartier déjà adopté par notre Conseil Municipal, et plus particulièrement la date de démarrage du chantier de réaménagement du centre de ce quartier.

Madame le Maire - Merci bien.

Monsieur CACHEUX.

M. CACHEUX - Madame le Maire, je pense qu'il faut remercier Monsieur DECOCQ de poser cette question puisque c'est l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement du dossier de rénovation du centre de Fives.

.../...

Peut-être au préalable, rappeler que toute opération d'urbanisme est une opération longue et que le temps de l'urbanisme, dans le meilleur des cas, est à cinq-six ans et probablement à dix ans.

Le sentiment que l'on a tous les soirs lorsque l'on a en charge ces responsabilités, c'est que les choses n'avancent pas et quand on prend du recul sur six mois ou un an, on constate à quel point la ville bouge et à travers le livre qui évoquait le travail de Pierre MAUROY tout à l'heure, on mesurait à quel point la ville avait changé.

Donc, le temps de l'urbanisme est un temps long. Et ce, d'autant plus qu'il faut mettre en place des procédures et un certain nombre d'études.

Assurer la maîtrise foncière, la communauté a déjà fait beaucoup de choses sous voie d'acquisition amiable, mais encore faut-il achever cette maîtrise foncière. Il suffit qu'un seul propriétaire refuse pour que nous soyons obligés de partir dans une procédure de déclaration d'utilité publique.

Le montage du dossier, ces délais sont d'autant plus longs actuellement que chacun reconnaît la place qu'il faut donner à la concertation avec notamment l'ensemble des habitants.

S'agissant d'ailleurs de la concertation, je veux vous rappeler, Monsieur DECOCQ, qu'un comité d'orientation que je préside en compagnie de Monsieur FREMAUX se réunit deux ou trois fois par an, mais qu'il existe un groupe mensuel de suivi du commerce avec le service économique de la Ville, avec bien entendu le quartier, les représentants de l'Union commerciale et artisanale de Fives, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers. Ces réunions se sont déroulées pendant toute l'année 2001, la dernière date du 13 novembre. Par ailleurs, des réunions ponctuelles sont organisées avec des commerçants. J'ai moi-même participé à une réunion avec Jean-Louis FREMAUX le 17 octobre dernier. Et il peut y avoir des réunions plus ponctuelles avec l'ensemble des habitants.

Donc, cette concertation est longue.

Deuxième remarque que je veux faire. C'est une opération chère, très déficitaire, et qui traduit très fortement la volonté qui est la nôtre de transformer qualitativement la situation à Fives.

C'est une opération dont nous pensons que l'impact urbain sera sensible, mais qui coûtera plus de 30 M.F..

L'aménagement de la place coûtera au bas mot plus de 10 M.F., et le déficit foncier de la reconstruction d'un rang de maisons qui viendra définir une nouvelle place sera très probablement proche de 20 M.F..

Donc, il nous paraissait normal de n'engager un certain nombre de procédures et en particulier les procédures de concertation que dans la mesure où nous avons le feu vert de la Communauté Urbaine pour prendre en charge un déficit qui est un déficit lourd de l'opération.

Vous savez que cela n'a pas été simple tenu compte des choix que la Communauté est amenée à faire.

Enfin, je veux le souligner, c'est une opération un peu compliquée dans la mesure où il s'agit d'une opération de démolition reconstruction où, pour assurer le dynamisme commercial et la réussite commerciale, nous allons commencer par reconstruire à l'arrière du rang de maisons qui se trouve rue Pierre Legrand, donc du côté de la rue Brasseur, et qu'ensuite, durant l'été, nous démolirons pour permettre l'aménagement de la place. Ce programme comprend en effet une place publique d'en-

.../...

viron 3.000-3.500 m², un programme de logements pour environ 6.000 m² avec un rez-de-chaussée commercial, des cellules commerciales qui devraient être d'environ 1.500 m², et un programme d'équipements de proximité.

Je rappelle quelques dates pour bien montrer à quel point le dossier avance très rapidement, même si cela ne se voit pas sur le terrain.

Juin 2000 : décision d'engagement de l'opération par Lille Métropole Communauté Urbaine

Septembre 2000 : concertation préalable à l'engagement

Décembre 2000 : engagement, signature de la concession de restructuration urbaine et d'un mandat public pour la réalisation de la place, tout ceci confié à la SORELI.

En 2001, il y a eu des lancements d'acquisition de terrains et d'immeubles privés situés dans le périmètre de la phase 1 de l'opération : élaboration et dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique ; engagement des études techniques ; marché de maîtrise d'œuvre de la place publique avec, en été 2001, la désignation de l'équipe de maître d'œuvre -une équipe a été choisie comme lauréate dont je peux éventuellement vous donner le nom- et les premières esquisses qui arrivent fin 2001.

Réalisation du plan de merchandising de la place en liaison avec les commerçants, chacun reconnaissant la qualité de nos études techniques.

Donc, vous voyez que, durant cette année 2001, tout un travail a été mené. J'ajoute qu'au-delà de la restructuration du centre, nous avons fait prendre en compte par la Communauté Urbaine la nécessité de transformer radicalement, à côté de cette opération du centre, la friche Eco-Confort pour réalisation d'un équipement départemental avec le soutien actif de Bernard DEROSIER. Par ailleurs, les friches qui se trouvent en face d'Eco-Confort ont été intégrées également dans l'ensemble de l'opération.

C'est une opération qui avance avec le soutien résolu de l'Union Commerciale et Artisanale de Fives, et en particulier de son Président, Monsieur SOHET.

Lorsque vous évoquez un quartier qui est menacé de mort, je pense que c'est une appréciation qui est très largement excessive, même si un certain nombre de difficultés existent encore. Je voudrais quand même rappeler un certain nombre de réalisations, qu'il s'agisse de la friche Roquette, de la construction d'un certain nombre de logements H.L.M., je pense en particulier à l'Immobilière Nord-Artois, résidence Boétie rue Dumont d'Urville, je pense que vous voyez exactement où cela se situe.

M. DECOCQ - On peut parler de la rue Rubens aussi !...

M. CACHEUX - La réhabilitation du parc social et en particulier la remise à niveau de la résidence Convention ; l'amélioration des espaces extérieurs de la résidence Saint-Just ; des travaux à Alma Jacquet... tout un certain nombre de travaux.

Je pourrais évoquer un chantier très important après la réalisation du collège Boris Vian, le démarrage des travaux de grande ampleur réalisés par la Région sur la requalification complète du lycée Francisco Ferrer.

.../...

J'évoque pour mémoire l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui est en cours, plus de 600 logements, 30 M.F. de travaux ! L'O.P.A.H. Courées, le maintien des courées, la campagne « Lille ville claire »....

J'en termine... Je pense que Fives a connu un certain nombre de difficultés, mais qu'aujourd'hui la spirale est positive, ce que traduit très bien le dynamisme de l'Union Commerciale et de son Président, Monsieur SOHET.

Pour ce qui est de la propreté, je pense que ce que vous dites est un peu excessif. C'est de toute façon un problème qui est général sur l'ensemble de la ville...

M. DECOCQ - Allez dans les quartiers !

M. CACHEUX - ... et Madame le Maire répondra dans quelques instants sur l'ensemble de ce problème de propreté.

Ce que je veux dire simplement, c'est que le marché du logement est actif à Fives et qu'il est à la hausse. Tous les opérateurs immobiliers démontrent cette affirmation.

C'est un quartier qui connaît un certain nombre de difficultés, mais je pense que, là encore, il est dans une dynamique positive que, bien entendu, la réalisation effective du centre de Fives viendra amplifiée.

Madame le Maire - Merci, Monsieur CACHEUX.

Ce quartier est largement en mutation, Monsieur CACHEUX a très bien montré où nous en étions de l'ensemble du dossier. Mais je reconnais avec vous que dans certains secteurs du quartier -et non pas dans tout le quartier et pas dans les termes où vous l'avez dit- il y a des rues concentrant des problèmes lourds de propreté aujourd'hui, que nous avons traités rue après rue et dont je parlerai tout à l'heure.

Nous continuons :

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,
Premier Adjoint

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

01/913 - Subvention à l'Association Objectif Sud, association des chefs d'entreprise de la Zone Franche.

01/914 - Renouvellement de la cotisation de la Ville à l'association "Lille Place Financière".

Adopté.

01/915 - Requalification de la rue du Faubourg des Postes - Volet accompagnement - Mise en œuvre de prêts bonifiés à la modernisation du commerce et de l'artisanat - Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole (CCILM).

01/916 - Aide Lilloise à l'implantation des Etablissements Industriels.

.../...

Madame le Maire - Monsieur RICHIR souhaitait intervenir sur le 913 : subvention à l'Association Objectif Sud, association des chefs d'entreprise de la Zone Franche.

M. RICHIR - Le dossier 913 prévoit effectivement le versement d'une subvention à l'Association Objectif Sud qui regroupe des chefs d'entreprise de la zone franche. C'est bien sûr une association tout à fait intéressante, et nous voterons la subvention.

Mais je voulais à ce propos, non pas attirer votre attention car ce sujet ne vous a, j'en suis sûr, bien entendu, pas échappé, mais me faire l'interprète de l'inquiétude d'un certain nombre de ces chefs d'entreprise en zone franche, en particulier de ceux qui sont le plus récemment arrivés sur cette zone franche en raison de la position des URSSAF à la suite de la circulaire de la COS qui prévoit a priori -et ce n'est pas tout à fait l'esprit du législateur de janvier 1996, je peux en parler en connaissance de cause puisque j'étais rapporteur de mon Groupe à l'époque sur ce projet de loi- que les exonérations de charges sociales ne s'appliqueront qu'aux emplois créés dans ces entreprises avant le 31 décembre 2001.

Autrement dit, une entreprise qui se serait implantée au 1er juillet 2001, qui aurait déjà créé 10 emplois et qui projeterait d'en créer 30 ou 40 ne serait pas exonérée sur ces 30 ou 40 autres emplois, alors même qu'elle a l'obligation dans ces cinq années de créer 20% d'emplois auprès de jeunes ou d'habitants du quartier.

Le dispositif « zone franche » parfois décrié n'a pas démerité. Il a créé en France plus de 25.000 emplois, et on sait qu'en règle générale, à travers la France, ce sont 30% d'habitants et de jeunes du quartier qui ont bénéficié d'emplois créés par les zones franches.

Donc, aujourd'hui, ce changement de règle du jeu, quoi qu'en dise l'URSSAF et la COS, pose un vrai problème à ces entreprises.

Ainsi une entreprise qui créerait 40 emplois dans les 4 années qui viennent et qui se serait implantée récemment perdrait entre 1 M.F. et 1,5 M.F. d'exonération de charges, alors que la plupart d'entre elles ont intégré ces exonérations de charges dans leur plan d'investissement.

Je suis bien entendu persuadé que vous êtes vous-mêmes inquiets par rapport à cette disposition. Je souhaiterais savoir, puisque ce sont vos amis qui sont à l'Assemblée Nationale, quelle démarche vous envisagez à ce sujet. Envisagez-vous le dépôt d'amendement si tant est qu'il soit encore possible de le faire ? Envisagez-vous des dispositifs ? Peut-on passer par voie réglementaire ? Quel type d'intervention prenez-vous pour apporter des garanties à ces chefs d'entreprise, ceux de la zone franche de Lille, mais aussi ceux de toute les zones franches de France, et les rassurer sur ce point alors même qu'ils vont avoir -et ils le font avec enthousiasme et conviction- l'obligation de continuer pendant ces cinq années à employer une partie des habitants du quartier.

Merci.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur de SAINTIGNON.

M. de SAINTIGNON - Madame le Maire, mes chers collègues, Monsieur RICHIR a raison, c'est une question qui est importante et qui ne nous a pas échappé, qui est une préoccupation au sens plein du terme, celle d'accompagner les entreprises qui se sont installées en zone franche et qui, en effet, et la loi de finances organise cela, se trouveront progressivement remises dans le droit commun des cotisations sociales en trois ans. Il y a une sortie de la zone franche en sifflet. Et par ailleurs la concomi-

.../...

tance de la mise en œuvre du Fonds Local de Développement Economique qui, conjugué aux efforts de la Ville et de l'ensemble des partenaires économiques, de la Communauté Urbaine et de la Région, va assurer à la fois l'accompagnement, l'aide et le développement des entreprises des quartiers de la Politique de la Ville.

Donc, nous regardons cela avec une très grande précision. Nous avons déjà fait plusieurs réunions avec les entreprises des zones territoriales en question dans notre ville, mais au-delà de la ville, dans les quartiers de la Politique de la Ville de cette communauté urbaine pour envisager avec elles leur plan de développement.

Vous avez raison, au-delà du 31 décembre, celles qui sont dans la zone franche pourront bénéficier d'une sortie en sifflet, mais les nouveaux emplois ne bénéficieront pas de cet accompagnement, et naturellement sur les objectifs de création d'activité ou d'apport d'activité dans ces quartiers puisque le système change au 31 décembre 2001, donc à compter du 1er janvier 2002, l'effort conjugué du Fonds de Revitalisation Economique de la Ville et des partenaires de la ville nous permettront de mener une action économique pointue auprès de ces acteurs économiques.

Donc, nous en avons, je vous le confirme, une préoccupation réelle, et nous portons sur cette question une attention très forte.

Je voudrais, si Madame le Maire l'autorise, demander à Bernard CHARLES de bien vouloir intervenir sur deux délibérations importantes prises pour le Sud et qui, justement, contribuent d'une certaine manière à l'éclairage de ma réponse.

Madame le Maire - Monsieur CHARLES.

M. CHARLES - Je voudrais intervenir sur deux délibérations relevant de la compétence de la délégation de Pierre de SAINTIGNON et qui concernent le quartier de Lille Sud.

Tout à l'heure, Madame le Maire et Bernard ROMAN ont évoqué de façon claire les projets de restructuration concernant ce quartier et en particulier l'installation de l'hôtel de police, mais nous avons également dans cette municipalité le souci de l'immédiat, du court terme et de l'accompagnement.

Deux délibérations, la 915 et la 916.

La délibération 915 concerne la rue du Faubourg des Postes qui a connu ces dernières années une dévitalisation commerciale importante. Mais depuis quelque temps, en liaison avec l'Union commerciale présidée par François DESBOTTES, la Ville travaille au développement d'un grand projet de requalification de cette rue, ce qu'on appelle le projet du Faubourg des Modes qui vise à l'installation de jeunes créateurs de mode dans la rue et qui vise aussi la requalification de cette rue.

Mais dans l'attente et en complément, la Ville a souhaité apporter son soutien à court terme aux commerces existants qui, pour une partie d'entre eux, connaissent une certaine vitalité. Je voudrais souligner la création récente de deux commerces de prêt-à-porter féminin et bientôt l'ouverture, avant la fin de cette année, d'un atelier de marbrerie d'intérieur, rue du Faubourg des Postes.

L'idée est donc de vous proposer de mettre en place une opération de prêt bonifié aux commerçants et artisans de la rue, opération qui aiderait ces commerçants à moderniser ou à rendre plus attrayants leurs vitrines et leurs points de vente.

.../...

Ces prêts bénéficieraient d'un taux de bonification de 3 points grâce à l'effort financier de la Ville, et d'une bonification complémentaire pour les commerçants de 1 point grâce à la Chambre de Commerce.

Il s'agit là d'un partenariat tout à fait étroit entre l'Association des commerçants, la Ville, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, et les banques bien entendu.

La deuxième délibération sur laquelle je souhaite mettre l'accent, c'est la délibération 916. Le 15 juin dernier, notre Conseil Municipal a adopté le principe d'un soutien financier à l'implantation d'établissements industriels sur les territoires en zone de revitalisation urbaine ou en zone franche urbaine.

Lors du Conseil Municipal de septembre, vous avez déjà fait adopter une délibération qui permet à l'entreprise Verbrugge, une entreprise de nickelage chimique, de bénéficier de cette disposition qui va permettre la création de 13 emplois en trois ans.

Un deuxième projet se fait jour, celui de l'entreprise Devos située rue de l'Asie à Lille-Sud, une entreprise de tôlerie industrielle qui a un projet d'extension d'implantation industrielle et qui doit dans les trois prochaines années faire 11 nouveaux recrutements, j'insiste bien, en contrat à durée indéterminée et à temps plein.

Je voulais aussi souligner cette procédure tout à fait importante, qui rencontre un succès et qui permet d'accompagner aujourd'hui concrètement la vitalité de ces entreprises.

Il s'agit là bien entendu à travers cette aide de pouvoir faire bénéficier l'entreprise de l'aide du Conseil Général ou du Conseil Régional, avec cette préoccupation importante qui est celle de l'emploi à Lille-Sud.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup. --

Pas d'autres demandes d'intervention ? (non)

Donc, je vais mettre aux voix d'une façon groupée, sauf s'il y a une demande autre, les délibérations 913, 915 et 916 dont nous venons de parler.

On peut les adopter ensemble ? (oui)

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci beaucoup.

Adoptés.

POLITIQUE DE LA VILLE

01/917 - Politique de la Ville - Lien social Médiation - Programme adultes-relais ITINERAIRES - Subvention complémentaire.

01/918 - Contrat de Ville - Programmation 2001 - Fonds d'Initiatives Habitants - Subventions.

.../...

01/919 - Politique de la Ville - Programme 2001 - Actions nouvelles.

Adoptés.

EMPLOI

01/920 - Continuité des actions assurées par certaines associations - Premier versement de subventions à Réussir - Mission Locale de Lille et au Comité de Bassin d'Emploi (C.B.E.).

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Madame KECHEMIR ne prend pas part au vote).

MAISONS DE QUARTIERS ET CENTRES SOCIAUX

01/921 - Associations partenaires du quartier du Faubourg de Béthune - Attributions de subventions.

01/922 - Equipements de proximité - Maisons de quartier - Versement de provisions sur les subventions globales de fonctionnement à intervenir au titre de l'exercice 2002.

01/923 - Equipements de proximité - Maisons de Quartier - Versement d'une subvention complémentaire au Centre Social du Parc des Expositions - Saint-Sauveur. .

01/924 - Aide à l'accompagnement de la démarche de contractualisation avec les équipements de proximité lillois - Subvention à la Fédération des Centres Sociaux - Versement d'un acompte.

Adoptés.

Chemise n°7

Rapporteur : Madame KECHEMIR,
Conseillère municipale déléguée

INSERTION - LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS R.M.I.

01/934 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action Sociale - Lutte contre les exclusions.

01/935 - Programme Insertion - Centre d'Insertion des Bois-Blancs.

Madame le Maire, je vous remercie de me donner la parole en tant que Conseillère déléguée à l'insertion et à la lutte contre les exclusions.

Chers collègues, je souhaiterais ce soir faire le point sur l'hébergement d'urgence et rappeler, avec l'arrivée des grands froids et à la veille des fêtes où chacun retrouve sa famille et ses amis, la solidarité de la Ville de Lille avec les citoyens lillois les plus démunis et en grande difficulté sociale.

L'organisation des réponses en matière d'accueil d'urgence des personnes sans abri relève d'abord de la compétence de l'Etat et s'exprime à travers un plan départemental d'accueil d'urgence établi annuellement et arrêté en début d'année.

.../...

La Ville de Lille participe pleinement au dispositif, notamment en soutenant financièrement les actions des associations lilloises qui oeuvrent quotidiennement auprès des plus démunis et apaisent leurs souffrances.

Ces deux dernières années ont été marquées par une forte poussée de la demande d'hébergement des publics demandeurs d'asile et, malgré l'amélioration du dispositif, celui-ci a connu de grosses difficultés pour répondre à l'ensemble des demandes.

La Ville a été attentive à cette situation et a constitué une force de proposition.

Je voudrais rappeler très rapidement à la fois le fonctionnement du dispositif et la contribution de la Ville en ce domaine et donner quelques éléments sur les dernières mesures qui ont été prises pour faire face à l'urgence sociale.

Tout d'abord, un rappel du plan départemental d'accueil d'urgence. En effet, des moyens importants et diversifiés relativement concentrés sur Lille et sa métropole sont mis en place sur plusieurs axes.

Un premier axe qui est l'hébergement d'urgence. Plus de 100 structures dans le département du Nord et plus de 40% de ces structures sont sur Lille Métropole. En plus de cette offre d'hébergement d'urgence, les nuitées d'hôtel constituent un autre moyen d'intervention.

Un deuxième axe, c'est l'accueil de jour qui constitue un autre type d'intervention et qui dispense d'autres services, la mise à disposition de sanitaires avec douches, bar sans alcool, possibilité de consommation de boissons chaudes, restauration, consultations médicales et psycho-sociales.

Sept structures de ce type sont installées sur Lille et assurent ce service pour l'ensemble de la métropole, hors Versant Nord-Est.

Et enfin, un dispositif de coordination du dispositif d'accueil et d'orientation a été mis en place. C'est un véritable SAMU social. Une permanence téléphonique 24h/24 centralise l'ensemble des informations sur les places disponibles en accueil d'urgence.

Le soutien de la Ville sur ce dispositif passe pour un engagement important sur le plan financier.

Trois chiffres :

- plus de 2 MF affectés à cet accueil en 2001 pour les actions spécifiques dans le cadre de la campagne pauvreté-précarité,

- 2,4 MF pour les actions visant à l'accès et au maintien dans le logement,

- 500 000 F pour les actions ayant comme objectif le développement du lien social.

Malgré ce dispositif important, ces dernières semaines, on a connu de grandes difficultés pour faire face à une forte poussée de la demande due essentiellement à l'arrivée des demandeurs d'asile.

En effet, au niveau national, la demande d'asile est en progression de 50% par rapport à 1997 et notre département est particulièrement touché puisque la demande a triplé au cours de la même période.

.../...

D'autre part, les personnes qui sont prises en charge dans les dispositifs d'urgence restent plusieurs mois en raison des délais très longs d'instruction de leurs demandes.

Pour faire face à cette nouvelle demande, le recours aux nuitées d'hôtel a été largement utilisé mais ce mode de prise en charge a atteint ses limites et il y a quelques semaines nous avons une cinquantaine de personnes qui n'étaient pas logées tous les soirs, dont des familles avec enfants.

Face à cette situation, la Ville de Lille a été force de proposition au niveau politique. Je rappelle juste pour mémoire qu'une cellule d'urgence, à la demande de la Ville de Lille, a été mise en place depuis décembre 2000 avec l'Etat, le Département et les Villes de Lille, Roubaix, Tourcoing.

D'autre part, la Ville de Lille a demandé à l'Etat l'instauration d'une concertation intercommunale dans le but d'un élargissement des capacités d'accueil de manière diffuse pour éviter les concentrations sur notre ville.

Et enfin, Madame le Maire a réuni les principales associations intervenant sur le dispositif d'urgence le 24 septembre 2001 pour faire un état des lieux et faire remonter un certain nombre de propositions.

Suite à cette mobilisation, de nouveaux moyens ont été apportés et des projets sont en cours. En effet, lors de la journée de mobilisation pour le refus de la misère le 17 octobre 2001, le Préfet a interpellé les Maires de la Communauté Urbaine pour une mise à disposition de logements destinés à l'accueil des personnes sans domicile. A ce jour, 24 Maires ont été sollicités, 11 seulement ont répondu.

Néanmoins, plus de 200 places d'hébergement d'urgence ont été trouvées.

En conclusion, je voudrais juste dire que ces moyens supplémentaires permettent aujourd'hui de faire face à la demande. En effet, les états qui nous sont envoyés quotidiennement par la C.M.A.O. révèlent que le dispositif permet maintenant de couvrir l'ensemble des demandes d'hébergement d'urgence. Et nous pouvons nous féliciter que personne ne soit dehors, surtout en ces périodes de grand froid.

Néanmoins, il y a lieu de rester très vigilant, rien ne peut nous assurer que la demande restera stable.

D'autre part, les lieux d'hébergement situés hors Lille ne sont pas assortis de dispositif d'accueil de jour, donc, les personnes sont rapatriées sur Lille dans la journée et l'on constate un engorgement des structures lilloises d'accueil de jour.

Nous avons interpellé la DDASS sur cette difficulté. L'Etat tente de répondre aux besoins en tenant compte de la forte charge de la Ville de Lille en matière d'hébergement mais un effort doit être maintenu pour déconcentrer l'offre.

Il y a donc nécessité d'un engagement plus solidaire de l'ensemble des communes afin d'assurer des réponses adaptées.

Merci.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

.../...

Je mets aux voix les délibérations 934 et 935.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci.

Adoptés.

Nous en arrivons au dossier de Monsieur FREMAUX et notamment à celui sur la propreté avec le règlement de propreté des espaces publics, c'est-à-dire 1085.

Chemise n°9

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL

01/951 - Régime indemnitaire des conservateurs territoriaux du patrimoine.

01/952 - Durée et aménagement du temps de travail.

01/953 - Personnel - Fixation en euros de rémunérations, primes, indemnités et allocations exprimées en francs.

01/954 - Modification du prix du repas servi aux usagers du Restaurant Municipal.

01/955 - Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales.

Adoptés.

01/956 - Transfert d'activités du Centre Communal d'Action Sociale - Création d'emplois.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

01/957 - Indemnité accordée à Madame Murielle BAR, Contrôleur des Contributions Directes.

01/958 - Indemnité accordée à Madame Françoise DEGRELLE, Contrôleur des Contributions Directes.

01/959 - Indemnité accordée à Madame Carole DRZEWIECKI, Contrôleur des Contributions Directes.

01/960 - Indemnité accordée à Madame Nathalie QUERSIN, Contrôleur des Contributions Directes.

01/961 - Indemnité accordée à Monsieur Serge MARISSAL, Inspecteur Divisionnaire.

Adoptés.

PROPRETE

01/962 - Tarif des sanisettes - Passage à l'euro.

Adopté.

.../...

01/1085 - Règlement municipal de propreté - Tarification des prestations de nettoyage et d'enlèvement des dépôts sauvages.

Madame le Maire - Je voudrais dire quelques mots même si nous reviendrons sans doute sur le dossier de la propreté puisque nous en avons parlé tout à l'heure.

Vous avez dans votre dossier de Conseil Municipal, pour information, deux arrêtés municipaux.

L'un porte sur un règlement de propreté, le dernier datait de 1974.

Et l'autre porte sur les frais d'enlèvement des dépôts sauvages et des déjections canines.

Ces deux arrêtés s'intègrent dans un plan beaucoup plus global car on ne règle pas le problème de propreté uniquement en fixant des règles, bien évidemment.

Je voudrais vous dire que depuis plusieurs semaines les services municipaux ainsi que les services de la Communauté Urbaine, notamment grâce au Vice-Président Paul DEFFONTAINE, ont mené un travail important de diagnostic, d'analyse, rue par rue, pour mettre au point un certain nombre de mesures.

Notre plan propreté dont la mise en œuvre va s'étaler sur les 4 à 6 mois qui viennent pour arriver à sa pleine efficacité -je vais vous dire pourquoi- s'articule autour de trois grands axes.

Tout d'abord, des déchets mieux conditionnés et mieux ramassés. Il est vrai qu'aujourd'hui, dans notre ville, nous trouvons un peu partout et notamment dans le centre, des dépôts en vrac, dans des sacs plastiques de grandes surfaces, au pied des arbres, au pied des poubelles même lorsqu'elles sont pleines, ou en tas. Je pense aux commerçants ou aux restaurateurs de centre-ville qui déversent, plusieurs heures avant le passage des camions, un certain nombre de déchets.

Le nouveau règlement de propreté et la mobilisation de la Communauté Urbaine et de son prestataire doivent nous permettre progressivement, mais quand je dis « progressivement », cela veut dire dans les semaines qui viennent, d'équiper chaque foyer et chaque professionnel d'un conteneur adapté à ses moyens. Chacun aura donc le choix, sac normalisé ou poubelle selon la place dont il dispose et selon la quantité de ses déchets, et puis de réglementer précisément l'heure de dépôt sur la voie publique en fonction de l'heure de ramassage.

Chacun sait que cela se passe ainsi dans la plupart des villes où la propreté est respectée. Si on est absent, on attend le lendemain pour mettre les poubelles sur la rue, on ne le fait pas, comme c'est le cas aujourd'hui, le matin par exemple pour le soir, ce qui ne se fait encore une fois nulle part si on souhaite avoir une réalité de la propreté.

Ce travail va viser en premier lieu l'hyper-centre, le centre, le Vieux-Lille et Vauban, là où les professionnels, commerçants, restaurateurs et étudiants sont en nombre important, là où l'urbanisme est fait de petites maisons, souvent avec de nombreux appartements où il n'y a pas de lieu commun pour les poubelles et où il n'y a pas non plus de gardien ou de concierge qui peut sortir ces poubelles.

Ce sont des mesures à mettre en œuvre rapidement car, encore une fois, la propreté n'est pas satisfaisante dans notre ville.

.../...

Les heures et les circuits de ramassage seront simplifiés et adaptés. Nous avons négocié et c'est pourquoi nous avons regardé rue par rue ce qui se passait. Il faut aussi éviter les encombrements, il faut éviter que les poubelles passent au moment où on circule dans la ville, donc l'ensemble des heures et des circuits de ramassage seront simplifiés et adaptés et nous allons mener une campagne d'information pour que chacun sache à quelle heure se fait le passage dans sa rue et à partir de quelle heure il peut sortir les containers ou les sacs.

C'est le premier angle et il est majeur. Il a nécessité, Monsieur DECOCQ, -et c'est pour cela que je vous répondais ainsi tout à l'heure- un travail important parce que si on souhaite effectivement que ces nouveaux circuits soient efficaces, il fallait à la fois se rendre compte de la quantité des déchets et voir à quelle heure cela posait le moins de problèmes à la circulation et aussi aux habitants et commerçants pour sortir ces déchets dans la rue.

Le deuxième axe, c'est une ville qui soit mieux nettoyée. Aujourd'hui, vous le savez, la ville est nettoyée par un prestataire à l'intérieur des boulevards urbains et à l'extérieur des boulevards urbains par les services municipaux.

Nous avons donc défini un nouveau cahier des charges qui est beaucoup plus exigeant pour le prestataire -j'y reviendrai dans quelques instants- et qui s'applique aussi aux services municipaux.

Des moyens importants vont y être consacrés puisque notre budget 2002, Bernard ROMAN l'a rappelé tout à l'heure, en porte la marque. Nous avons augmenté de 5 MF en fonctionnement, soit 25% de plus, le budget propreté. Et un plan d'équipement en matériel qui porte sur 7 MF dont 3 MF pour l'année 2002.

Donc, la Ville investit pour sa propreté, aussi bien en dépenses d'investissement que de fonctionnement.

Je vous rappelle que j'avais souhaité que nous ne renouvelions pas le contrat avec la Société Nicollin qui, jusqu'au 31 décembre, bénéficie du contrat précédent. --

Nous avons réalisé un nouvel appel d'offres dont je disais tout à l'heure qu'il était pour le prestataire extrêmement serré, si je puis dire. Je voudrais rappeler que nous demandions dans cet appel d'offres une présence accrue des agents sur le terrain, avec un nombre fixe, les heures où les équipes seront là afin que nous puissions effectivement les contrôler, et notamment le samedi et le dimanche où, très souvent, il y avait moins de ramassages dans la ville.

Une fréquence de nettoyage des rues qui soit régulière et qui soit calée sur les jours de collecte des ordures ménagères, donc en lien avec la Société Esterra. Le travail préparatoire a permis de dégager ces plannings.

Le principe du nettoyage des trottoirs à grande eau dont beaucoup de Lillois se plaignent qu'il ne soit pas fait aujourd'hui de manière fréquente et suffisante.

Un périmètre d'intervention élargi avec la prise en compte des sorties de périphérique et du nouveau boulevard urbain.

Des interventions étendues à tout l'espace public, c'est-à-dire non seulement à la voirie et aux trottoirs mais aussi aux parkings et aux espaces verts.

.../...

Et enfin, des pénalités importantes puisque le prestataire devra payer les infractions qui vont de 3 300 F à 9 800 F selon le type d'infraction s'il ne respecte pas ses engagements, c'est-à-dire le nombre de personnes effectivement affectées à la propreté, le nombre de passages, les horaires, etc ...

La Commission d'appels d'offres qui est souveraine en l'occurrence a ouvert les plis. Nous n'avons eu in fine que deux sociétés qui ont répondu. La Commission a choisi la Société Nicollin, l'ensemble des éléments proposés et pas seulement l'aspect financier présentant semble-t-il des éléments beaucoup plus précis pour nous permettre de faire en sorte que notre ville devienne propre.

Je le dis très simplement. Il y a aujourd'hui un appel d'offres avec des exigences et des sanctions. Nous allons mettre en place avec un certain nombre d'élus un groupe de suivi et nous allons faire ce suivi avec une réunion, au départ, mensuelle puis tous les deux mois. D'ailleurs, Monsieur DECOCQ, si vous souhaitez ou si un membre de l'Opposition souhaite en faire partie, j'y suis tout à fait favorable car la propreté est un objectif pour nous tous.

Vous avez dit tout à l'heure que vous ne souhaitiez pas participer à des exécutifs, il s'agit d'un comité de suivi, je ne sais pas si cela vous convient. En tout cas, je crois très important, dès lors que nous avons fixé que cette société a été de nouveau choisie, qu'elle a maintenant des engagements extrêmement clairs et précis, que nous les faisons respecter. Et si nous ne les faisons pas respecter, c'est nous qui en serions responsables.

Vous voyez que la Ville met le prix pour sa propreté.

Troisième axe, je le dis comme je l'avais dit pendant la campagne, nous pouvons prendre nos responsabilités. La Communauté Urbaine, la Ville, les sociétés peuvent mieux faire leur travail, si les citoyens ne sont pas responsables, s'il n'y a pas de solution adaptée, nous n'arriverons pas à faire en sorte que la ville soit propre.

Aussi, une fois le nettoyage renforcé, la collecte fréquente et rationalisée, nous devons faire en sorte que chacun, professionnel ou usager, respecte effectivement les règles.

Le nouveau règlement de propreté définit des règles précises. Comme je vous l'ai dit, il y aura une information précise sur les heures de passage et les heures de sortie des containers ou des sacs.

Dès le deuxième trimestre, après que cette campagne d'information ait eu lieu au premier trimestre, des sanctions seront appliquées dès lors que les règles ne seront pas respectées.

Je vous donne les sanctions qui sont prévues dans ce règlement :

- frais d'enlèvement des dépôts sauvages : rentre dans cette catégorie tout dépôt sur la voie publique en dehors des containers et des heures de collecte. Ces frais varient de 230 à 460 F pour les petits dépôts d'ordures, de près de 500 à près de 1 000 F pour les dépôts sauvages d'ordures, je n'ai pas les chiffres exacts, et de 120 à 230 F pour les déjections canines.

Un procès-verbal sera dressé et transmis au Procureur de la République avec des amendes qui varient de 230 à 500 F pour tout dépôt ou déjection canine.

A cet égard, sur les déjections canines, je voulais vous dire que nous avons travaillé sur le matériel adapté, pelle et sac plastique, que nous laisserons au choix des propriétaires de chiens puisqu'il y a deux écoles, ceux qui préfèrent les sacs plastiques et ceux qui préfèrent la pelle. Nous proposerons les deux.

.../...

Mais, après une campagne de sensibilisation qui aura lieu au premier trimestre 2002, là aussi, nous appliquerons les sanctions dont je viens de parler car il n'y a pas de raison que la Ville de Lille reste sale et que les propriétaires de chiens ne sachent pas ce qu'ils doivent faire vis-à-vis de nos concitoyens.

Voilà, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais dire. Nous y avons travaillé longuement avec Jean-Louis FREMAUX, avec la Communauté Urbaine. Je pense que les entreprises savent maintenant que nous serons intransigeants en ce qui concerne le respect de leurs engagements mais il faut que les Lillois aussi sachent qu'ils doivent se comporter comme des citoyens. Sinon, nous prendrons là aussi les sanctions nécessaires.

Sur ces règlements, Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Vraiment très rapidement parce qu'on s'est longuement exprimé depuis plusieurs mois, les uns et les autres, et puis, manifestement, le commentaire que vous venez de faire et votre analyse de la situation peuvent laisser augurer effectivement que le dispositif mis en place devrait donner de bons résultats.

Quelques recommandations ultimes, si je puis me permettre courtoisement, Madame.

Quand vous parlez de campagne de communication, pour vivre souvent des relations avec les commerçants, comme la plupart de mes collègues, y compris de la Majorité Plurielle, je veux dire qu'ils ne comprennent rien. La vérité, c'est ça.

Ce n'est de la faute de personne, en plus. C'est-à-dire que la conjonction de l'expérience de collecte sélective qui se fait par îlot et c'est normal, nous l'avons fait comme cela il y a plusieurs années autour des grandes villes, dans la périphérie de la communauté, le changement des horaires d'Esterra, en plus, le dispositif, collecte d'une part et propreté d'autre part, cela fait que maintenant la plupart des Conseillers Municipaux ont bien compris la dualité, et bien évidemment le problème de la complémentarité. Je ne parle pas naturellement de mes collègues qui sont au cœur de ces problèmes.

Donc, dans notre campagne de communication, il devrait y avoir un élément qui soit un contact direct de personnes chez les gens.

J'ai vu fonctionner en Hollande par exemple pour la collecte sélective des relations directes avec des agents qui sont payés pour ça, en l'occurrence, ils avaient une espèce de rhétorique sur les cartons rouges et les cartons jaunes parce qu'ils aiment bien le foot, c'est rigolo, ils collent un carton rouge sur les poubelles quand ils se trompent.

Je veux dire que s'il n'y a pas une approche très dense, les gens ne comprennent rien et je crains qu'il y ait de la perte en ligne.

Deuxièmement, toujours sur le ramassage : les horaires.

Qui peut refuser quelque chose au Maire de Lille ?

Mais, juridiquement, Esterra, dans le marché sur performance qu'il a avec la Communauté Urbaine, est libre des moyens de parvenir au résultat. Et dans cette liberté, il y a le choix des horaires. Le Président Directeur Général aura beau répéter aux uns et aux autres qu'il ne se permettrait pas de modifier les horaires, s'il le veut, il peut.

.../...

Je ne sais pas s'il le fera à Lille, les modifier sans votre avis, mais je peux vous dire qu'il le fait en dehors de la Communauté, en dehors de la ville de Lille, et que ces changements d'horaires posent beaucoup de problèmes. Je l'ai déjà dit en comité des usagers, Danielle POLIAUTRE en est témoin, au représentant d'Esterra. Je profite de la séance plénière où cela a une résonance particulière, vous me l'accorderez, pour dire « Veuillez bien à ce problème des horaires ».

Sur la propreté, vous m'avez proposé de participer, moi-même ou l'un des représentants du Groupe, à un groupe de suivi, c'est bien volontiers que nous acceptons d'en faire partie.

Dernière chose, mais on ne va pas l'évoquer aujourd'hui. Il reste dans le dispositif des quartiers en régie et évidemment il faut aussi un traitement adapté.

Madame le Maire - Je suis complètement consciente de ce que vous dites.

Pour les commerçants, nous en avons discuté. Le ramassage classique doit se faire en dessous d'un certain nombre de mètres cubes. Ce n'est pas respecté aujourd'hui donc il faut le rappeler.

Les encombrants, c'est autre chose et c'est un autre traitement. Quand on est au-dessus d'un certain nombre de mètres cubes, on doit payer pour une prestation complémentaire.

Ces règles sont claires, il faut maintenant les expliquer et les faire appliquer.

Vous avez raison sur le changement des horaires mais croyez bien que nous en avons discuté avec la Société Esterra et avec la Communauté Urbaine car il n'est pas possible que la propreté colle derrière le ramassage si le ramassage change d'horaires.

Donc, quand je parlais tout à l'heure des circuits, ce sont les discussions que nous avons eues avec Esterra pour que les circuits soient connexes. A partir du moment où nous avons deux sociétés, les appels d'offres en ont voulu ainsi, et les règles juridiques, eh bien, il faudra qu'elles travaillent ensemble et qu'elles travaillent bien ensemble. Sinon, effectivement, nous n'aurions pas les résultats escomptés.

Je ne dis pas que nous allons réussir à 100%. Je dis qu'en tout cas nous y mettons les moyens et la volonté. Alors, on fera le point et puis on verra. On verra ce qu'il faut changer s'il faut encore changer des choses.

Je mets aux voix la délibération 1085.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci.

Adopté.

Monsieur QUIQUET.

.../...

Chemise n°13

Rapporteur : Monsieur QUIQUET,
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS

01/971 - Parc de Loisirs de la Citadelle - Parcours de santé - Appel d'offres ouvert.

01/972 - Maison de la Nature et de l'Environnement - Convention et 1er versement de subvention de fonctionnement au titre de 2002.

Adoptés.

01/973 - Nouvelle convention avec le Département de Botanique de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Lille pour la mise en valeur du carré botanique du Jardin des Plantes.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur SAVOYE ne prend pas part au vote).

01/974 - Convention Cadre entre l'Etat, le Conseil Régional et la Ville de Lille , visant à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'Environnement et à l'Amélioration du cadre de vie dans les quartiers, dans le cadre de la Politique de la Ville - Signature de l'avenant n°2.

Adoptés.

AMENAGEMENT DES TEMPS

01/975 - Aménagement des temps - Partenariat avec l'A.F.E.T. (Association française de l'Excellence Territoriale).

Madame le Maire, chers collègues, il s'agit d'une première délibération concernant l'aménagement des temps, délégation que vous m'avez confiée.

Je dois dire que c'est une démarche nouvelle pour les collectivités et notre Ville. Il s'agit ni plus ni moins d'harmoniser les temps à l'échelle de la Ville en travaillant sur les horaires, les services publics, les commerces ou encore les services à la personne.

A l'image des villes italiennes et allemandes, il s'agit pour Lille de jouer son rôle d'autorité organisatrice du temps, en amenant autour de la table les gros producteurs de temps que sont les grandes entreprises, les grandes administrations, et d'organiser un dialogue que l'on peut qualifier de sociétal entre des employeurs, des salariés et des usagers dans le cadre de bureaux du temps.

Sur le fond, nous ne souhaitons pas une ville ouverte 24h/24, nous ne souhaitons pas le laisser-faire qui pourrait permettre à certains d'imposer leur temps à d'autres.

Par conséquent, le temps et son aménagement doivent devenir une nouvelle matière pour le politique et donc un nouveau champ de citoyenneté. C'est aussi un enjeu de solidarité et d'égalité sociale.

A titre d'exemple, en Italie, les villes de plus de 20 000 habitants ont obligation, de par la loi, de mettre en œuvre des schémas locaux d'aménagement du temps. En France, nous n'en sommes pas encore là.

.../...

Néanmoins, en France, la mise en place des politiques temporelles est devenue une politique de l'Etat, c'est ce qu'a rappelé le Premier Ministre lors du Forum des Villes qui s'est tenu à Créteil avec l'annonce de moyens budgétaires conséquents pour la mise en œuvre de ces bureaux des temps.

Aujourd'hui, la volonté de l'Etat s'appuie exclusivement sur l'expérimentation des territoires avec le concours de la DATAR.

Je peux vous annoncer, à travers cette première délibération, que Lille va rejoindre des territoires dits pionniers, dans le dialecte de la DATAR, que sont le Département de la Gironde, le Territoire de Belfort, la Ville de Poitiers, qui est un exemple en France, et la Ville de Saint-Denis.

La délibération que l'on vous présente ce soir acte en fait un partenariat entre la Ville et l'Association Française d'Excellence Territoriale pour la préparation d'un séminaire que nous aurons prochainement dans le courant du mois de janvier avec la DATAR.

La clé d'entrée que nous avons choisie pour cette première année c'est le temps de l'enfant, en ayant une démarche globale, en travaillant sur les modes de garde, sur le temps scolaire, périscolaire, sur le temps familial et aussi sur l'enfant et les transports, comment l'enfant peut se déplacer dans la ville.

L'objectif à terme est d'ouvrir à Lille un bureau des temps, dans un calendrier qui n'est pas encore arrêté, qui sera organisé avec les associations, les usagers, les grandes administrations et bien sûr les élus de la Ville.

Il s'agit ni plus ni moins de construire à Lille un temps. Nous aurons l'occasion prochainement d'y revenir plus en détail pour cette première entrée thématique relative au temps de l'enfant.

C'est un nouveau sujet pour le politique qui n'a pas encore en France une grande publicité, contrairement à des pays comme la Hollande, l'Allemagne et l'Italie.

Edmond HERVE a rendu un rapport. Pour la loi démocratie de proximité dont le débat à l'Assemblée aura encore lieu en janvier, il y a un amendement qui est déposé par Edmond HERVE indiquant la possibilité pour des collectivités et des agglomérations de 50 000 habitants d'organiser des schémas locaux d'aménagement des temps. On verra ce que les législateurs vont retenir et voter.

En tout cas, à Lille, on anticipe avec des territoires déjà en avance, on prend le train pour faire en sorte que nous puissions mettre en œuvre dans notre ville une politique temporelle, débattue et partagée avec les employeurs, avec les salariés, les usagers des services publics et bien sûr les élus.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Je crois que c'est effectivement une novation tout à fait intéressante et qui touche à la vie quotidienne des Lilloises et des Lillois.

Sur cette délibération 975, qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Même Monsieur SAVOYE ? Oui.

.../...

Merci Monsieur QUIQUET.

Adopté.

Monsieur CACHEUX, délibération 984.

Chemise n°16

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,
Adjoint au Maire

URBANISME

01/980 - Association des Paralysés de France - Service Accessibilité - Demande de subvention.

01/981 - Opération Souham - Traité de concession à la SAEM Euralille - Approbation du compte rendu d'activité au concédant pour l'année 2000.

01/982 - Opération Maracci - Traité de concession à la SORELI - Approbation du bilan de clôture.

01/983 - Modification du P.O.S. - Inscription de deux emplacements.

01/984 - Opération "Lille Maisons en ville" - Approbation de la charte partenariale.

M. CACHEUX - Je voulais dire un mot de l'approbation de la charte partenariale de l'opération Lille, maison de ville.

Il s'agit d'une initiative prise par les principaux promoteurs régionaux qui, dans le cadre de Lille 2004, souhaitaient promouvoir la maison de ville. Une maison de ville que nous ne savons plus bien faire aujourd'hui alors même que notre ville dispose de tout un certain nombre de rues où les rangs de maisons sont tout à fait remarquables.

Donc, l'idée de lancer un concours ouvert à des architectes essayant de traduire ce que pourrait être une maison de ville aujourd'hui était une initiative qui nous paraissait heureuse dans la mesure où il s'agit d'une préoccupation qui est la nôtre actuellement.

Qui est la nôtre d'une manière générale mais plus encore dans les quartiers de la ville renouvelée, en particulier dans ces quartiers en restructuration urbaine où nous voyons bien que si nous voulons assurer une mixité sociale, un équilibre d'occupation, il faut faire revenir certaines couches moyennes qui seraient les acquéreurs et les occupants de ces maisons de ville.

Bien entendu, cette opération nécessitera un engagement communautaire fort puisque travaillant à livres ouverts, il est clair que nous devrons, sur des terrains qui, pour leur quasi totalité, sont des terrains communautaires, faire un effort au niveau du foncier. Il est donc acquis par l'ensemble de ces promoteurs regroupés en GIE que bien entendu ils ne réalisent aucun bénéfice sur ces opérations qui sont uniquement pour eux promotionnelles.

Le souhait a donc été émis que, au-delà d'une opération qui, au départ, était lilloise, plusieurs communes de la Communauté soient concernées, en particulier les autres pôles de la métropole que sont Roubaix et Tourcoing.

.../...

Nous avons élaboré avec eux une charte partenariale qui fixe un peu les règles d'engagement de chacun, nous-mêmes ayant insisté pour que les programmes prévus, dans le cas de Lille il s'agit de ce qu'on appelle traditionnellement la friche MEO, étant entendu qu'une place qui sera en regard de la place Vanhoenacker sera réalisée dans le même temps par la Communauté Urbaine, nous avons insisté pour qu'il y ait une mixité dans ces programmes, donc un mélange entre accession et locatif social.

Voilà, Madame le Maire, ce que je souhaitais dire sur cette délibération, à propos d'un dossier qui, là aussi, donne le sentiment de ne pas avancer mais qui a nécessité beaucoup de travail avec bien entendu les membres du GIE, les architectes travaillent actuellement, le rendu de leur travail et le choix devraient intervenir au tout début de l'année prochaine, mais également les services de la Communauté, les services des Villes concernées, en particulier de la Ville de Lille, et bien entendu, tout ceci étant coordonné par l'Agence de Développement et d'Urbanisme qui a pris toute sa place dans ce dispositif.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Effectivement, créer de nouvelles maisons de ville, en ville, qui correspondent bien à notre région et qui étaient bien nécessaires dans notre ville, qui soient adaptées aux jours d'aujourd'hui et puissent être acquises, pas seulement par des gens qui ont beaucoup de moyens, c'est vraiment extrêmement important.

Je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Tout le monde est d'accord. Très bien.

Adopté.

01/985 - Programme 2002 "maintien des courées" - Conventions entre la Ville et le CAL-PACT sur le monitorat social et technique.

Adopté.

01/1086 - Projets Lille 2004 à Lille-Sud - Aménagement du Parc des Nouveaux Sports et du site des Barnums - Convention de mandat à la SORELI.

Vous souhaitez dire un mot sur la 1086, Monsieur CACHEUX ?

M. CACHEUX - Je vais peut-être attendre l'intervention de Monsieur RICHIR.

Madame le Maire - Monsieur RICHIR souhaite intervenir.

M. RICHIR - La délibération 1086 a trait au projet Lille 2004 à Lille-Sud et vise à attribuer une convention de mandat à la SORELI pour l'aménagement du Parc des Nouveaux Sports et du site des Barnums.

Nous allons peut-être vous surprendre mais nous allons nous abstenir sur cette délibération, non pas bien entendu que nous soyons opposés à un des volets du projet Lille 2004, nous avons été partisans très tôt de Lille 2004, certains d'entre nous ont même participé à la réflexion sur Lille 2004 alors même que le projet n'était pas encore porté par la Ville de Lille et qu'il était porté à l'époque par le Comité Grand Lille qui a permis, quand il y a eu l'échec de la candidature aux Jeux Olympiques, d'avoir un autre projet porteur.

.../...

Nous restons bien entendu extrêmement attachés au succès de Lille 2004, capitale européenne de la culture. Et en tant que citoyens, en tant qu'élus, en tant que membres d'associations, nous oeuvrerons bien entendu à ce succès et c'est pour cela que nous nous abstenons et que nous ne voterons pas contre.

Sur le volet gare stadium, sur le volet site des barnums, en tout cas, le site des barnums, selon nous, est l'un des volets faibles du projet Lille 2004 mais, encore une fois, notre intervention ne se situe pas sur ce plan.

Elle se situe sur le fait d'utiliser, pour un équipement à caractère provisoire, un barnum, puisque ces barnums ont vocation à être démontés à la fin de l'année 2004, les chapiteaux de toile en tout cas, pas la gare stadium, sur un site majeur pour notre ville et qui est en particulier un enjeu majeur de développement urbain qui est l'intégration beaucoup plus dans la ville de la Porte des Postes.

Ce lieu, Porte des Postes, est un lieu fondamental, il est à l'intersection de quatre quartiers de la ville, de tous les transports en commun pratiquement qui s'y croisent et à proximité d'un espace privilégié, pour lequel d'ailleurs à notre avis la destination future reste encore à entrevoir même si on propose d'y implanter, d'une part, le Commissariat Central et, d'autre part, la gare stadium, qu'est le quadrilatère formé par le boulevard de Strasbourg, le début du Faubourg des Postes, la rue de Marquillies et le début du Faubourg d'Arras. C'est un site très vaste en fait et important à aménager.

D'ailleurs, on aurait pu, mais on ne refait pas l'histoire, envisager de mettre sur ce site un grand équipement et il est probable d'ailleurs que dans une autre lecture de l'espace urbain qui n'aurait pas été parasitée par un débat de fusion de communes, c'est peut-être là qu'on aurait situé un programme comme Euratechnologie par exemple, mais c'est un autre débat, nous ne l'ouvrons pas ce soir.

Madame le Maire - Cela ne tient pas ...

M. RICHIR - Si, largement. Mais nous ne l'ouvrons pas ce soir.

Simplement pour dire que cet espace de la Porte des Postes est un espace en grande souffrance, dont la souffrance s'aggrave. Et je peux en parler en connaissance de cause pour travailler à proximité en permanence. L'habitat se dégrade, le Pavillon Olivier est laissé à l'abandon, il est livré aux pilliers, la rue des Postes, les boulevards Montebello et Victor Hugo deviennent de plus en plus un souk par non respect de l'espace public, de la voirie, on voit de plus en plus des étals qui s'y développent, au mépris d'ailleurs des règles de sécurité des riverains.

L'espace du boulevard de Strasbourg, on en a parlé lors du précédent Conseil Municipal, n'en finit pas d'agoniser.

D'autre part, il y aura bientôt un espace qui devra être aménagé après le départ de l'hôpital Saint-Antoine vers le nouveau site du boulevard de Belfort.

L'implantation du site des barnums, même si nous ne remettons pas en cause le principe même, ne nous paraît pas la mieux choisie à cet endroit parce que, encore une fois, on va assister à un projet qui aura un caractère provisoire. Ces barnums seront démontés, en tout cas, c'est ce qu'on a lu dans les projets, alors même qu'il faut à cet endroit un outil fort, un réaménagement complet.

Je dois vous dire que nous n'avons aucune garantie que ce site sera ce que doit être ce site, c'est-à-dire la passerelle qui permet de réintégrer dans Lille le quartier de Lille-Sud qui aujourd'hui fonctionne encore hélas, il faut bien le dire, comme une banlieue, comme le lieu où on est mis aux bans, à une lieue de la ville, étymologiquement. Or, nous ne trouvons pas dans ce projet la réponse à cet enjeu urbain majeur.

.../...

Nous n'en faisons pas le procès, c'est un débat difficile, mais nous pensons qu'on l'a mis là parce qu'on neutralise de ce fait ce terrain pendant trois ans, cet espace du boulevard de Strasbourg. C'est comme cela que nous l'avons lu et c'est pour cela que nous le disons.

Nous pensons qu'il ne constitue pas la bonne réponse. Nous voulons le manifester et nous voulons en même temps lancer un cri pour ce quartier. La population ne va pas bien, elle continue à aller mal. Les enjeux de formation ne sont pas couverts dans ce quartier. Nous avons en son temps proposé un grand projet d'aménagement de ce secteur et nous pensons que la réponse est tout à fait insuffisante.

D'ailleurs, l'ensemble de la partie arrière du projet reste à revoir.

Le Commissariat Central sera-t-il au rendez-vous en 2004 ? Rien n'est moins sûr. On peut craindre que des arbitrages budgétaires ne permettent pas de tenir la promesse faite en son temps par Dominique STRAUSS-KAHN à Bernard ROMAN qui l'avait opportunément rappelée avant les élections législatives précédentes.

On peut donc craindre cet échec et nous disons aujourd'hui qu'il faut un projet beaucoup plus fort et il nous paraît intéressant de reconsidérer ce projet des barnums et de s'attabler à le revoir, à le repenser. Il nous paraît trop éphémère. Il faut à cet endroit un équipement fort pour la ville.

Madame le Maire - Si vous permettez, Monsieur RICHIR, je crois qu'on ne se comprend pas bien. On est justement en train de demander à la SORELI de réfléchir à une étude générale qui permet de faire à la fois du Faubourg des Postes, qui est un lieu stratégique comme vous l'avez dit, qui est au cœur de quatre quartiers, et de l'autre côté, de Lille-Sud, de faire une étude d'aménagement visant à ce que Lille-Sud soit mieux relié à notre ville.

Donc, distinguons si vous le voulez bien deux choses : une étude structurelle qui pose le problème du lien entre Lille-Sud et le reste de la ville sur le boulevard périphérique, et ce qui va se passer en 2004.

D'autre part, vous poussez des cris sur Fives, sur ces quartiers. Nous agissons.

Boulevard de Strasbourg, nous allons démolir une barre, par une action dont Alain CACHEUX s'occupe et, vous le savez, de manière extrêmement précise. Nous relogeons actuellement les 200 familles qui y vivent.

Vous parlez du Pavillon Olivier, qui est à l'entrée du lycée Montebello. J'ai moi-même eu des conversations avec le Président PERCHERON car nous réfléchissons à une ouverture du lycée sur la place du Faubourg des Postes, en traversant au milieu du Pavillon Olivier. Nous y travaillons.

Pourquoi avoir mis les barnums à cet endroit ?

Justement, symboliquement, parce que Lille 2004 va être une grande fête pour toute notre région, et que le cœur même de Lille 2004, l'endroit où tous ceux qui vont venir vont aller voir ce qui se passe dans toute notre région, vont aller chercher les programmes. Eh bien, ce sera au cœur de nos quartiers en difficultés entre Moulins, Wazemmes, Faubourg de Béthune et Lille-Sud.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'implanter les barnums là. Vous imaginez bien qu'on aurait pu les mettre partout ailleurs. C'est justement symbolique du recentrage que nous souhaitons de ces quartiers.

.../...

Maintenant, de l'autre côté du boulevard périphérique, le Commissariat de Police, vous aviez dit qu'il ne serait jamais là, il est là. L'Etat a choisi aujourd'hui le projet. Nous pouvons d'ailleurs dire un mot sur ce projet, même si nous ne sommes pas au jury. Il a été décidé, et nous l'espérons aussi, qu'il serait réalisé dans les meilleurs délais comme cela nous a été dit.

A côté de ce Commissariat, il y aura un parc des sports permanent. Il sera créé avec la gare de Lille-Sud ; une gare qui permettra qu'on arrive dans ce quartier de Lille-Sud d'une manière beaucoup plus facile, et puis aussi que ce quartier soit l'endroit où l'on parte vers le parc de la Deûle, vers Don, vers Wavrin. Cela se poursuivra après 2004.

C'est aussi un moyen de faire en sorte qu'on vienne à Lille-Sud ou qu'on y arrive.

La partie du parc des sports qui sera derrière la gare et à côté du Commissariat de Police a vocation à être totalement pérenne et à être reliée in fine à la plaine des sports qui se trouvera à l'intérieur même du quartier de Lille-Sud sur lequel d'ailleurs la SORELI travaille d'ores et déjà.

Donc, dans ce que vous avez dit, qu'est-ce qui est pérenne ?

Le travail que nous faisons actuellement pour savoir comment mieux relier le quartier de Lille-Sud à notre ville et notamment les passages.

Ensuite, qu'est-ce qui est pérenne ?

La gare sur laquelle nous avons travaillé, le Commissariat de Police qui a été obtenu, et le parc des sports.

L'aménagement de la place du Faubourg des Postes sur lequel nous travaillons, au niveau des différents transports. Il y a à la fois des bus et le métro, il faut faire en sorte que cette place soit accessible pour les habitants. Aujourd'hui, on a des difficultés pour traverser, il y a les entrées sur le périphérique.

Si vous le souhaitez, nous vous montrerons les études qui ont déjà été faites pour que, effectivement, cette place soit une place où on puisse circuler alors que, aujourd'hui, seules les voitures passent rapidement pour prendre le pont ou pour rentrer sur le périphérique. Nous avons plusieurs hypothèses en cours.

Enfin, nous souhaitons l'améliorer. J'ai parlé du Pavillon Olivier et de l'entrée dans le lycée Montebello. Il est vrai que c'est un magnifique lycée et qu'il est bien dommage qu'il ne s'ouvre pas sur cette place dès lors qu'elle deviendra piétonne et sur laquelle il sera possible de circuler.

Le seul point qui reste c'est le problème de savoir ce que l'on plantera sur le boulevard de Strasbourg à la place des barnums. Mais je suis convaincue que les habitants de ces quatre quartiers de la ville seront heureux de voir qu'en 2004, alors que partout il y aura la fête, c'est dans leur quartier qu'on viendra dans ces barnums pour voir ce qui s'y passe.

Voilà exactement le travail que nous faisons aujourd'hui. Nous ne poussons pas de cris mais nous travaillons sur chacun des points pour faire en sorte que la qualité de vie s'améliore pour tous les Lillois.

M. RICHIR - Je voudrais juste ajouter un point de forme. Je ne rouvre pas le débat, bien entendu.

.../...

Ceci étant, cela montre bien quand même l'intérêt de l'intervention qu'on vient de faire en Conseil Municipal puisque cela permet d'apporter des informations, y compris à l'ensemble des Lillois.

En effet, le débat sur l'évolution du Pavillon Olivier n'avait pas été porté aujourd'hui sur la place publique.

Les maquettes du Commissariat Central n'avaient pas été portées à la connaissance de l'opinion publique.

Les projets de réaménagement de la Porte des Postes n'ont pas été portés à la connaissance du public.

Madame le Maire - Monsieur RICHIR, tant que les décisions ne sont pas prises. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nous travaillons et dès que les décisions seront prises, nous vous les annoncerons. Mais je voulais vous donner l'ensemble des dossiers qui sont sur la table aujourd'hui.

M. RICHIR - Nous nous félicitons d'apprendre cela et nous ajoutons d'ailleurs que la délibération sur laquelle je suis intervenu nous a été remise dans un envoi non examiné en Commission.

Madame le Maire - Ce n'est pas bien.

M. RICHIR - Donc, ce dossier n'a pas fait l'objet d'une étude en Commission et nous aurions probablement modifié la nature de notre intervention s'il avait été examiné en Commission.

Mais nous sommes heureux d'avoir pu ainsi éclairer les Lillois sur un certain nombre de sujets.

Madame le Maire - Je vais mettre aux voix la délibération.

Vous votez contre ?

M. RICHIR - Non, on s'abstient.

Madame le Maire - C'est dommage.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (le groupe "Union pour Lille" s'abstenant).

Madame POLIAUTRE.

ACTION FONCIERE

01/986 - Immeuble sis à Lille, 82 Quai de l'Ouest - 11 Cité Henninot - Achat par la Ville de Lille aux consorts MASSENHOVE.

01/987 - Immeubles communaux 20 et 22 Cité Palin, 56 rue de la Justice à Lille - Bail emphytéotique au profit de la SA UES HABITAT PACT.

01/988 - Terrain sis à Lille, boulevard de la Moselle et rue Henri Barbusse - Achat par la Ville de Lille à l'Etat.

.../...

01/989 - Terrain sis à Lille, 36 rue de Maubeuge - Vente par la Ville de Lille à l'OPAC du Nord.

01/990 - Immeuble sis à Lille, 20 rue Diderot - Achat par la Ville à l'Etat.

Adoptés.

01/991 - Immeuble sis à Hellemmes, 91 rue Jules Ferry - Achat par la Ville de Lille à l'Association du Diocèse de Lille.

Ce dossier a été retiré de l'ordre du jour.

Chemise n°17

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

QUALITE DE VIE ET
DEVELOPPEMENT DURABLE

01/992 - Campagne Eau - Subvention à l'association Le Pas de Côté.

Madame le Maire, chers collègues, effectivement, la campagne « eau » qui a été décidée en juillet dernier a obtenu à la fois un label « merci dit la planète » par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, et le Premier prix pour la catégorie « politique environnementale globale » par l'Association des éco-maires.

Je tiens à associer à ces prix à la fois les services qui travaillent sur cette question et également tous mes collègues qui se sont impliqués dans cette campagne annuelle sur l'eau.

Etant donné l'heure tardive, vous pensez bien que je ne vais pas développer la totalité de ce que nous avons engagé qui est déjà assez important. Je propose que, lors d'un prochain Conseil Municipal, un rapport d'étape puisse être fait. L'heure tardive et les estomacs réclament peut-être que j'aille un peu vite !...

(quelques applaudissements)

Par contre, il y a une obligation légale à ce que, ce soir, nous passions les deux rapports annuels sur l'eau et l'assainissement. Le Conseil Municipal doit donner son avis sur ces rapports qui sont de compétence communautaire.

Ils ont fait l'objet d'une présentation préalable devant le comité d'usagers qui a été mis en place dernièrement, et qui, lui, va au-delà de l'obligation légale en ayant pour objectif de renforcer la qualité du service rendu à la population.

Voilà ce que je tenais à souligner.

Madame le Maire - Très bien. Bravo !

Monsieur BERNARD, vous voulez parler sur la 992 ?

.../...

M. BERNARD - Oui, sur les dossiers de Madame POLIAUTRE, même si elle reporte une partie des débats à la prochaine fois. J'ai simplement un peu moins d'enthousiasme qu'elle. Le comité d'usagers s'est peut-être réuni, mais en tout cas il s'est réuni après la commission et on n'a pas véritablement son avis.

Alors, est-ce qu'on va au-delà de la loi ? Moi, ce que je remarque, c'est qu'il n'y a pas de commission consultative des services publics locaux, et à mon avis, il ne faut pas mélanger les genres. Vous nous parlez de mobilisation de la ville, c'est très bien, mais ce que je remarque, c'est qu'il faut qu'il y ait ici un contrôle du service de l'Eau qui, pour nous, n'est pas seulement un droit, mais aussi un devoir, et que la transparence ne peut être établie que par des débats et des échanges.

Le problème, c'est que, malheureusement, nous ne sommes pas propriétaires de cette ressource, et que nous n'avons pas non plus d'autonomie de gestion.

Vous nous présentez un rapport qui a fait l'objet d'une présentation à la Communauté Urbaine. Ce que je remarque, c'est que, en dehors de l'apport que vous faites qui n'est finalement que la resucée de ce qui est dit un peu plus loin, peut-être de manière un peu plus intelligible, on est quand même très en retrait des conditions d'accès à une information lisible de la part de nos concitoyens. Aucun des problèmes fondamentaux, comme le problème de l'abonnement fixe des usagers, le problème des avenants multiples, des contrats longs, de l'opacité généralement du délégataire qui lui-même nous remet son rapport sans qu'on puisse le modifier, et aussi sur le prix de l'eau qui se fait au détriment des obligations que nous avons en matière d'assainissement et, malheureusement, au profit du concessionnaire.

Je vois là toute une série de manques, d'insuffisances.

Pas non plus de programme pluriannuel d'investissement concernant le renouvellement des ouvrages, pas non plus d'inventaire précis des installations pour mesurer la dépréciation des équipements, pas de solution pour ceux qui habitent en habitat collectif. Vous avez parlé de la nécessité du remplacement des canalisations plombées, là, Madame le Maire, vous parlez d'un engagement de la société des Eaux du Nord, mais qu'est-ce que la Collectivité entend faire au niveau des branchements privés ? Rien non plus au niveau des rendements des réseaux qui sont largement insuffisants du fait en particulier des fuites nombreuses et des branchements illicites.

Enfin, et c'est sur cela véritablement que la campagne de l'eau doit insister puisque vous avez une approche ludique que vous nous proposez par le biais d'une délibération, c'est la nécessité d'économie. On parlait tout à l'heure de propreté, mais je rappelle que 35% de l'eau potable est inutile pour des usages aussi divers que les chasses d'eau, la lavage de voitures, mais aussi l'arrosage en ville et le nettoyage des rues.

Donc, toute une série d'insuffisances, de manques, et j'espère, je jugerai sur pièce, que la campagne sur l'eau à venir comblera les insuffisances que l'on a pu relever à la lecture de ces deux rapports annuels.

Je vous remercie.

Mme POLIAUTRE - Madame le Maire, si vous le permettez, je vais répondre.

Monsieur BERNARD est d'autant plus de mauvaise foi qu'il a participé, comme tous les membres de la commission, au comité d'usagers... alors bien sûr, ce soir, j'ai voulu faire court pour ne pas vous pénaliser, mais je veux bien développer si c'est nécessaire. Néanmoins, je ne le ferai pas dans le détail.

.../...

Monsieur BERNARD était donc au conseil d'usagers qui s'est mis en place. On peut appeler ça un « comité d'usagers », une « commission consultative de services locaux »... Aujourd'hui, la loi en France prévoit uniquement une présentation des bilans « assainissement » et « eau ».

Le comité d'usagers a été bien au-delà puisque des rapports sur l'énergie, sur les déchets, ont été présentés, et quand on regarde en France, très peu de villes ont mis en place ces comités.

Un dossier très informatif a été fait à tous les participants, et des transparents ont été présentés sur toutes les questions que vous avez évoquées, Monsieur BERNARD. Je ne vais pas revenir sur le contenu même de la campagne, vous avez eu des éléments ce soir-là. Comment, dans la ville, on mobilise les citoyens autour des économies, individuellement, mais aussi à l'interne des services de la Ville, pour les finances publiques comme pour le porte-monnaie des ménages... Comment nous essayons aussi de protéger la ressource, la partager, la préserver pour l'avenir et la valoriser avec un certain nombre d'actions qui ont été en partie présentées ce soir-là, mais qui seront aussi présentées pendant toute l'année de la campagne.

Nous essayons donc au contraire d'être un peu novateurs dans cette démarche pour une meilleure utilisation de l'eau de pluie, de l'eau industrielle. Nous essayons de mener de front une sensibilisation avec tous les partenaires. Vous savez qu'un colloque a eu lieu samedi, au cours duquel a été abordé le droit à l'eau, où nous avons évoqué le problème des locataires des habitats collectifs qui, aujourd'hui, ne peuvent pas disposer d'une facture, ni bénéficier du dispositif « solidarité eau ». Nous allons travailler sur la réduction du prix de l'eau pour les premiers m³ pour les populations les plus démunies.

Nous avons donc tout un plan de travail, et vous le savez pertinemment puisque vous étiez présent et que cela a fait l'objet d'un débat tout à fait intéressant avec un maximum de partenaires.

Madame le Maire - Merci.

Sur la campagne « eau » : qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Contre : néant

Abstention : le Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

01/993 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

01/994 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

01/995 - Agenda 21 Lille, Ville pilote pour le diagnostic de la qualité de l'air intérieur.

Adoptés.

Chemise n°18

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE,
Conseillère municipale déléguée

SOLIDARITE INTERNATIONALE - DROITS DE L'HOMME

01/996 - Groupement des Etudiants pour le Développement Agricole dans le Monde (GEDAM) - Mise en place de jardins potagers autour d'écoles pour enfants touaregs - Demande de subvention.

.../...

01/997 - Association le Huit Renversé - Demande de subvention pour l'organisation du festival "Vents d'Est - Vents d'Ouest".

01/998 - Association Médicale Franco Palestinienne - Appareillage d'enfants handicapés de Naplouse - Demande de subvention.

Adoptés.

01/999 - Droits de Homme - Subventions de la Ville à diverses associations.

Madame le Maire - Monsieur PECHARMAN a demandé la parole sur le 999.

M. PECHARMAN - Madame le Maire, mes chers collègues, je vais vous rassurer tout de suite, les propos qui vont suivre ne sont ni homophobes, ni racistes...

(applaudissements)

... mais encore faudra-t-il pour vous en assurer me laisser terminer mon intervention...

Le M.R.A.P. que vous souhaitez subventionner est plus un lobby politique qu'une association de défense des droits. Il milite en effet activement en faveur du droit de vote des étrangers ou de la régularisation des clandestins. Or, non seulement, une association politique ne doit pas être subventionnée par la Ville, mais nous constatons la finalité de son action.

On retrouve encore une fois l'Association Gay Kitch Camp...

(rires)

... dont le Président, ancien membre du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire, est un professeur mis en indisponibilité de l'Education Nationale car jugé trop pernicieux, selon ses propres dires.

En regardant de plus près, on ne sait comment interpréter la culture ou la défense des droits de l'homme au travers des ouvrages de cette association. On retrouve en effet un ouvrage photographique intitulé « 2000 bites pour l'an 2000 »... ou encore une exposition nommée...

Madame le Maire - Je vous prierai de rester...

M. PECHARMAN - Je ne fais que lire ce que nous subventionnons, Madame le Maire... C'est le texte que je vous laisserai le soin de traduire... Et ce n'est pas fini parce que dans le site web, site qui s'ouvre d'ailleurs par une allocution de votre part, Madame le Maire...

Madame le Maire - Pas sur ce livre-là, je tiens à ce que vous le précisiez...

M. PECHARMAN - Non, pas sur le livre, sur le site web de l'association ! Je l'ai bien dit.

On retrouve des liens comme « www.quelle.conne.com » sous-titré « le portail des femmes qui sont fières d'être des connes parce qu'elles le valent bien » ... Madame HENAUT appréciera la qualité de ces sites !

.../...

Pour conclure, nous pensons que cette association n'est reluisante ni pour la culture, ni pour la défense des droits de l'homme, ni même pour la ville de Lille.

Nous voterons donc contre cette délibération.

Madame le Maire - Bien.

Qui vote pour la 999 : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National et une abstention de l'Intergroupe "Union pour Lille" sur Gay Kitch Camp

On ne peut pas répartir ou alors il faudrait faire deux délibérations. Cela veut dire que vous vous abstenez sur toute la délibération.

Qui vote contre : le Groupe du Front National

Adopté à la majorité.

Chemise n°26

Rapporteur : Madame CAPON.
Adjointe au Maire

ECOLES

01/1041 - Mesures de carte scolaire dans les écoles lilloises du 1er degré de l'enseignement public pour la rentrée scolaire 2001/2002.

01/1042 - Transports d'enfants et de personnes organisés dans le cadre des activités de la Direction Education - Enseignement - Autorisation de lancer un appel d'offre ouvert.

01/1043 - Aménagement de locaux associatifs et d'une école de musique dans l'aile MALOT (école MALOT-PAINLEVE) rue de l'Escaut à Lille - Avenant au lot n°9 - Peinture Entreprise VANDEN-DRIESSCHE.

01/1044 - Classes civiques - Convention avec l'association du Denier des Ecoles Laïques.

01/1045 - Intégration d'enfants handicapés de l'Association des Paralysés de France dans un centre de loisirs sans hébergement de la Ville de Lille.

Adoptés.

01/1046 - Ensemble immobilier "Madame de Staël" - Bâtiment rue d'Isly - Rénovation - Lancement d'appel d'offres.

Madame le Maire - Madame GEORGET.

Mme GEORGET - Madame le Maire, je vous remercie de me donner la parole. J'interviens en tant que Présidente du Quartier de Vauban Esquermes sur le dossier d'enseignement de Madame CAPON.

De fait, je crois qu'on peut souligner que, dans le cadre du budget, la délibération 1046 acte le transfert de l'école élémentaire Littré située Place Genevière dans l'école Fulton encore appelée ex-Mme de Staël.

.../...

Ce transfert est très attendu par notre quartier et permettra de donner une forte cohérence au groupe scolaire Bichat-Fulton sur le quartier d'Esquermes. le coût de l'opération est de 4 M.F.. Ce transfert qui sera achevé fin 2002 permettra par le biais d'une opération tiroir l'installation elle aussi très attendue du centre de la petite enfance qui accueillera en 2003 des places de crèches, de haltes-garderies, des services de la P.M.I. et d'autres services liés à la parentalité.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci.

Qui vote pour la 1046 : l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

Merci beaucoup.

01/1047 - Maison Régionale X 2000 - Subventionnement.

01/1048 - Classes d'environnement - Personnel enseignant - Indemnités - Application des nouveaux taux - Délibération modificative.

Adoptés.

Chemise n°28

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,
Adjoint au maire

FETES

01/1052 - Fêtes de Lille - Fixation de date.

01/1053 - Foires et Kermesses - Politique tarifaire - Passage à l'Euro.

01/1054 - Fêtes de fin d'année 2001 - Convention avec la Fédération Lilloise du Commerce et conventions avec les Industriels Forains.

Adoptés.

JEUNESSE - ANIMATION

01/1055 - Jeunesse - Fête Civique du 22 décembre 2001 - Subventions de la Ville à diverses associations.

Madame le Maire - Monsieur MARCHAND, pouvez-vous présenter rapidement la 1055 ?

M. MARCHAND - Oui, Madame le Maire. Conformément à votre souhait de développer la fibre civique des plus jeunes de nos concitoyens et ce de façon significative, nous avons mis en place depuis plusieurs jours maintenant une campagne civique d'un genre nouveau sur le territoire de la ville de Lille, articulée autour d'un bus entièrement relooké par une association de graphes lillois, l'Association Frelon. Ce bus sillonne aujourd'hui toutes les rues de la ville de Lille et s'installe de façon régulière dans les différents quartiers et auprès d'établissements d'enseignement supérieur.

.../...

Je voudrais les remercier puisqu'ils sont dans la salle ce soir, et je pense qu'ils seront les interlocuteurs de nos débats de ce soir. Ce bus est animé par des associations partenaires sur cette opération, notamment l'association inter-proximité.

Il s'agit d'une campagne d'un genre nouveau qui a pour objectif de familiariser les jeunes Lilloises et les jeunes Lillois avec la citoyenneté au travers de questionnaires, de rencontres directes. Le point d'orgue de cette campagne sera le 22 décembre dans cet Hôtel de Ville, avec une fête citoyenne qui permettra aux 1713 jeunes inscrits d'office sur les listes électorales -puisque cette campagne s'inscrit dans ce cadre- de passer un après-midi festif, mais aussi d'avoir un temps d'échanges et de débats, avec les élus de notre ville, et ainsi d'en savoir un peu plus sur les mécanismes d'une commune, voire sur les mécanismes institutionnels de façon beaucoup plus générale.

Donc, une première qui, je l'espère, dans les années à venir, sera renouvelée. Nous nous appuyons pour ce faire sur ce bus citoyen, véritable forum permanent, qui, je le souhaite, pourra tourner de façon beaucoup plus régulière tout au long de l'année.

Merci.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur LESERRE.

M. LESERRE - Madame le Maire, chers collègues, je vais faire rapidement même si le sujet mériterait que l'on s'y arrête quelques instants car pouvoir discuter du lien entre les jeunes et la chose publique, « la République », à travers l'acte civique du droit de vote, c'est évidemment un débat qui est difficile mais en même temps passionnant.

Je regardais tout à l'heure, et au fond, une partie de ces jeunes nous manque ce soir. Le constat est simple, il est imparable. C'est l'abstention. D'après les chiffres que l'on a pu lire, lorsqu'au niveau national, il y a à peu près 35% d'abstention, chez les 18-24 ans, cela se traduit par 55% d'abstention ! Il y a 20 points d'écart d'abstention ! Je voulais démarrer sur ce constat dont personne ne peut se réjouir pour évoquer le travail qui a été mené par Monsieur MARCHAND et ses services concernant cette fête civique.

La fête civique, oui ! Deux fois oui, trois fois oui, effectivement, qui ne peut rêver que le civisme devienne une fête ? Néanmoins, je voudrais que l'on regarde un peu de qui et de quoi l'on parle, quand on parle des jeunes et du civisme. Au fond, nous sommes en train de demander à cette jeunesse, à ces jeunes -le pluriel s'impose- de régler les dysfonctionnements dont nous sommes en partie responsables. On pourrait dire que cette jeunesse est le miroir grossissant de nos propres défaillances, et s'ils n'ont parfois aucune envie « de bouger leur vote », c'est peut-être parce qu'on n'a pas toujours su leur donner envie de bouger leur vote !

Je pense que c'est un des éléments de réflexion que nous devons avoir.

Je passe rapidement sur la fête civique elle-même.

D'abord, un petit point de forme sur le document qui a été distribué et qui s'appelle « j'ai le droit de décider » pour dire qu'en dernière page, les informations qui sont données concernant les élections régionales sont fausses puisqu'on parle d'un mandat de cinq ans et qu'il est de six ans. C'est une petite erreur qui s'est glissée et qui est dommage.

.../...

D'autre part, et c'est sans doute cela le comportement nouveau en politique, quand les choses sont bien faites, il faut le dire clairement.

L'action menée par la Ville de Lille par rapport à la volonté de faire en sorte que les jeunes s'inscrivent plus nombreux sur les listes électorales et vérifier qu'ils sont bien inscrits est une bonne chose.

Je voudrais simplement interroger Monsieur ROMAN en tant que Président de la Commission des Lois pour qu'il nous fasse un petit point sur la loi du 10 novembre 1997, car le trouble s'installe.

Comment expliquer que la loi dise que les jeunes sont inscrits d'office sur les listes -et je sais que la Ville de Lille a fait son travail pour faire cette vérification- et, en même temps, à la radio et à la télévision, constater que l'on mène de multiples actions parce que, apparemment, beaucoup n'ont pas appliqué la loi, ou ne se sont pas forcés en tout cas pour l'appliquer. Là aussi, il y aurait eu quelques dysfonctionnements.

C'est une interrogation purement juridique, mais qui permettra d'éclaircir, et peut-être aussi d'avoir une réflexion sur cette loi.

L'inscription automatique sur les listes n'est-elle pas aussi un effet pervers de ce phénomène qui fait que n'ayant plus de démarche à faire pour s'inscrire, au fond le vote devient quelque peu superficiel ?

Deuxième point concernant cette fête, sur le lieu choisi. Cette fête aura lieu le 22 décembre, et je crois qu'actuellement beaucoup de jeunes de 18 ans reçoivent des cartons d'invitation qui sont d'ailleurs assez bien faits.

Il aura lieu en Mairie centrale, et je crois très honnêtement, je l'ai dit en Commission, je le redit ce soir, que l'essentiel du travail qui nous reste à faire va aussi en direction des quartiers qui se sentent le plus en marge. On sait qu'aux clivages géographiques, aux clivages-sociologiques, s'ajoutent généralement les clivages civiques. Et au fond, cela mériterait que l'on sorte plus souvent pour faire ce travail civique vers les quartiers qui manquent souvent à l'appel du suffrage universel.

Enfin, dernier point sur le risque de confusion qu'il peut y avoir, mais je pense que nous aurons l'occasion de faire collectivement un point dans quelques années lorsque plusieurs élections se seront passées.

On a multiplié dans la ville, et qui peut être contre, des outils de participation. La gouvernance comme on dit aujourd'hui très élégamment, la volonté de rendre plus participative la vie politique font qu'il y a de plus en plus une confusion qui s'installe entre les lieux de débat et les lieux de décision. Et au final, on pourrait là aussi imaginer une forme de perversité dans cette érosion entre le lieu de débat et le lieu de décision. A quoi bon bouger mon vote, à quoi bon voter puisqu'il me suffira de participer à ces multiples outils, sans, au final, voir l'intérêt de l'outil de décision ?

Je pose la question. Je n'ai pas d'affirmation là-dessus, mais au fond, c'est un des risques, comme toute décision, qui pourrait être encouru.

Pour terminer, je voudrais vous raconter une histoire à laquelle, j'en suis sûr, vous serez sensibles.

.../...

Il y a dans la salle ce soir une personne correspondant aux critères dont on parle, 18-24 ans, qui est fortement investie dans la vie associative, qui fréquente très souvent cette mairie et bien d'autres lieux, qui participe aux actions qui sont menées avec le bus civique. Je ne vais pas donner son nom parce que je ne pense pas qu'il souhaiterait qu'on le donne, mais appelons-le Sofiane.

Il y a quelques jours, Sofiane s'est rendu en Mairie de Lille. Il a comme tout le monde présenté ses papiers pour pouvoir accéder au 1er étage, et là, la personne présente qui l'a d'ailleurs directement tutoyé, je ne sais pour quelle raison, lui a demandé quel était l'objet de sa présence.

Sofiane répond qu'il a une réunion importante. Etant en avance, il se dirige vers la machine à café. La personne en question le suit, et lui repose une seconde fois la question : que fais-tu là ? Réexplication... comme on dit souvent au début des embrouilles... Sofiane se rend alors dans sa salle de réunion, mais apparemment les choses n'étaient pas terminées puisque, là, ce sont deux personnes qui sont arrivées, qui l'ont interpellé pour lui dire qu'il était repéré, qu'il était connu ici... etc, etc... je n'en rajoute pas ! Cette histoire se passe ici, elle se passe ailleurs, ce n'est pas propre à la Ville de Lille, mais cette histoire m'interpelle.

Dans notre Groupe « L'union pour Lille », nous sommes sensibles à deux choses : les règles du droit et de devoir, et nous sommes nous aussi partisans que la logique du devoir l'emporte un peu plus souvent sur la logique du droit. Mais aucune société ne peut se construire sur la méfiance, le dénigrement et le mépris.

S'il y a une leçon qu'on peut retenir par rapport à cette histoire, c'est qu'on pourra toujours dire « bouge ton vote », même si c'est important, ils nous répondront « bougez un peu vos habitudes et vos regards » !...

Madame le Maire - Nous ne pouvons qu'applaudir, Monsieur LESERRE...

Si ce que vous dites s'est passé, ce n'est effectivement pas normal que cela se passe, en plus dans la mairie de Lille, mais je crois que notre combat dans la lutte contre toutes les discriminations pour qu'on ait d'abord un regard sur ceux qui peuvent être différents pour diverses raisons, les hommes vis-à-vis des femmes, les femmes vis-à-vis des hommes, nos cultures, nos origines, est un travail que nous devons continuer à faire dans la ville. Si ce que vous dites s'est passé, ce n'est pas normal, nulle part dans notre ville, et encore moins dans notre mairie.

Je voudrais aussi vous dire que le mandat régional est maintenant de cinq ans. Cela a été voté récemment. Comme quoi c'est utile aux moins jeunes... bien que je ne vous compte pas parmi les "vieux"...

(rires)

Nous avons beaucoup travaillé sur cette journée citoyenne, et je voudrais à cette occasion féliciter Norbert RICHERT qui a beaucoup travaillé auprès de Frédéric MARCHAND sur ce sujet et qui a beaucoup questionné les jeunes.

Pour les jeunes, venir en mairie centrale pour une fête et pour retirer leur carte d'électeur, c'est aussi une reconnaissance, et c'est finalement la raison pour laquelle nous avons décidé cela alors qu'au départ nous avons plutôt pensé faire plusieurs rencontres. Ils vont souvent dans leur mairie de quartier, mais rarement à la mairie centrale, et pour eux faire une fête ici, c'est aussi un moyen de reconnaissance. En tout cas, ils nous l'ont demandé. Et par ailleurs, le bus circule dans les différents quartiers.

.../...

En tout cas, je me réjouis que chacun considère cette campagne citoyenne comme quelque chose de positif, même si cela ne change pas, à soi seul, les choses. Il y a beaucoup de choses à faire pour les jeunes si nous souhaitons qu'ils aient envie tout simplement de s'engager en politique pour les partis démocratiques qui font la force de notre pays.

On vote sur cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

01/1056 - Fédération Unies des Auberges de Jeunesse - Attribution de subvention.

01/1057 - Avances sur subventions consenties aux Associations de Jeunesse au titre de l'année 2002.

01/1058 - Projets Jeunesse et Animation - Subventions de la Ville à diverses associations.

01/1059 - Premier versement sur subvention au titre de 2002 - Association La Deûle.

01/1060 - Subventions à diverses Associations de Jeunesse.

01/1061 - Tribunes Jeunes - Avenant à la convention Ville de Lille -LOSC Lille Métropole.

01/1062 - Avenant à la convention du 12 novembre 2001 relative au pôle d'accueil et projets du Comité Lillois d'Aide aux Projets Réussir - Mission Locale.

Adoptés

INTEGRATION

01/1063 - Intégration - Programmation 2001 - Subventions de la Ville - Dernière répartition.

Adopté.

Chemise n°29

Rapporteur : Monsieur VICOT.
Adjoint au maire

POLICE

01/1064 - Fourrière Municipale - Tarifs - Passage à l'euro.

01/1065 - Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais aux propriétaires.

01/1066 - Police Municipale - Réglementation : caution pour obtention du bip d'accès à la borne de la zone de taxi - Place des Buisses.

01/1067 - Police Municipale - Réglementation: caution pour obtention d'une plaque de taxi - Revalorisation du tarif - Passage à l'euro.

.../...

01/1068 - Police Municipale - Réglementation : droits de stationnement dus par les taxis - Actualisation des tarifs - Passage à l'euro.

01/1069 - Mise à l'euro du tarif de la carte PIAF offerte à l'occasion de la vente d'un PIAF.

01/1070 - Mise à l'euro des régies d'avances et de recettes des ventes de cartes de stationnement.

Adoptés.

STATIONNEMENT ET TAXIS

01/1071 - Parking des Tanneurs - Approbation des comptes rendus technique et financier - Année 2000.

01/1072 - Parking du Nouveau Siècle - Approbation des comptes rendus technique et financier - Année 2000.

01/1073 - Stationnement sur voirie - Approbation des comptes rendus technique et financier - Année 2000.

01/1074 - Les Parcs GTM - Rapport d'activités 2000.

01/1075 - SOGEPARC - CGST - Rapport d'activités 2000.

01/1076 - SOGEPARC - Rapport d'activités 2000.

Madame le Maire - Monsieur BERNARD, sur le 1071.

M. BERNARD - Madame le Maire, je voulais intervenir sur ces différents rapports qui nous ont été soumis concernant le stationnement, à la fois sur voirie et sur ouvrage, pour faire quelques constatations.

Finalement, c'est une opération très juteuse pour la Ville, à la fois en voirie et pour les parcs de stationnement. Rien que les parcs de stationnement, c'est plus de 20 M.F., avec des rendements qui sont quand même relativement médiocres puisque seulement 3 heures par jour sont payées sur 9.000 places qui sont à la disposition.

Ce qui est surprenant, c'est cet intérêt qui peut exister et dont on connaît mal les clés de répartition avec la Communauté urbaine, d'autant qu'elles changent selon qu'on est en concession ou en affermage.

Ce que je souhaiterais, c'est qu'il y ait une véritable politique de stationnement cohérente, digne de ce nom, et concernant le stationnement sur voirie, je regrette un certain nombre de décisions, en particulier l'augmentation du stationnement de 20% dans l'hyper-centre qui a été faite sans concertation avec les Conseils de quartier.

Rappelons que pour un résident cette augmentation équivaut à un parking couvert fermé de l'ordre de 200 F par mois. C'est donc une dépense tout à fait prohibitive.

.../...

Concernant l'extension du stationnement payant, puisque c'est la logique qui prévaut dans cette ville, soit on congestionne les rues adjacentes, soit -et c'est la solution que vous n'avez pas préconisée, en tout cas que je ne vois pas poindre à l'horizon- on construit de nouveaux parkings, on favorise les bus et les navettes.

Qu'en est-il du projet enterré -aux deux sens du mot- du parking des halles, alors même que le maître d'œuvre, Parcofrance, avait été choisi ?

Qu'en est-il du devenir du boulevard des Ecoles qui est un véritable cimetière à bagnoles où le projet d'un ouvrage public existait déjà dans le cadre du programme municipal de Pierre MAUROY ?

Voilà toute une série de réflexions. Je ne vais pas me lancer dans d'autres considérations sur la politique de stationnement. Je pense que Monsieur VICOT, tôt ou tard, le fera, et à ce moment-là, nous serons amenés à faire nos propositions. Je tenais simplement à dire ces quelques mots.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur VICOT.

M. VICOT - Oui, juste une minute, Madame le Maire.

Effectivement, je ne vais pas me lancer maintenant dans le débat sur le stationnement.

Si Monsieur BERNARD s'intéresse à la ville de Lille et à ce qui se passe dans les quartiers puisqu'il y fait référence, il ne lui aura pas échappé que nous avons lancé toute une série de forums citoyens.

La première série a pour thème les espaces publics et la sécurité.

Si Monsieur BERNARD s'intéresse à ce qui se dit dans ces forums citoyens, il ne lui aura pas échappé que la thématique du stationnement est largement évoquée, que les habitants, les commerçants y font des propositions.

Si Monsieur BERNARD s'intéresse à ce qui se passe dans les Conseils de Quartier, il ne lui aura pas échappé non plus qu'un certain nombre d'entre eux font également des propositions, qu'un certain nombre de réunions y ont déjà eu lieu, et qu'il y a dans le journal de Lille, qui vient de sortir et que nous avons trouvé sur nos tables, un article qui s'intitule « on s'écoute et on se parle ». C'est ce qui se passe dans les forums citoyens et à la suite de cette série de forums citoyens, nous aurons effectivement un certain nombre de propositions à faire qui auront été faites et pensées en concertation.

Madame le Maire - Bien.

Je mets ces délibérations aux voix.

Pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Contre : néant

Abstention : le groupe du Front National

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés

.../...

C.C.P.D

01/1077 - Prévention de la Délinquance - Convention avec l'Institut Universitaire de Technologie de Lille III - Avenant.

01/1078 - Contrat de Ville - XIIème Plan - Plan d'Actions de Prévention de la Délinquance et de Lutte contre la Toxicomanie - Programme 2001 - Subvention de la Ville - 3ème répartition.

01/1079 - Association Nationale des Visiteurs de Prison - Organisation d'un colloque - Subvention exceptionnelle.

Adoptés.

Si vous permettez, encore quelques instants pour mettre aux voix tous les dossiers qui n'ont pas donné lieu à des interventions : 2, 3, 5, 6, 10, 11, 12, 14, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27.

Qui vote pour : (unanimité)

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

01/897 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attribution de primes.

01/898 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Boldoduc - Versement d'une subvention.

01/899 - Commune Associée d'Hellemmes - Festivités du 14 juillet 2001 - Versement de subventions à diverses associations - Modification. --

01/900 - Commune Associée d'Hellemmes - Service Extérieur des Pompes Funèbres - Travaux d'inhumations et d'exhumations - Budget Primitif 2002 - Tarification au 1er janvier 2002.

01/901 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Espace Jeunes Hellemmes - Versement d'une subvention.

01/902 - Commune Associée d'Hellemmes - Assainissement des courées - Prime à l'amélioration de l'habitat.

Adoptés.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur DURAND,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

01/903 - Commune Associée de Lomme - Modification du Plan d'Occupation des Sols.

.../...

01/904 - Commune Associée de Lomme - Révision du Plan d'Occupation des Sols

01/905 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle à l'association « Foyer socio éducatif du Lycée Sonia Delaunay ».

01/906 - Commune Associée de Lomme - Billetterie pour les Fêtes et Animations Culturelles - Passage à l'Euro.

01/907 - Commune Associée de Lomme - Aménagement décentralisé des cantines scolaires des écoles maternelles Defrenne et Paul Bert - Subvention de l'Etat.

01/908 - Commune Associée de Lomme - Enquête publique sur la demande présentée par la S.C.I. MULTILOM en vue de poursuivre l'exploitation d'un entrepôt de stockage de matières combustibles et d'un dépôt de bois, papier, carton à Lomme.

01/909 - Commune Associée de Lomme - Enquête publique sur la demande présentée par la Société LILLE ACIERS en vue d'augmenter la capacité de production d'une installation de mise en peinture par pulvérisation à Lomme.

01/910 - Commune Associée de Lomme - Contrat de Ville - Programme 2002.

01/911 - Commune Associée de Lomme - Subvention aux Associations Commerciales de Lomme.

01/912 - Commune Associée de Lomme - Avenant n°1 au marché de services - Séjours en classes de neige.

Adoptés.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,
Conseiller municipal délégué

COMMERCE

01/925 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Projet Euro - Subvention à l'Association Quartier Esquermoise, l'Association des Commerçants de la rue d'Isly (ACRI), l'association des commerçants et artisans rue Wazemmes Artois, des Unions Commerciales de Lille Flandre, Lille-Sud, Gambetta, des Arts et à l'Union des Commerçants et Artisans de Fives (UCAF).

01/926 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention au Comité d'Animation du Vieux-Lille.

01/927 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention au Comité d'animation de Saint-Maurice Pellevoisin.

.../...

01/928 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à La Masurel Association.

01/929 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à l'Union Commerciale des Arts.

01/930 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à l'Association des commerçants de la rue de la Monnaie.

Adoptés.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

01/931 - Relèvement des tarifs de voirie 2002.

Adopté.

Chemise n°6

Rapporteur : Madame CARLIER,
Conseillère municipale déléguée

MARCHES DE PLEIN AIR

01/932 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention au Comité de Défense et d'Entraide des Commerçants Non.Sédentaires (CDE-CNS)

01/933 - Réglementation - Révision des droits de place des marchés lillois - Conversion des tarifs en monnaie européenne.

Adoptés.

Chemise n°10

Rapporteur : Madame ESCANDE,
Conseillère municipale déléguée

ETAT CIVIL - CIMETIERES

01/963 - Service Extérieur des Pompes Funèbres - Travaux d'inhumations et d'exhumations - Adoption du Budget Primitif 2002 - Tarification au 1^{er} janvier 2002.

Adopté.

.../...

Chemise n°11

Rapporteur : Madame DEMESSINE,
Adjointe au Maire

SPORT

01/964 - Subventions aux clubs de haut niveau : Lille Hockey Club, A.S.P.T.T., Tennis Club Lillois, Lille Université Club - Troisième répartition.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur SAVOYE ne prend pas part au vote).

01/965 - Piscines municipales - Tarifs - Passage à l'Euro.

Adopté.

01/966 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

01/967 - Aide aux clubs conventionnés et autres clubs - Subventions de fonctionnement - Première répartition - Année sportive 2001/2002.

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur SAVOYE ne prend pas part au vote).

Chemise n°12

Rapporteur : Madame FILLEUL,
Conseillère municipale déléguée

TOURISME

01/968 - Beffroi - Mise en valeur touristique - Avenants aux lots n°1 et 3.

01/969 - Jalonnement piéton de l'Office du Tourisme de Lille - Respect de la Norme AFNOR.

Adoptés.

RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

01/970 - Appui à la mise en place d'une structure de Formation Professionnelle Continue destinée au Personnel Territorial de Karkhov (Ukraine) - Passation d'une convention avec la Fondation de Lille.

Adopté.

Chemise n°14

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur FALISE
Adjoint au Maire

MEDIATION

01/976 - "Maison de la Médiation et du Citoyen" - Association "Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir-Région Lille" - Demande de subvention.

.../...

01/977 - "Maison de la Médiation et du Citoyen" - Association "Les Enfants du Dimanche - SOS Enfants du Divorce 59" - Demande de subvention.

01/978 - "Maison de la Médiation et du Citoyen" - Association "Ecole des Grands Parents Européens" - Demande de subvention.

Adoptés.

Chemise n°15

Rapporteur : Madame HENAUT,
Conseillère municipale déléguée

DROITS DES FEMMES

01/979 - Comité de Lille de l'Union des Femmes Françaises (U.F.F. Femmes Solidaires) - Versement d'une subvention exceptionnelle.

Adopté.

Chemise n°19

Rapporteur : Monsieur KANNER,
Adjoint au Maire

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

01/1000 - Mise à disposition de locaux par la Ville de Lille au profit du Centre Communal d'Action Sociale - Passation d'une convention.

01/1001 - Services périscolaires - Barèmes des ressources - Restaurants- d'enfants - Centres d'Animation de la Petite Enfance - Espaces Educatifs - Centres de Loisirs sans Hébergement - Auberge de la Forêt de Phalempin - Grille des participations familiales à compter du 1^{er} janvier 2002.

01/1002 - Actions liées à l'Enfance - Centres de Loisirs Sans Hébergement 6-12 ans.

01/1003 - Contrat Temps Libres - Subventions.

Adoptés.

Chemise n°20

Rapporteur : Monsieur SULMAN,
Conseiller municipal délégué

SANTE

01/1004 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Santé.

Adopté.

.../...

Chemise n°21

Rapporteur : Madame STANIEC.
Conseillère municipale déléguée

RETRAITES - PERSONNES AGEES

01/1005 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.

01/1006 - Concours photo 2001 - Attribution de prix aux lauréats.

Adoptés.

ACTION SOCIALE, LIEE AU LOGEMENT

01/1007 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action Sociale - Logement.

Adopté.

Chemise n°22

Rapporteur : Madame DA SILVA.
Adjointe au Maire

LILLE GRAND PALAIS

01/1008 - Lille Grand Palais - Exercice 2000/2001 - Comptes-rendus - Exercice 2001/2002 - Budget prévisionnel et nouveaux tarifs.

Adopté.

PRETS DE SALLES ET DE MATERIEL

01/1009 - Prêts de salles et de matériel - Politique tarifaire - Passage à l'Euro.

Adopté.

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

01/1010 -Marché impression du Journal de Lille et de ses éditions locales - Prolongation de 6 mois - Avenant.

01/1011 - Marché distribution du Journal de Lille et de ses éditions locales - Prolongation de 6 mois - Avenant.

Adoptés.

.../...

Chemise n°23

Rapporteur : Madame CULLEN,
Adjointe au Maire

CULTURE

01/1012 - Subventions aux associations culturelles.

01/1013 - Convention de développement des échanges artistiques internationaux entre l'AFAA et la Ville de Lille - Avenant.

01/1014 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et France Telecom relative à l'organisation d'un colloque.

01/1015 - Palais des Beaux-Arts - Travaux de climatisation de la salle d'exposition temporaire - Demande de subvention.

01/1016 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Banque Populaire du Nord relative à la participation financière d'opération de restauration ou d'acquisition.

01/1017 - Palais des Beaux-Arts - Reproduction de documents - Création de tarifs.

01/1018 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Flandre dans le cadre d'un partenariat visant à soutenir une action en faveur des enfants.

01/1019 - Palais des Beaux-Arts - Réactualisation des tarifs et passage à l'Euro.

01/1020 - Musées de Lille - Convention liant la Ville de Lille et l'Association des conservateurs des musées du Nord/Pas-de-Calais relative à la diffusion sur les autoroutes de l'information d'images numériques.

01/1021 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Passage à l'euro - Vente de catalogues et objets divers liés à l'activité du musée - Proposition de tarifs.

01/1022 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Passage à l'euro - Tarification des droits d'entrée et des prestations.

01/1023 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Bilan 2001 des acquisitions destinées à l'enrichissement des collections - Information.

01/1024 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Passage à l'euro - Tarifs de location des expositions Déchets corrects exigés et Quelle eau fera-t-il demain ?

01/1025 - Musée d'Histoire, Naturelle et de Géologie - Coproduction d'une pièce de théâtre dans le cadre du centenaire du Musée Gosselet - Convention d'octroi de subvention - Contrat de cession du droit de représentation du spectacle.

01/1026 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet d'atelier thérapeutique - Convention avec l'Etablissement de Santé Mentale de Lille Métropole.

.../...

01/1027 - Théâtre "Le Prato" - Travaux d'extension - Mission de maîtrise d'œuvre - Attribution.

01/1028 - Conservatoire National de Région - Tarifications - Transcription en Euro.

01/1029 - Musée de l'Hospice Comtesse - Modalités d'annulation des réservations.

01/1030 - Musée de l'Hospice Comtesse - Modalités de vente et de prêt de documents photographiques - Conversion en euros.

01/1031 - Musée de l'Hospice Comtesse - Commercialisation d'articles - Conversion des tarifs en euros.

01/1032 - Musée de l'Hospice Comtesse - Régime du droit d'entrée - Modifications - Conversion des tarifs en euros.

01/1033 - Harmonie Municipale - Rajustement des indemnités et jetons de présence et conversion en Euros.

01/1081 - Commission d'ouverture des plis pour la délégation de service public du Théâtre Sébastopol - Désignation des membres.

Adoptés.

Chemise n°24

Rapporteur : Monsieur LENGLET,
Adjoint au Maire

COLLEGES, LYCEES ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

01/1034 - Implantation de l'Institut d'Administration des Entreprises dans le Bâtiment de l'Hospice Général - Reddition des Comptes - Achèvement de la mission.

Adopté.

Chemise n°25

Rapporteur : Madame BOCQUET
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE - P.M.I. POUPONNIERE ET CRECHES

01/1035 - Association Familiale et Interprofessionnelle pour l'Intégration de l'Enfant Handicapé A.F.I.E.H. - Versement d'une subvention.

01/1036 - Centres de la Petite Enfance - Versement d'une subvention exceptionnelle.

01/1037 - Crèche Crépin Roland - Travaux - Participation de la Caisse d'Allocations Familiales.

01/1038 - Contrat Enfance - Subventions 2001 destinées à des structures diverses, associatives ou publiques oeuvrant en faveur de la Petite Enfance autres que les crèches ou pouponnières municipales.

.../...

01/1039 - Contrat Enfance - Subventions 2002 destinées à des structures diverses, associatives ou publiques oeuvrant en faveur de la Petite Enfance autres que les crèches ou pouponnières municipales - Paiements partiels.

01/1040 - Haltes garderies sises 2 rue de la Loire et rue Jean Jaurès - Conversion de la tarification en euros - Suppression du droit d'inscription pour la halte garderie rue de la Loire.

Adoptés.

Chemise n°27

Rapporteur : Monsieur ORIOL,
Conseiller municipal délégué

RESTAURATION SCOLAIRE

01/1049 - Mise à disposition des restaurants scolaires de la Ville de Lille - Modalités - Tarifs pour l'année 2002.

01/1050 - Mobilier de restaurants scolaires - Appel d'offres.

01/1051 - Transports d'élèves demi-pensionnaires dans le cadre de la restauration scolaire.

Adoptés.

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, je voudrais vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, souhaiter à tous les Musulmans de Lille une bonne fête du Ramadan dimanche, à tous ceux qui fêtent Noël de bonnes fêtes de Noël, et en tout cas à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous nous retrouverons début 2002 pour un nouveau Conseil Municipal.

Je souhaite à tous une très bonne et heureuse année dans notre belle ville de Lille.

(applaudissements)

(Séance levée à 21 h 10).

